L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

20e ANNEE — Rimouski, jeudi, 17 janvier 1952 — NUMERO 1

Fortin M.le Chanoine,alphonse,
Rimouski Séminaire
15 mars ~~xxxx~~ 49-50-52

EVASION DE 2 PRISONNIERS à Rimouski

Accusés de vol à Sept-Isles

L'évasion de deux prisonniers des cellules de l'Hôtel de ville de Rimouski, mardi soir, a mis en alerte les policiers municipaux et les agents de la Sûreté provinciale.

Les évadés sont deux Hollandais récemment arrivés à Sept-Isles, Jules Ostherlock, 24 ans, et Leo Van Wick, 23 ans, deux jeunes gens de taille un peu au-dessous de la moyenne. Ils furent mis en arrestation à Sept-Isles sous l'accusation d'avoir recélé de la marchandise volée lors du feu du 7 janvier. Après une enquête préliminaire subie à Sept-Isles, ils furent transportés à Rimouski pour y être détenus jusqu'à leur procès au prochain terme des Assises criminelles, à Rimouski. Apparemment las de leur reclusion, les deux apatriés ont ourdi un plan d'évasion qu'ils ont réussi, mardi soir, en s'échappant par une fenêtre dont ils ont arraché le châssis sans toutefois rien briser.

Leur évasion fut constatée vers 8 heures par le gardien qui a déclaré avoir vu les prisonniers quinze minutes plus tôt et n'avoir rien remarqué d'insolite. Malgré d'intenses recherches entreprises aussitôt, sous la direction du sergent Morin, de la Sûreté provinciale, recherches qui se continuent encore, les deux gaillards sont toujours au large. L'un d'eu ne s'exprime qu'en langue hollandaise et l'autre parle un peu le français.

Fracture du bras

M. Wilfrid Ouellet a été transporté par avion de Rimouski à Québec, dimanche, afin d'être traité dans un hôpital de la vieille capitale pour une fracture à un bras. M. Ouellet s'est causé cette blessure samedi dernier alors qu'il est tombé sur la rue glacée, à Bic, en face du garage Wilfrid Ouellet, dont il est le propriétaire.

UNE CENTENAIRE DECEDE AUX BOULES

Le 11 janvier, décédait pieusement, aux Boules, la doyenne et centenaire de l'endroit, Mme Joseph Bonenfant, née Xantipe Desrosiers, âgée de 100 ans et 5 mois.

Son service a été chanté en l'église de N.-D. de la Compassion, des Boules, le 14 janvier, à 9h30, par M. l'abbé Joseph Lévesque, curé de l'endroit, qui avait officié à la levée du corps. L'inhumation suivit, au cimetière paroissial. La croix était portée par M. Zénon Lévesque durant que MM. Léon Bonenfant, Philippe Fournier, Albert Ratté et Albert Côté portaient le cercueil.

La regrettée disparue laisse pour la pleurer, deux filles, Mme Hélène Therrien, de Fall-River, Mass., et Mme Ida Cyr, de Paumton, Mass.; ses belles-filles, Mme Alphonse Bérubé, chez qui elle demeurait, Mme Jérôme Massé, de Montréal, Mme Joseph Lavoie, de Mont-Joli; son beau-fils, M. Edmond **Bonenfant**, de Paumtom, Mass., chez qui elle demeurait avant le départ de celui-ci pour les Etats-Unis, il y a 12 ans, et ses petits et arrière-petits-enfants, jusqu'à la 5e génération.

Lui survit également un frère, M. Joseph Desrosiers, de Matane, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Réunion d'inspecteurs

Les inspecteur d'écoles du district No 6 se sont réunis aujourd'hui à l'Ecole Normale de Mont-Joli, sous la présidence de M. Wilfrid Caron, inspecteur-général-adjoint, qui a été délégué à cette fin par le Surintendant.

Onze des 13 inspecteurs de ce district ont assisté à cette journée d'étude qui a débuté tôt ce matin pour se prolonger à une heure avancée de la soirée, en préparation du second semestre de l'année scolaire. Etaient présents, MM. Richard Roland, de Godbout, Côte-Nord; Henri-E. Lavoie, de Rimouski, Gérard Provencher, Rimouski, Julien Boisclair, de Mont-Joli, Lucien Gagnon, Matane, Odilon Chabot, Val-Brillant, Emile Gagnon, Lac-au-Saumon, Ulric Lapointe, Anse Ste-Anne-des-Monts, Gaspé-Nord, J.-A. Leblanc, Bonaventure, Lucien Dumas, Bonaventure, et Lucien Dupuis, Grande-Rivière.

Au cours de l'après-midi, le groupe des inspecteurs est allé rendre visite à M. Paul Hubert, inspecteur régional du district, qui est retenu au Sanatorium St-Georges de Mont-Joli par la maladie.

Rimouskois choisi aide-de-camp

C'est à titre d'aide-de-camp qu'un officier originaire de Rimouski, le lieutenant Géraud Simard, a accompagné en Colombie Canadienne le lieutenant-gouverneur de la province, l'hon. Gaspard Fauteux, et Mme Fauteux. Les châtelains de Bois de Coulonge représentaient alors la Marine Royale au rebaptisage du navire Uganda qui sera connu désormais sous le nom de "Québec". La cérémonie a eu lieu à Esquimalt, près de Victoria. On sait que le lieutenant Géraud Simard, fils de Me Gérard Simard, est attaché au H.M.C.S. Montcalm, de Québec.

Elections municipales DANS NOS PAROISSES

A l'issue de l'élection municipale de lundi, à **Luceville,** le vote prépondérant du secrétaire, M. Antonin Fournier, a maintenu au siège No 1 le conseiller sortant de charge, M. Philippe Bouchard. Celui-ci et le candidat opposant, M. Irenée Thibault, avaient en effet obtenu chacun 139 votes au cours de ce scrutin. On sait que, dans la municipalité de Luceville, des acclamations ont été faites à MM. les conseillers J.-Aurèle Gagnon et Edmond Desrosiers, lors de la mise en nomination.

A **St-Fabien,** M. Théophile Fournier, commis-marchand, a défait l'autre candidat aux charges municipales, M. Adélard Morin, industriel, par 80 voix de majorité. M. Fournier succède donc à M. Désiré Bernier au siège No 2.

Dans la municipalité de **Lac-des-Aigles,** où six candidats étaient en lice, les vainqueurs sont M. Pierre-Charles Charron, qui a obtenu 120 voix, M. Léo Boucher, 100 votes et M. Albert Dupéré, 98 votes. Les deux conseillers sortant de charge, MM. Isidore Morin et Hervé Rioux, ont été défaits ainsi que M. Joseph Veilleux.

Le premier conseil de la nouvelle municipalité de **Fleuriault** a été élu par acclamation, mercredi avant-midi, soit le 16 janvier. M. Albert Dubé accède à la mairie et les conseillers élus sont MM. Napoleon Banville, P.-E. Rioux, Louis Lévesque, Ernest Dubé, Paul Jalbert et Alphonse Morissette. Ce dernier passe du conseil de St-Gabriel à celui de Fleuriault. Sa propriété fait en effet partie du secteur détaché de St-Gabriel pour former la nouvelle municipalité de Fleuriault.

Ce démembrement a encore privé le conseil de **St-Gabriel** de deux autres conseillers et on a eu à reformer lundi dernier les cadres administratifs de cette municipalité. Ont été nommés conseillers par intérim, MM. Robert Gagnon, Ferdinand Parent et Alphonse Dionne. Ils termineront, avec M. le maire Michel Lévesque et MM. les conseillers Thomas Litalien, Alfred Fortin et Philippe Roy, un mandat qui prendra fin en mai prochain.

Dans la nouvelle municipalité des **Boules,** comté de Matane, où la mise en nomination avait lieu également le 16, deux candidats briguent la mairie. Ce sont MM. Philippe Castonguay et Simon Gaudreau. Les candidats en lice pour les charges de conseillers sont MM. Wilfrid Turcotte, Egide Canuel, Jean Robichaud, Joseph St-Laurent, Albert Migneault, Damase Ruest et Thomas Pineau.

A **Padoue,** comté de Matapédia, les trois conseillers sortant de charge MM. Louis Caron, Amable Turcotte et Wilfrid Lecours ont été remplacés respectivement par MM. Antoine Caron, Octave Blanchette et Ludger Caron, tous élus par acclamation.

Assemblée de la Croix Rouge de Rimouski le 29 janvier

L'assemblée annuelle de la section de Rimouski de la Société canadienne de la Croix Rouge se tiendra le mardi 29 janvier, à 8 heures p.m., à l'hôtel de ville, sous la présidence du président sortant de charge, le juge Amédée Caron. Cette assemblée sera marquée par la présentation des rapports de la secrétaire et de la trésorière et des responsables des différents sous-comités.

Au cours de la même réunion, on procèdera à l'élection de nouveaux administrateurs, à la formation des sous-comités.

BEAU SUCCES DU CONCOURS DE DECORATIONS EXTERIEURES

de la Chambre de Commerce des Jeunes

La campagne de décorations et illuminations extérieures organisée par la Chambre de Commerce des Jeunes à l'occasion de Noël a remporté un beau succès. C'est avec joie que nous avons constaté une grande amélioration sur le nombre et l'originalité de ces décorations par toute la ville tant chez les marchands qu'aux résidences privées.

Les trois juges qui ont parcouru les rues de la ville le soir du 28 décembre avaient une tâche difficile à accomplir pour désigner les gagnants. Ils ont dû à plusieurs reprises revenir sur leurs pas afin de faire un choix aussi équitable que possible. Voici donc le résultat de ce concours tel qu'il nous a été remis par les juges :

Section des vitrines

M. Robert Dessureault a été choisi vainqueur de cette section. M. Dessureault avait en effet préparé une magnifique vitrine dont vous pouvez constater la valeur décorative en vous reportant à la photographie publiée dans ce journal. Une copie de cette photo fut remise à M. Dessureault comme souvenir.

Il nous fait aussi plaisir de mentionner les décorations des magasins Verreault et Roy Electrique, lesquels avaient également beaucoup d'illuminations extérieures.

Section des résidences privées

Pour cette section, les gagnants ont été choisis dans l'ordre suivant : M. J.-Arthur Raymond, 13 Lepage; Me Maurice Tessier, rue St-Germain; Dr Gaston Beaulieu, 198 de l'Evêché; M. Léopold Tremblay, 7 Notre-Dame-ouest; M. Urbain Bernier, rue Belzile.

Un prix spécial est décerné à M Benoît Ste-Marie pour la décoration des Appartements Tanguay, angle Ste-Marie et St-Louis. Tous ont pu remarquer la beauté d'ensemble des décorations de cette maison.

Nous félicitons les heureux gagnants de ce concours pour l'originalité de leurs décorations.

Les prix distribués sont les suivants :

Une lampe torchère, offerte par la

(Suite à la page 9)

1er PRIX DE DECORATION.—Voici une photo de la magnifique montre que le magasin de meubles Robert Dessureault, de Rimouski, avait réalisé à l'occasion des fêtes. Cette montre lui a valu le premier prix de décoration au concours de la Chambre de Commerce des Jeunes.

SPECIAL

20 % D'ESCOMPTE

sur tous nos lainages : gilets, jupes, habits de laine, costumes de lainages, etc. 1 à 12 ans. Très beau choix de gilets et vestes de laine.

SUPERBES OCCASIONS

A LA

POUPONNIERE ENR.

214 ST-GERMAIN, - RIMOUSKI - TEL : 2716

SPECIAL

Une très grande quantité d'articles qui ne peuvent être énumérées, seront vendus en spécial.

De véritables aubaines vous attendent.

Mamans !

Voici une chance exceptionnelle d'habiller vos enfants avec de chics vêtements chauds, attrayants, durables.

Ouverture, SAMEDI, le 19 JANVIER, à 9 heures A. M.

24 ENVELOPPES en beau Chinchilla, avec pattes et bras, garnis de lapin blanc. Bleu ou rose. Rég. $5.75. Pour seulement :

$2.95

8 COSTUMES de skis, pour fillettes. Gabardine 2 tons, marine avec rouge. Très belle valeur. 3 à 14 ans. Régulier $17.95. Pour :

$12.95

12 PAIRES de "slacks" en gabardine de laine, doublés en Casha piqué, modèle Downhill, 3 à 6 ans x. Taupe, bleu aviateur. Rég. $8.00. Réduits à :

$5.50

7 ENSEMBLES 3 pièces, pour garçons, qualité supérieure. Grandeurs 3 à 6 x ans. Couleurs assorties. Valeur au-delà de $20.00, pour :

$13.00 à $15.00

8 DOUZAINES DE BAS en cachemire beige, de marque "Little Beauty". Qualité supérieure.

REDUCTION DE 20 %

14 JAMBIERES en laine, marque Regent. Couleurs rouge clair, marine et autres. Valeur $3.75. Pour :

$2.95

30 CHAPEAUX en velours cordé, avec oreilles. Couleurs et grandeurs assorties. Valeur $2.25. Pour :

$1.50

35 HABITS pour petits garçons, 3 à 6 ans. Modèle avec chemise mercerisée. 9 pantalons en lainage, tous de marque "Goosey-Gander". Couleurs assorties. Valeur jusqu'à $4.95. Pour solder à :

$2.25

36 PAIRES DE PANTALONS longs pour garçons. Qualité de covert-cloth etflanelle. Couleurs marine, brun, gris. Grandeurs 24 à 34. Rég. $4.95. Pour :

$3.50

24 MANTEAUX de fillettes, 7 à 14x ans, d'une qualité parfaite, aux teintes nouvelles.

A SOLDER AU PRIX DU MANUFACTURIER

13 ENSEMBLES 3 pièces pour fillettes 2, 3, 3x ans. Modèles très nouveaux. Fabrication "Little Nugget". Bleu, rose, vert. Valeur $22.50. Pour:

$15.00

5 DOUZAINES DE GANTS en laine, marque "Grand-Mère". Grandeur 2 à 12 ans. Couleurs : rouge, bleu, brun, vert. Valeur $1.29. Pour :

98c.

12 PALETOTS en drap, de très belle qualité, pour garçons. Couleur brune seulement. Grandeurs 8, 10, 11, 12 ans. Valeur de $19.95. Pour :

$15.25

11 SNOWSUITS en suède de Norvège, qualité exceptionnelle. Fabrication "gay top", gradeur medium-large. Blanc, bleu, rose, jaune. Valeur $14.90. Pour :

$10.50

28 ROBES assorties, pour fillettes, de qualité "Goosey-Gander". Valeur indiscutable. Confection parfaite Grandeurs 3 à 12 ans. Rég. jusqu'à $10.00. Pour :

1/3 PRIX

22 COMPLETS pour garçons, avec 2 pantalons. Très belle qualité de tweed. Brun, gris, bleu. Grandeurs 24, 26, 28. Rég. $15.95, pour :

$12.50

30, 31, 32. Rég. $21.95, pour :

$15.95

Campagne du TIMBRE DE NOEL

(7e bulletin)

Recette de $14,761.87

La Compagnie Quebec North Shore Paper, de Baie-Comeau, (département du bois), souscrit le beau montant de $250.00 — Les corporations municipales de Baie-des-Sables et de St-Léon-le-Grand souscrivent chacune $25.00 — Les citoyens de Rivière Portneuf, cté de Saguenay, souscrivent $22.26.

En date de lundi le 14 janvier 1952, la recette enregistrée au Comité régional du Timbre de Noël de Mont-Joli et du Bas St-Laurent s'élevait au beau montant de $14,761.87 soit 92% de notre objectif de $16,000.00.

Nous avons reçu à date 9706 réponses soit 55% des 17,690 lettres que nous avons expédiées le 19 novembre dernier. Sur ce nombre, 7671 personnes, compagnies ou associations ont souscrit le montant de $14,455.91, soit une moyenne de $1.88 par personne pendant que la vente de timbres de Noël faite par sollicitation personnelle remportait le montant de $305.96 pour un grand total de $14,761.87, à comparer à $12,750.14 souscrits à pareille date l'an dernier, soit une augmentation de plus de $2,000.00.

C'est une augmentation considérable si l'on tient compte que notre Comité a expédié cette année 1500 lettres de moins quel 'an dernier et c'est un succès magnifique pour lequel nous devons féliciter chaleureusement tous nos généreux souscripteurs qui ont bien compris l'importance de souscrire promptement et le plus généreusement possible au cours de cette campagne.

Nous avons souligné au cours des derniers communiqués les souscriptions généreuses qui ont été faites au cours de cette campagne mais il nous plaît de signaler dans le présent communiqué la souscription de la Compagnie Quebec North Shore Paper, de Baie-Comeau (dépt. du bois), qui a bien voulu souscrire cette année encore le montant magnifique de $250.00, geste qui sera certainement imité par son département du moulin qui a l'habitude de le faire chaque année. Nous attendons le rapport final de nos bons amis de Baie-Comeau et de la Côte-Nord et il n'y a aucun doute que ce rapport nous vaudra d'autres belles surprises que nous serons heureux de vous signaler lors d'un prochain rapport.

Poici la liste des personnes qui ont souscrit un montant de $5.00 et plus depuis notre dernier communiqué.

Quebec North Shore Paper Co. (dept. du bois), Baie-Comeau, $250; Municipalité de Baie-des-Sables, $25; Municipalité de St-Léon-le-Grand, $25; Les citoyens de Rivière-Portneuf, cté Saguenay, $22.26; Méthot & Gagné, Rivière-du-Loup, $15; Quebec North Shore and Labrador Railway Co., $13.

ONT SOUSCRIT $10.00

Meubles Talon Limitée, Rimouski; Municipalité de St-Gabriel Lallemand; Piuze, Dr Maurice, Matane; Thériault, Léon, Isle-Perte.

A SOUSCRIT $6.00

Société Coopérative Agricole, Matane.

ONT SOUSCRIT $5.00

Audet, Mlle Rita, Guité; Bhérer, Mme Vve Georges, Rimouski; Charest, Hormisdas, Matane; Cimon, Horace, Rivière-du-Loup; Dion, Dr Gérard, Rimouski; Dufour, J.-Antonio, St-Alexis de Matapédia; Fortin, Alfred, St-Gabriel-est; Gagné, Mme Léo, St-Tharsicius; Lavoie, Siméon, Trois-Pistoles; La Brigade des Pompiers, Mont-Joli; Lévesque, M. et Mme Georges, St-Gabriel; Municipalité de l'Isle-Perte; Municipalité de St-Charles de Caplan; Municipalité de St-Fabien; Municipalité de St-Jean l'Evangéliste; Paradis, Ernest, Rimouski; Paradis, Pierre, Mont-Joli.

Voici la position de nos sections en date du 14 janvier 1952 :

Mont-Joli et Vallée de Matapédia	$3,912.28
Rimouski et environs	3,805.09
Rivière-du-Loup et Témiscouata	2,842.99
Matane et environs	1,684.74
Comté de Kamouraska	1,247.41
Comté de Bonaventure	984.10
Comté de Saguenay	285.26
TOTAL :	$14,761.87

Il est intéressant de noter la chaude lutte que les sections de Mont-Joli et de Rimouski se font à l'occasion de cette campagne. Les citoyens de ces deux régions rivalisent d'une belle générosité qui les honore et ils s'efforcent de placer leur section en tête du classement, et c'est pourquoi, nous avons le plaisir de constater cette année une belle augmentation dans les recettes de notre Comité. De plus, il est intéressant de noter que toutes nos sections sont en avance sur l'an dernier et il nous fait surtout plaisir de signaler les magnifiques augmentations obtenues dans les sections de Rimouski, $670.00; Rivière-du-Loup, $466.00; Matane, $285.00, et Bonaventure, $200.00.

Nous espérons donc recevoir une réponse de toutes les personnes qui ont reçu notre lettre d'appel et plus spécialement de celles qui avaient l'habitude de souscrire à l'occasoin de cette campagne afin de nous permettre d'annoncer à toute la population que notre objectif a été dépassé, lors de la publication de notre prochain communiqué qui aura lieu au début du mois de février.

(Communiqué)

ACCIDENTS DIVERS

Mme Norman Gendreau, de Rimouski, qui revenait récemment de Montréal avec son mari, a été victime d'un accident au moment où elle venait de débarquer du train du matin. Après avoir fait quelques pas, Mme Gendreau fit une chute et se fractura le poignet gauche, à deux endroits. Elle fut transportée immédiatement à l'hôpital St-Joseph de Rimouski.

Une famille de la rue St-Pierre a dû recourir au service d'un médecin pour recevoir les soins nécessaires après avoir été intoxiqués par du gaz se dégageant d'une chaufferette. Le père, la mère et les deux garçonnets ont été rudement incommodés.

M. Achille Pelletier, de Matane, s'est fracturé le bras droit, dans une chute qu'il fit dans sa cave en allant chercher du charbon. Il s'est également infligé des contusions au visage.

● **ROULEMENTS MINUSCULES.** Des billes d'acier de 0.006 pouce de diamètre, — qu'on prétend les plus petites billes de précision au monde, — feront partie de la série de roulements exposés à la Foire des industries britanniques (Earls Court et Olympia à Londres et Castle Bromwich à Birmingham, du 5 au 16 mai).

OBSEQUES DU Dr LEON LEDUC

L'inhumation du Dr Léon Leduc à St-Raymond de Portneuf a été l'occasion d'un éloquent témoignage à la mémoire du regretté disparu en même temps que d'un hommage de sympathie aux membres de sa famille. Les funérailles du Dr Leduc ont eu lieu en la cathédrale de Rimouski en présence d'une grande affluence de dignitaires ecclésiastiques et laïques. S. Exc. Mgr Bruno Desrochers, évêque de Ste-Anne de la Pocatière, assistait aux obsèques du défunt, son cousin germain.

L'inhumation a été faite dans le lot familial de M. Paul Desrochers, de Québec, son beau-frère. Le chant d'un libera en l'église de St-Raymond avait précédé l'inhumation au cimetière paroissial. Le R.P. Alexandre Desrochers, O.P., beau-frère du Dr Leduc, a présidé à cette cérémonie.

Mgr Ferdinand Vandry, P.A., V.G., recteur de l'université Laval, assistait aussi à la cérémonie, de même que M. l'abbé Georges-Henri Bilodeau, curé de la paroisse, et MM. les abbés Joachim Fraser et René Villeneuve, vicaires de la paroisse.

Le deuil était conduit par M. Paul Desrochers, de Québec, MM. Lucien Dumont, des Trois-Rivières, le Dr Paul Fugère et M. Guy Plamondon. Une vingtaine de voitures de Québec avaient escorté la dépouille mortelle, depuis Québec, après son arrivée de Rimouski, jusqu'à l'église de St-Raymont et de là au cimetière paroissial.

On remarquait en effet dans l'assistance les docteurs Jean-Baptiste Jobin, Donat Lapointe, Honoré Nadeau, Rosaire Gingras, Gustave Auger, Marcel Plamondon, Lucien Rinfret et Charles Rinfret, de Québec; M. Lucien Mainguy, architecte, de Québec; MM. Arthur Lagueux, Paul Bussières; Barthélemi Bourassa, Edgar Lemieux, Pincent Bolduc, Edouard Caron, Lucien Plamondon et d'autres citoyens de Québec et de la région. On notait aussi la présence de nombreux citoyens de St-Raymond.

Nous réitérons à la famille en deuil nos très vives condoléances.

AVEZ-VOUS UNE QUESTION A POSER CONCERNANT L'ASSURANCE-CHOMAGE OU LE PLACEMENT

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser :

Question. Vous dites que pour avoir droit à une autre réclamation je dois compter 60 jours à mon crédit. Depuis 1941, je verse des contributions à la caisse. Pourquoi me refuse-t-on des prestations ?

Réponse. Les règlements exigent une période minimum d'emploi assez récente comme preuve à l'effet que le réclamant continue de s'intéresser suffisamment à un emploi assurable pour qu'on puisse dire qu'il a toujours un intérêt pécuniaire dans la caisse. Il ne lui suffit pas d'établir qu'il a déjà occupé un emploi assurable ou qu'il a accepté un emploi assurable la veille de la date où il est tombé en chômage. Par conséquent, pour toute réclamation, il doit compter à son crédit au moins 180 contributions au cours des deux dernières années dont 60 doivent avoir été versées pendant la dernière année ou 45 au cours des derniers 6 mois. Ces périodes d'éligibilité aux prestations peuvent être prolongées si, au cours de ces périodes le réclamant a été malade ou a travaillé à son propre compte ou a été employé dans une occupation non assurable.

Question. Mon fils est au sanatorium. Peut-il retirer des prestations ? Si non, pourquoi ? Puis-je retirer des prestations à l'égard de jours où je suis malade ?

Réponse. Les prestations d'assurance-chômage remplacent en partie la rémunération qu'un assuré perd du fait qu'il ne peut se trouver un emploi et qu'il est capable de travailler, mais l'assurance-chômage n'est pas l'assurance-santé. Comme condition préalable au droit aux prestations qui doit être remplie à l'égard de chaque jour pour lequel des prestations sont payées, le réclamant doit être capable de travailler et être disponible pour un emploi. Une personne dans un sanatorium ne peut remplir cette condition et, par conséquent ne saurait avoir droit aux prestations. Pour la même raison, une personne ne peut retirer des prestations lorsqu'elle est malade.

● Il y a 32,000 tonnes d'or en circulation dans le monde. Si cet or était distribué équitablement aux 4 milliards d'humains chacun en recevrait pour $250.
92 livres en 1951.

● Des bateaux-citernes d'une capacité de 90,000 gallons amènent en Grande-Bretagne le vin français, soit près d'un demi-million de bouteilles à chaque voyage.

NOMINATION DU LT-COL. PAUL TRIQUET, V.C. Commandant du Régiment de Lévis

Lors d'une grande réception au Manège Militaire de Lévis, à l'occasion de la récente nomination du major-général J.-P.-E. Bernatchez, C.B.E., D.S.O., C.D., commandant de la région militaire du Québec, et du brigadier Frank-J. Fleury, M.B.E., E.D., commandant du Secteur de l'Est du Québec, l'appointement du lieutenant-colonel Paul Triquet, V.C., fut annoncé par le major-général Bernatchez comme commandant du Régiment de Lévis.

Cette réception eut lieu dans les salons du Mess des Officiers de ce régiment.

les hôtes recevant les invités étaient : le major-général J.-P.-E. Bernatchez, le brigadier et Mme Frank-J. Fleury, le lt-col. honoraire et Mme C. Vaillancourt, le brigadier J. N. E. Atkinson, le lt-col. P. Triquet, le major et Mme A. Couet.

Au nombre des invités nous remarquions : les brigadiers J.-G. Francoeur, M. Archer, les colonels G.-E. Marquis, J.-C.-J. Robitaille, les lt-colonels H. Baribeau, Yves Bernier, J. M. Corbett, L.-A. Gagnon, J.-P. Giroux, J.-F. L'Espérance, J.-E. Paré, J.-N. Turgeon, L.-F. Trudeau, G. W. Murray, J.-E. Côté, les majors R.-H. Lahaie, M. A. Dolan, R. Fortier, T. Bilodeau, M. Samson, J.-G. Gagnon, H. Moss, J.-R. Picard, G. Sévigny, M. Jean, les capitaines L.-E. Gagnon, P.-E. Duclos, J.-P. Thivierge, P. Lachance, G. Dorion, J. DeBilly, MM. J.-A. Samson, m.p.p., L.-P. Guay, maire de Lauzon, A. Bégin, maire de Lévis, capt. G. Forest et plusieurs autres personnalités de la ville et de la région.

PRÊT CORDIAL

PAYEZ VOS COMPTES COURANTS SUR VOS REVENUS FUTURS AVEC UN Prêt cordial DE NIAGARA

Quand les comptes s'accumulent, vous pouvez les liquider promptement avec un prêt Niagara. Des montants jusqu'à $1,000 peuvent être obtenus promptement. UN de nos quatre modes de paiements convient à votre budget et nos taux sont raisonnables. Tout prêt jusqu'à $1,000. est couvert par une assurance-vie, sans frais supplémentaires, pour votre protection. Le service est cordial. Empruntez avec confiance au cours d'une entrevue cordiale et privée.

NIAGARA FINANCE COMPANY LTD.
FILIALE DE INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LTD

A RIMOUSKI
M. Jacques Tremblay, gérant
155 rue St-Germain — Tél : 3351

Branche à Rivière-du-Loup et dans 58 autres villes du Canada

PRÊT CORDIAL PRÊT CORDIAL

MICHAUD ENREGISTRÉ

54 Avenue de la Cathédrale RIMOUSKI Tél: 2125

C'est bien vrai

Grande vente d'inventaire de PALETOTS

POUR HOMMES ET JEUNES GENS. VOUS VOUDREZ ACHETER LE VOTRE (PRIX VARIANT A PARTIR DE $10.50) ET VOUS RECEVREZ EN PLUS

LES 2/3 (DEUX TIERS) DU MONTANT DU PALETOTS EN MARCHANDISES VARIEES A VOTRE CHOIX.

CETTE OFFRE N'EST VALABLE QUE JUSQU'AU 26 JANVIER

DU 21 AU 26 JANVIER
UN AUTRE DE CES SPECIAUX DONT VOUS VOUS SOUVIENDREZ.

DRAPS DE FLANELLETTE CARREAUTEE
70 x 50 AUBAINE à $2.25 pièce

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Journal régional hebdomadaire publié par
L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI, Ltée
222 rue St-Germain RIMOUSKI Téléphone : 4231

Abonnement : $2.00 par année —
Membre de l'Association des Journaux hebdomadaires canadiens-français
Membre de "Audit Bureau of Circulation"
Membre de "Class "A" Weekly Newspaper Association"
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe par le Ministère des Postes, Ottawa

jeudi, 17 janvier 1952

L'ETABLISSEMENT RURAL

Perspectives... 1952

Ce qui compte davantage chez un peuple soucieux de survivre c'est la possibilité pour celui-ci de renouveler sans cesse ses sources de vie, de se maintenir dans un état de jeunesse propice à son expansion nécessaire sur le sol qu'il habite. Cela implique qu'il sache conserver une aussi forte proportion que possible des siens dans une ambiance favorable à la conservation et à la transmission de la vie, au maintien et au développement des qualités et des vertus chrétiennes. Or le peuple canadien-français pas plus que les autres ne doit passer outre à cette réalité, sans quoi il aura tôt fait de s'acheminer vers son déclin, vers sa disparition éventuelle en raison des dangers d'assimilation qui le guettent et qui ont déjà passablement réduit chez lui sa capacité de résistance aux courants matérialistes envahissants. Sa seule planche de salut, il la trouvera donc dans un retour aussi prochain que possible à sa politique séculaire de peuplement qui lui a dans le passé permis de s'emparer de vastes étendues de sol et de les conserver jusqu'à présent pour la postérité.

A ce point de vue l'année 1951 n'aura pas été bien différente des autres, car en dépit de tous les efforts qui se déploient en faveur du déclenchement d'un mouvement d'établissement local et extra-provincial d'envergure, les résultats obtenus ne peuvent nullement se comparer, même de loin, à ceux que s'est assurés notre activité économique. A proprement parler, notre problème d'établissement rural reste entier. Le dépeuplement de nos campagnes s'accélère plutôt que de diminuer; nos paroisses agricoles continuent de perdre leur relève; le nombre de fermes à vendre augmente de semaine en semaine, tandis que les établissements en terre nouvelle n'arrivent pas à combler le centième des besoins que nous éprouvons normalement. On est tellement fasciné par la possibilité de faire des gains faciles en dehors de l'agriculture, que l'on ne songe guère à la répercussion désastreuse qu'aura plus prochainement qu'on le pense sur la survie de notre groupe ethnique la désaffection concertée du sol au profit des centres urbains. Dans certains diocèses du Québec l'exode rural a été si considérable depuis quelques années que l'on est à se demander sérieusement si l'on ne devra pas recourir aux mouvements d'immigration pour combler les vides les plus évidents. Durant ce temps nos groupments minoritaires de l'Ontario et de l'Ouest Canadien appellent de tous leurs voeux les renforts qui ne peuvent provenir d'ailleurs que du vieux Québec, de ces familles-souches d'où sont partis naguère ceux qui ont eu le courage d'ouvrir et de civiliser nos plaines aujourd'hui reconnues comme le grenier du monde. D'autant plus que du strict point de vue matériel, la masse des gens du Québec qui ont consenti ces dernières années d'aller partager la vie de nos groupements minorataires ont si bien réussi qu'ils ne songent nullement à regretter leur geste, encore moins à réintégrer leur petite patrie. Si donc le succès temporel n'est pas suffisant en soi pour amener le déclenchement d'un important mouvement de familles agricoles d'est en ouest, il est donc vrai de dire que l'établissement agricole doit être le résultat de convictions tout aussi profondes que celles qui ont naguère animé nos premiers défricheurs et nos pionniers. Au vingtième siècle tout comme au début de la colonie qui a donné naissance au peuple canadien-français ce sera le dessein apostolique qui multipliera dans l'ouest comme en terre nouvelle du Québec les foyers et les paroisses.

Les années prospères que nous traversons sont on ne peut plus propices au lancement d'un mouvement d'établissement à travers le pays. La plupart de nos familles de cultivateurs qui songent sérieusement à s'établir au loin pour l'amour de leurs enfants possèdent un actif qui les met en posture d'envisager l'avenir avec confiance, et qui leur permet en outre d'opérer des acquisitions fort intéressantes. Les jeunes qui ne possèdent pas tout ce qu'il faut pour jeter tout de suite les bases d'un établissement agricole, peuvent trouver à s'embaucher à des conditions très avantageuses chez des cultivateurs canadiens-français de l'Ouest pour lesquels le problème de la main-d'oeuvre devient chaque année un véritable cauchemar. Ainsi, à très peu de frais, ils apprennent à connaître le pays et, si l'on se fonde sur l'expérience récente, à l'aimer suffisamment pour y demeurer.

Marc R. MEUNIER

FLASH

Les "Feuilles d'Erable" jouent de malchance. Après une série de défaites voilà que leur équipement prend feu. Souhaitons que leur nouveau costume leur soit plus chanceux.

* * *

En attendant, l'enthousiasme se maintient dans la Ligue du Bas St-Laurent. Les rencontres sont toujours fort agressives et la saison devrait enregistrer un grand succès. Même si tout ne va pas au goût de chacun, il faut maintenir notre appui, stimulant indispensable aux joueurs et aux supporteurs d'équipes.

* * *

1952 nous apportera sûrement deux élections sinon trois : nous aurons à élire en juin, à Rimouski, d'autres administrateurs municipaux; probablement durant le même mois se tiendront les élections provinciales; enfin, il n'est pas impossible que le fédéral lance aussi un appel au peuple. Mieux vaut donc se résigner dès maintenant et prendre la résolution d'aller voter lorsque le temps en sera venu.

* * *

Le syndicat qui groupe les ouvriers de l'amiante a trouvé à sa réunion de Sherbrooke qu'un bon moyen de faire un meilleur salaire, c'est de travailler plus longtemps dans la semaine. Il arrive ainsi à nos syndicats ouvriers d'avoir de ces aperçus réalistes. Un bon jour, ils découvriront qu'un autre excellent moyen de s'attirer de bonnes payes, c'est de permettre des profits substantiels à ceux qui investissent des capitaux dans l'entreprise privée, des profits substantiels qui permettront l'installation d'un outillage sans cesse amélioré qui sera à l'avantage du travailleur comme du patron propriétaire.

* * *

Mars, dieu de la Guerre, doit être satisfait des récentes additions aux arsenaux de la Boule ronde : la stratoforteresse Boering de 350,000 lbs qui peut voler 10,000 milles sans escale à 600 milles à l'heure, le nouveau fusil américain d'ordonnance, de calibre .30, pleinement automatique, qui tire 20 balles dans deux secondes ainsi que des grenades à charges percutantes, un revolver puissant et sans recul pour le fantassin de ligne, enfin une mitraillette à canon courbé à 90 degrés pour tirer de "l'autre côté du coin". Si les soldats de Papineau et de Riel voyaient ça...

* * *

M. A. D. Dunton assure au Comité parlementaire sur la radio que quoi qu'il arrive, Radio-Canada doit être indépendant et opérer sans aucune contrainte, au point même de pouvoir dépenser l'argent du public sans avoir de comptes à rendre au Parlement. M. Dunton pousse ainsi plus loin que le socialisme le plus arbitraire. Il propose tout simplement la négation, pour un organisme public, de tout contrôle connaissable. Radio-Canada veut même le pouvoir de disposer d'un réseau privé, d'un poste privé sans avoir de permission à demander aux propriétaires.

* * *

C'est surtout vers les mines de fer du Nouveau-Québec que se tournent les yeux; c'est là que peuvent germer les espoirs les plus audacieux. Ces mines renferment plus de 400,000,000 de tonnes de minerai de fer. Cela veut dire que si nous chargions des wagons contenant chacun 40 tonnes de ce minerai, nous aurions 10 millions de wagons couvrant une longueur de 75,000 milles, de quoi faire trois fois le tour de la terre. La consommation normale de fer, au Canada, est d'environ 4 millions de tonnes. On a là une idée de la richesse que représentent pour notre pays tout entier ces 400 millions de tonnes de minerai de fer.

Pour la première fois depuis que les chiffres officiels sont compilés, l'Office fédéral de la Statistique rapporte que les gages hebdomadaires ont atteint le 1er septembre dernier une moyenne de $50.00 dans l'industrie manufacturière canadienne.

L'OFS donne les chiffres suivants portant sur la semaine terminée le 1er septembre 1951 : l'employé a travaillé une moyenne de 41.5 à un taux horaire de 120.6 cents, portant son gain hebdomadaire à $50.05. Pendant la même période, l'année dernière, il a travaillé pendant une moyenne de 41.9 heures à 104.4 cents, pour un salaire de $43.74.
"Industrie"

Mlle Marie Poitras, de Rimouski, qui a déjà mérité plusieurs albums de disques pour des questions soumises au forum de l'opéra Metropolitan, le samedi après-midi, à Radio-Canada, a été de nouveau victorieuse samedi dernier.

COUP D'OEIL sur les événements

Situation économique

La lecture des journaux et périodiques de fraîche date apprend que l'année 1951 a été pour notre pays dans d'ensemble, une période durant laquelle plusieurs records ont été abaissés dans le domaine économique. Quiconque comprend un tant soit peu le langage des chiffres ne peut s'empêcher de constater que nos affaires commerciales ont atteint à un niveau formidable. Les institutions banquaires, les entreprises manufacturières, entre autres, ont pris une importance que jamais auparavant l'on aurait pu soupçonner. Le seul chiffre des dividendes versés aux détenteurs d'actions et d'obligations au Canada laisserait croire que de larges secteurs de la population se sont enrichis à une cadence extrêmement rapide. Succès donc sur toute la ligne, et que l'on doit à la découverte tout autant qu'à la transformation de nos fabuleuses ressources naturelles. Après une aussi excellente année plusieurs économistes et hommes d'affaires prévoient pour l'avenir prochain une activité et une production de richesses qui dépasseront encore de beaucoup ces sommets. C'est une perspective dont nous pouvons être justement fiers, parce qu'elle impute à notre pays des vertualités susceptibles de l'amener à prendre une place de plus en plus importante dans le concert des nations du globe. Autant dit des progrès matériels que nous avons pu enregistrer, de l'accumulation des biens temporels qui passent. Que doit-on penser maintenant de ces autres valeurs, tout aussi importantes sinon davantage, et auxquelles l'on ne semble pas s'attacher avec autant d'acharnement, voire même d'idéal ?

Marc R. MEUNIER

Le congrès de la Langue Française

Les assises patriotiques de 1952 à Québec, Montréal, Trois-Rivières et St-Hyacinthe remettront en cause certaines de nos plus belles traditions familiales et paroissiales. Le réveillon de Noël en famille, la bénédiction paternelle au Jour de l'An, la visite de la crèche de l'Enfant Jésus par les petits enfants accompagnés du père ou de la mère ou bien des grands-parents, la guignolée pour les pauvres, l'envoi des voeux en notre langue, sont parmi les coutumes traditionnelles les plus propres à perpétuer dans notre peuple l'esprit chrétien et la mentalité française.

Les Fêtes, peuvent servir de prélude aux jours de récollection nationale que nous offrira l'année 1952, par ses assises du mois de juin. En faisant la revue de "notre héritage culturel", le Congrès de Survivance française nous incitera à raviver nos motifs de fierté nationale et à prendre conscience de nos devoirs de parents, d'éducateurs, d'apôtres sociaux en face des idées matérialisantes qui envahissent notre pensée quotidienne.

Ce n'est pas l'accumulation d'héritages matériels qui fait la valeur d'un homme mais ce sont les richesses morales qui font les hommes de valeur. L'éducation familiale, scolaire et nationale n'a qu'une tendance: maintenir l'équilibre des forces spirituelles au service du peuple canadien par la survie des traditions, la pratique religieuse, le respect des lois et de la personne humaine. Nos pères ont vécu dans cette conscience d'hommes bien élevés et de citoyens intègres.

Alphonse DESILETS,
sec.-adjoint du Comité du Congrès.

L'octave de l'unité chrétienne

Le 18 janvier, fête de la chaire de saint Pierre s'ouvrira l'octave de prières pour ramener au bercail du Christ tous ceux qui s'en trouvent éloignés. Elle durera jusqu'au 25 janvier, fête de la conversion de saint Paul. Une intention particulière est assignée à chaque jour, ainsi : la conversion des Anglicans, des Juifs, etc. La prière officielle est la suivante :

Ant. Que tous soient un, Père, comme Vous en moi et moi en Vous; qu'eux aussi soient Un en nous afin que le monde croie que Vous m'avez envoyé.

"V. Je te dis que tu es Pierre.

"R. Et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.

"Prions. Seigneur Jésus-Christ, qui avez dit à vos Apôtres: je vous laisse la paix, je vous donne ma paix, ne considérez pas mes péchés mais la foi de votre Eglise. Daignez lui donner, selon votre volonté, la paix et l'union à Dieu, qui vivez et régnez dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il".

Semaine du Dimanche

La prochaine Semaine du dimanche aura lieu, sous le patronage de Nosseigneurs les Evêques, du 27 janvier au 3 février 1952. Elle devra rappeler la nature du précepte dominical, dont l'observation est rendue plus difficile de nos jours, et en faire saisir toute l'importance.

Nous nous placerons surtout au point de vue de la famille. "Le dimanche et la famille", tel est le sujet que nous proposons aux réflexions et aux méditations des catholiques canadiens durant cette semaine : la haute valeur de la famille, ses liens avec le précepte dominical, les avantages qu'elle retire de son observation, de quels éléments celle-ci se compose.

LA LIGUE DU DIMANCHE

LE COIN DE

L'AMBULANCE ST-JEAN

(POUR LA FOI, AU SERVICE DE L'HUMANITE)

ORIGINES DE L'ASSOCIATION AMBULANCIERE ST-JEAN

La fondation de l'ordre religieux des Chevaliers de l'Hôpital St-Jean de Jérusalem date de la première Croisade. Ces Chevaliers se nommaient aussi Hospitaliers.

Il convient de mentionner qu'avant cela, les hospices en Palestine, fondés à la fin du VIe siècle par Saint Grégoire le Grand et restaurés par Charlemagne, existèrent sans interruption jusqu'à la venue des Croisés.

Les Hospitaliers de St-Jean, institués au XIe siècle, avant 1070, vécurent d'abord sous la règle de Saint-Benoît. Leur association religieuse et militaire date seulement de la fin de la première Croisade, c'est-à-dire vers l'an 1100. Après la conquête de la Palestine par les Chrétiens, ils furent organisés en ordre spécial, grâce aux efforts de Gérard, le premier Grand Maître de l'Ordre. Une bulle du Pape donna à ce Gérard le titre d'Institutor. Gérard était un frère oblat de l'Eglise Sainte-Marie-Latine dont l'Hôpital de Jérusalem dépendait. Il était originaire de Provence et dirigea l'Ordre jusqu'à sa mort en 1120.

(ACTIVITES DE LA BRIGADE DE RIMOUSKI)

Nos ambulanciers sont entrés en service au Colisée de Rimouski. C'est dire qu'à chaque joute qui se dispute, cinq ambulanciers sont prêts à toute éventualité.

Bien que nos gens ne soient pas encore costumés, on peut tout de même les reconnaître par leur assiduité au devoir et par un brassard qu'ils portent au bras droit.

Dès le début des activités de la Division Ambulancière St-Jean de Rimouski, nos "gars" ont été appelés à dispenser leurs premiers soins.

Les 2, 4 et 6 janvier, cinq accidents mineurs ont été rapportés dont 4 traités.

Par contre, au dire des spectateurs, un de nos ambulanciers trouva la glace un peu glissante alors qu'il accourait auprès d'un blessé au centre de la glace. "Soit que le blessé en question ne voulait pas être le premier à utiliser le brancard, soit que la confiance créée par la présence des secouristes lui donna un surcroît de force, notre blessé en question se remis seul sur pied". On en fut quitte pour un retour applaudi au poste de secours. **"Bravo les gars".**

(Suite à la page 8)

"Samson & Dahila"

Lundi soir, le 21 janvier, le "Théâtre lyrique Molson" présentera à la radio le célèbre opéra de Saint-Saëns : "Samson et Dalila".

Les principaux rôles seront confiés à Jacques Gérard, Patricia Poitras et Robert Savoie. Comme d'habitude, l'orchestre sera sous la direction de Jean Deslauriers, la narration sera faite par Albert Duquesne, et Roger Baulu sera l'annonceur de l'émission.

Le "Théâtre lyrique Molson" est commandité par Molson's et radiodiffusé chaque lundi soir, de 9 à 10 heures, par les postes de Radio-Canada.

Résultat magnifique à St-Juste

Le 30 décembre dernier, la population de St-Juste-du-Lac assistait nombreuse à une soirée récréative organisée par les diverses associations de la paroisse. M. l'abbé Joseph Lauzier, curé, rehaussait cette soirée de sa présence. Les recettes perçues se sont élevées à $402.89, montant qui fut versé aux oeuvres paroissiales.

Naissance.— Est né le 14 décembre, à l'hôpital de N.-D.-du-Détour, Joseph-Jean-Maurice-Jacques, enfant de M. et Mme Maurice Boulay (Jacqueline Roy), de St-Juste. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Roy, grands-parents de l'enfant.

Va et vient.— Mlle Mariette Caron, de Québec, a passé la fête de Noël chez son père, M. Georges Caron.

— M. Raymond Michaud, de Québec, était aussi de passage chez son père, M. Eugène Michaud.

— Les étudiants et étudiantes sont retournés à leurs maisons d'éducation après le congé des fêtes. Ce sont Mlles Lucienne et Cécile Michaud, normaliennes à Ste-Rose-du-Dégelis, Huguette Dufour, au couvent de N.-D.-du-Lac, MM. Hector Dubé et Edgar Michaud, séminaristes à Rimouski, et Paul-André Michaud, de l'Ecole de Commerce de la même ville.

Soirée à Ste-Florence

La soirée d'amateurs qui a eu lieu le 29 décembre dernier, à Ste-Florence, a rapporté la somme de $164.64 qui fut attribuée aux oeuvres paroissiales. De magnifiques prix furent attribués à l'assistance.

Naissances à Ste-Florence.— Le 20 décembre, Gérald, enfant de M. et Mme Camille Richard (Jeanne Lévesque). Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Gagné, oncle et tante de l'enfant.

— Le 6, Marie-Claudette, enfant de M. et Mme Lucien Morin (Léopoldine Bérubé). Parrain et marraine, M. et Mme Camille Morin, oncle et tante de l'enfant.

Décès.— Le 3 janvier fut inhumée Marcelle-Annette, enfant bien-aimée de M. et Mme Yvon Richard (Elmire Lévesque.

Baie-des-Sables

Baptêmes.— Marie-Elise-Carmen, enfant de M. et Mme Armand Beaulieu (Blandine Bernier). Parrain et marraine, M. Léonard Perreault et Mme Marie-Elise Beaulieu.

— Joseph-Marc-André, fils de M. et Mme André Ouellet (Fortunate Santerre). Parrain et marraine, M. Philippe Santerre et Mlle Cécile Santerre, oncle et tante.

— Marie-Flore-Francine, fille de M. et Mme Benoît Ratté (Fernande Dufour). Parrain et marraine, M. Elisée Dufour et Mme Flore Fortin, grands-parents.

— Henri-Marcel, fils de M. et Mme Jean-Wilfrid Turcotte (Angéline Guy). Parrain et marraine, M. Chs-Henri Turcotte et Mlle Thérèse Gagnon.

Acclamations, à N.-D. du Lac

Lors de la mise en nomination des candidats aux charges de conseillers, le 9 janvier, pour la municipalité de N.-D.-du-Lac, les trois conseillers sortant de charge ont été réélus pour un nouveau mandat. Ce sont MM. Antoine Caron, Joseph Lebel et Ronaldo Moreault qui conservent leurs sièges pour un 2e terme.

Dans la municipalité de village de N.-D.-du-Lac, un conseiller sortant de charge, M. Joseph Lavoie, a été réélu sans opposition au siège No 2 durant que MM. Camille Lavoie et René Malenfant ont été élus par acclamation aux sièges 1 et 3.

FLASH

Le commerce de gros et de détail soutient bien la comparaison avec la période correspondante de l'an dernier. Rentrées passables ou bonnes. Les ventes d'appareils domestiques accusent un fléchissement important. La demande de bois à construire et de bois à pâte reste forte. Les stocks de bois sec sont encore faibles. On estime que l'exportation totale de bois à pâte, cette année, excédera celle de l'an dernier. On rapporte de nouveau une pénurie de bûcherons. La plupart des usines textiles produisent au-dessous de la capacité, et un certain nombre ont réduit la semaine de travail. La production des usines de lainage s'est un peu améliorée grâce aux commandes de l'Etat. Les producteurs de confection se heurtent à beaucoup de résistance de la part des détaillants. L'activité est encore restreinte dans la chaussure, et les tanneries ne sont que partiellement occupées. Les peaux brutes abondent et les prix sont faibles. Presque toutes les fabriques de meubles sont actives. La production est stable dans l'industrie lourde, mais les fonderies de fer s'inquiètent du manque de matières premières. La demande de fonte est forte et les prix ont monté. Les chantiers maritimes restent actifs grâce aux contrats du gouvernement.
(La Banque de Montréal)

LA COQUELUCHE

La coqueluche est très trompeuse à ses débuts. On tousse, le nez coule, on croirait d'un rhume ordinaire, et c'est à ce moment -là qu'elle est le plus contagieuse. Quand la toux convulsive et les vomissements apparaissent, il est évident qu'on est en présence de ce fléau de l'enfance qu'est la coqueluche, infection de la trachée-artère et des bronches, et dont les séquelles peuvent être graves, même au point de vue mental. Dès que l'on soupçonne la coqueluche, il faut mander le médecin. L'immunisation prévient la coqueluche.

COMMENCANT LUNDI LE 21 JANVIER

LIQUIDATION

APRES INVENTAIRE

COMMENCANT LUNDI LE 21 JANVIER

NOUS AVONS UN SURPLUS D'UNE TRENTAINE DE MOBILIERS DE CUISINE CHROMES, QUE NOUS DEVRONS LIQUIDER JUSQU'AU DERNIER AFIN DE DISPOSER DE CES MOBILIERS ASSEZ VITE.

NOUS CONSENTONS UNE REDUCTION ALLANT JUSQU'A

REDUCTION 60% REDUCTION

A L'OCCASION DE CETTE VENTE ET AUSSI DE NOTRE PREMIER ANNIVERSAIRE, POUR REMERCIER LE PUBLIC DE SON ENCOURAGEMENT DURANT L'ANNEE QUI VIENT DE S'ECOULER, UN

ESCOMPTE DE 20% SERA ACCORDE SUR TOUTE LA MDSE REGULIERE

VENEZ VOUS EN CONVAINCRE, LES PREMIERS ARRIVES AURONT LE PREMIER CHOIX.

Mobilier de cuisine chromé, 5 morceaux, jaune et vert.
Rég. $169.00. à liquider
$139.00

Mobilier de cuisine chromé, 5 morceaux, bleu et gris.
Rég. $179.00, à liquider
$139.00

Mobilier de cuisine chromé, 5 morceaux, rouge et noir, en Formica.
Rég. $259.00, à liquider
$209.00

Mobilier de cuisine chromé, 5 morceaux.
Rég. $169.00. à liquider
$ 09.00

Mobilier de cuisine chromé, 5 morceaux, vert.
Rég. $139.00, à liquider
$89.00

Mobilier de cuisine chromé, 5 morceaux en formica, fini acajou pâle.
Rég. $199.00, à liquider
$169.00

Mobilier de cuisine chromé, 5 morceaux, rouge et gris.
Rég. $199.00. à liquider
$149.00

Mobilier de cuisine chromé, 5 morceaux, en Formica, vert pois.
Rég. $219.00, à liquider
$169.00

Mobilier de cuisine chromé, 5 morceaux, rouge et gris.
Rég. $189.00, à liquider
$149.00

GRAND SPECIAL
POUR CETTE VENTE
REFRIGERATEUR MC CLARY,
9 pieds cubes,
AYANT SERVI COMME DEMONSTRATEUR, MAIS GARANTI COMME NEUF DE 5 ANS.
PRIX REG. $419.00.
$359.00
UN SEUL A CE PRIX

CES MARCHANDISES PEUVENT ETRE MISES DE COTE POUR LIVRAISON FUTURE ET ASSUREER GRATUITEMENT.

MEUBLES DE QUALITE

Henri Neilson Ltée

168 A ST-GERMAIN, - RIMOUSKI - TEL : 4567 - Résidence : 3257.

MEUBLES DE QUALITE

PETITES ANNONCES

A vendre

A VENDRE : terrain de 70 x 100, coin des rues Taché et Fiset. S'adresser à M. R. Beaudry, 160, de l'Evêché, tél : 2055, Rimouski.

A VENDRE : maison de 5 pièces, genre bungalow, ainsi que garage, situés sur un terrain de 50 x 125 pds. Pour informations supplémentaires, s'adresser à 10, rue Lamoureux, Rimouski.

A VENDRE : 3 sleighs blanches, 6 traîneaux avec entourage. Toujours en magasin : bassinettes 27 x 51, 24 x 48, 20 x 40, 18 x 36 et les matelas. Petites chaises berçantes, marchettes, - petit garde-robe combiné avec 4 tiroirs. Au Magasin S. BELLAVANCE, 381, rue tS-Germain, Rimouski, tél : 3796.

ATTENTION ! ATTENTION ! Je suis acheteur et vendeur de poêles et fournaises de seconde main. Aussi, à vendre, câble d'acier flexible, de toute grosseur et longueur. 2 engins à gazoline en parfait ordre et à bonnes conditions. S'adresser à Fortunat Marcheterre, 598, St-Germain, Rimouski-Est, tél : 3853.

A VENDRE : une chaufferette à l'huile, en bonne condition. Aussi un PALETOT de fourrue en "Buffalo". S'adresser à 40A, St-Joseph, Rimouski.

A VENDRE : maison de 11 appartements, visible en tout temps, à prix d'aubaine. S'adresser à 506, Blvd Jessop, Rimouski-Est, tél : 2743.

COUPONS, FIL, LAINAGE, GABARDINE, CRETONNE, MARQUISETTE, FIL mercerisé 5,000 vgs No 40, $2.75. Coupons de cretonne, voir ou commandez par la poste. Mme E.-M. Bernier, 28 St-François, beau choix, $2.00 la lb. Venez nous Rimouski, tél : 4486.

A VENDRE OU A LOUER : grands terrains 100 x 150 pieds, rue StGermain et Ste-Thérèse, face au boulevard ouest Rimouski. Une bonne maison de 30 pieds, 156, rue Rouleau-sud. Beau terrain au Rocher-Blanc avec petit chalet. S'adresser à J.-Arthur Matte, 870 ave Madeleine de Verchères, Québec.

STUDIO GARDENIA

Nous avons toujours en main des fleurs nouvelles pour toutes occasions : mariage, anniversaire, décès, etc. Livraison prompte et soignée. Pour être bien servi, adressez-vous toujours au STUDIO GARDENIA, propriété de Mlle Evelyne Coulombe, 10 Ave de la Cathédrale, tél. : 4561, Rimouski.

A VENDRE : réservoir à eau chaude, fournaise de cave, fournaise de plancher, poêle à bois, lit, sommier et matelas, bois de chauffage, harengs salés en seau. S'adresser J.-A. Ouellet, 594 St-Germain, Rimouski-Est, tél : 4470.

A VENDRE : lot de laveuses électriques : Blackstone, L'Islet, Connor, etc., etc., usagées mais en bon état de service. Chez Robert Dessureault, marchand de meubles, 322 rue St-Germain, Rimouski, tél. : 3216.

ATTENTION : distributeur autorisé des scies mécaniques "Disston Mercury & McCulloch". Marché Gaspésia Enr., 353-B, rue St-Germain, tél : 2365 ou 2543, Rimouski.

A VENDRE : lot de poêles émaillés de seconde main, en parfait état : L'Islet, Bélanger, Renfrew, etc., etc. L'assortiment est très bon. Venez faire votre choix chez Robert Dessureault, 322 rue St-Germain, Téléphone 3216.

A VENDRE : pour cause de maladie, voiture à patates frites. S'adresser à 44, rue de la Cathédrale, tél : 3485.

A VENDRE, pour cause de maladie, étal de boucher complet, livrable immédiatement. Très bonne clientèle. S'adresser à Mme Maurice Lavoie, tél : 276, Bic.

A VENDRE : terrain mesurant 72 x 108 pds, situé sur la rue St-Jacques. S'adresser à Mme Antoine Beaupré, 11 rue Ste-Thérèse, tél : 2140.

A VENDRE : cause de départ, mobilier de salon, 3 morceaux, comprenant "Davenport et chaises très confortables". 3 mois et demi d'usage. Aussi un piano usagé en bonne condition. S'adresser à 2, rue Rouleau, tél : 4373, Rimouski.

A VENDRE : automobile Hudson sedan 1949, 4 portes, radio et chaufferette. Excellentes conditions. S'adresser à 27, rue St-Laurent, tél : 2615.

TARIF des petites annonces

UN SOU DU MOT, MINIMUM, 25c.

A VENDRE : chaînes détachables ou avec rivets, convoyeurs, chaînes à billots, chaînes ornementales, chaînes pour remorques, chaînes d'extacades faites sur commande, poulies, crampons, etc. M. Zagerman Co. Ltd, Bayview Road, Ottawa, Ont.

A VENDRE : motocyclette "Harley Davidson" modèle 45, en parfait état. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à M. R. Beaudry, 160 de l'Evêché, tél : 2055, Rimouski.

A VENDRE : maison de 2 logements ainsi qu'un petit commerce. A vendre aussi sans commerce. Pour informations, s'adresser à 109, 3e rue du Camp, Rimouski, tél : 4189.

A VENDRE OU A LOUER, au Bic, le magasin "Au Bon Marché", comprenant 3 logements, fournaise à air chaud. Cause de vente, abandon des affaires. S'adresser à Mlle Alice Dubé, tél : 268.

COUPONS

ATTENTION, MESDAMES ! De réelles aubaines et des prix exceptionnellement bas vous attendent au Magasin du Coupon, 83 rue St-Robert, tél : 3277. Mme E. Alain, prop.

AUBAINE ! Meubles neufs ou usagés. Vendons et échangeons meubles de toutes sortes. Occasion exceptionnelle de vous procurer de bons meubles à très bon marché, aux Enchères CHERRIER, 1 rue Rouleau, angle St-Germain, tél : 4373.

A VENDRE : équipement de camp : lits superposés, couvertures, matelas, oreillers, draps, poêles de camp, chaufferettes, extincteurs, boyaux d'arrosage, pompes, toile goudronnée, tentes, etc. S'adresser à M. Zagerman & Co. Ltd, 100 Bayview Road, Ottawa, Ont.

A VENDRE : dans la ville de Rimouski et les alentours, plusieurs maisons privées et de commerce, à des prix de $1,600 en montant, avec termes très faciles. Pour toutes informations, adressez-vous à J.-Emile Bernier, 127 rue de l'Evêché, Rimouski, tél : 4374.

SERINS bons chanteurs, couleur orange, jaune citron, blanc, ainsi que cage, pied, bain et nourriture. S'adresser à 72 de la Cathédrale, tél : 2670.

A louer

A LOUER : bonne grande chambre à louer, pension si désirée. Chauffage central. S'adresser à 62-B, de l'Evêché, Rimouski, tél : 4272.

A LOUER : deux chambres spacieuses meublées. Pension si désirée. Service du téléphone. S'adresser à 8A, rue Rouleau, tél : 3359, Rimouski.

A LOUER : magasin situé à l'angle des rues Rouleau et St-Jean-Baptiste. S'adresser à M. J.-M. D'Astous, 57, rue Rouleau, tél : 4432, Rimouski-Sud.

A LOUER : logement de 8 pièces, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser à 284, rue St-Germain, Rimouski.

A LOUER : bonne grande chambre avec pension si désiré, chauffage central. S'adresser à 23, St-Hubert, tél : 3181, Rimouski.

A LOUER : chambres spacieuses, meublées, chauffées avec calorifères; permission de faire la cuisine. S'adresser à Mme J.-B. Moreau, 108, de la Cathédrale, Rimouski, tél : 3219.

A LOUER : deux appartements situés à 43A, rue Notre-Dame, Rimouski, tél : 3856.

A LOUER : chambre simple ou double, chauffée, usage bain et téléphone. Près de la Cathédrale. S'adresser par téléphone à 3431.

A LOUER : chambre spacieuse, meublée, chauffée avec calorifères, usage du téléphone. S'adresser à Mme Antoine Beaupré, 11, rue Ste-Thérèse, Rimouski, tél : 2140.

A LOUER : logement de 4 pièces plus chambre de bain. Libre immédiatement. S'adresser au numéro de téléphone 4581.

A LOUER : logement de 4 appartements plus chambre de bain, situé au numéro 635 St-Germain-est, tél : 2709.

On demande

MAISONS DEMANDEES pour clients dans tous les quartiers de la ville. Aussi postes de commerce. Paierai comptant. Jacques Martin Enr., tél. 2426, Rimouski.

MECANICIEN SUR MACHINE A VAPEUR (moulin à scie) offre ses services. Expérience de plusieurs années. Peut fournir références fiables. S'adresser à Cyrice Rioux, 386, St-Germain, Rimouski.

AVIS : Mlle Beaulieu discontinue de faire des ménages pour cause de santé. Tél : 2221.

DEMANDE D'EMPLOI : une personne de la ville demande un emploi pour travailler dans un magasin ou une pharmacie. Prière de s'adresser par téléphone au numéro 3835.

ON DEMANDE un homme qualifié pour travailler dans une manufacture de meubles. S'adresser à 67, St-Jean-Baptiste, Rimouski, tél : 4241.

ON DEMANDE une servante. S'adresser par téléphone au No 4386.

ON DEMANDE une bonne pour ouvrage général dans une petite famille sans enfant, sachant faire la cuisine de préférence. Gros lavage en dehors, soirées libres. S'adresser à Mme J.-A. Ouellet, 19, rue St-Louis, Rimouski, tél : 4523.

30,000 clients possibles liront une petite annonce que vous publierez dans cette page.

ON DEMANDE un homme ou une femme, à temps partiel, pour travail général de bureau. Minimum de connaissances exigé. S'adresser à 67, rue St-Jean-Baptiste, tél : 4241.

ON DEMANDE une jeune fille pour travail général à l'hôtel COLLIN. S'adresser au numéro de téléphone 4157.

ATTENTION ! ATTENTION !

Vendeurs demandés

La compagnie "Ronald Parties" a besoin de bons vendeurs dans le Bas St-Laurent et la Gaspésie pour la vente en démonstration de vaisselle de nylon "Tupper Seal".

Commission très intéressante. N'exige qu'un léger déboursé, tel que $15.50 et vous recevrez vos deux valises prêt à travailler. Pour plus de renseignements s'adresser à Mme J.-D. Trépanier, 171 St-Germain, tél : 4026, Rimouski.

Personnel

OBJET PERDU : une montre bracelet en or jaune avec bracelet de cuir noir, pour dame, a été perdue samedi soir. La personne qui l'aurait trouvée est priée de communiquer avec Mme Isidore Beaulieu, 88 St-Laurent, tél : 3524. Récompense promise.

REPARATION DE MONTRES etc. **Confiez-nous vos réparations de montres, bagues, allumeurs, colliers rasoirs électriques. Service à prix raisonnable, prompt et garanti. Commandes postales remplies avec soin Bijouterie FOURNIER Enr., Rimouski.**

ATTENTION : si vous désirez faire faire vos lavages à domicile, adressez-vous par téléphone au numéro 2306.

AVIS PUBLIC : je ne me tiens pas responsable des dettes contractées par ma femme, Mme Lionel Hins (Margot Lavoie), de Pointe-au-Père. (Signé) : Lionel Hins, Rimouski.

HOROSCOPE

Une vieille indienne peut vous dire par votre écriture, votre caractère et vos chances en amour, travail, affaires, avenir... Envoyez votre âge, questions et $1.00. Mme Marguerite Belly, Indian Reserve, Pte-Bleue Lac St-Jean, P. Q.

LETTRAGE : TOUS GENRES DE LETTRAGE COMMERCIAL ET AU **SCOTCHLITE.** ADRESSEZ-VOUS A EMILIEN ALAIN 83, rue St-Robert, Tél : 3277.

FAITES REARGENTER vos miroirs à la Vitrerie BELANGER, 349A, rue St-Germain, Rimouski, tél : 3253.

STORES VENITIENS

Métalliques, plastic cuit. Les plus nouveaux à moulures Eastern galons en plastic. Les plus nouveaux, les plus pratiques et les plus durables.

CHAREST
STORES VENITIENS

388 St-Germain Tél : 3430
RIMOUSKI

Bertin & Fils Enr.

REMBOURREURS
Meubles, matelas, automobiles, camions, portes capitonnées, etc.

MATELAS
A ressorts ou en laine, toutes grandeurs, livrés la même journée.

ECONOMISEZ
En achetant directement du fabricant, sans passer par les intermédiaires.
Prix spéciaux aux grosses quantités.

382 St-Germain Tél : 4417
RIMOUSKI

DU NOUVEAU
SPINCERFLEX
pour hommes

donne un renouveau d'énergie au travail ou au jeu.
est léger, flexible
se met et s'enlève en un instant.
reste en place.

CHARLES DURETTE, c.s.t.
72 de la Cathédrale. Tél: 2670
RIMOUSKI.

STE-IRENE

Va et vient.— M. Marius Deschênes, étudiant au Séminaire de Rimouski, a passé les vacances des fêtes dans sa famille.

— Mlles Carmen Gauthier et Jacqueline Lebrun, normaliennes, d'Amqui, étaient en congé chez leurs parents pour la période des fêtes.

— M. et Mme Jules St-Onge et Mlles Lucé, Cécile et Angèle St-Onge, de même que MM. Robert Leblanc, Benoît Roy et André St-Onge étaient en visite chez M. et Mme Philippe Lauzier, à Noël.

— Mlle Albertine Lebrun est actuellement à Montréal où elle suit un cours de couture.

— Mlles Jeanne Rioux, de Mont-Joli, et Marguerite Rioux, de Rimouski, étaient en promenade chez leur père, M. G.-A. Rioux, au cours des fêtes.

— Mlle Georgette Tardif, de l'hôpital St-Rédempteur de Matane, a passé la fête de Noël dans sa famille.

— M. Ghislain Ruest est de retour de Baie-Trinité.

DECES DE Mme MARCEL PELLETIER A HEARST, Ont.

Le 2 janvier, est décédée à l'hôpital de Hearst, Ont., des suites des brûlures reçues lors d'un incendie qui a détruit de fond en comble sa demeure, Mme Marcel Pelletier, née Thérèse Maranda, âgée de 24 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, M. Marcel Pelletier, actuellement hospitalisé pour se remettre de ses blessures, sa mère de Montréal, M. et Mme Eddy Maranda (Marie-Anna Pelletier), de la Colombie Britannique, M. et Mme Jean-Baptiste Pelletier (Fernande Malenfant), M. et Mme Alcide Pelletier (Cécile Cloutier), M. et Mme Benoît Pelletier (Louise Pelletier), M. et Mme Charles Rousseau (Lucienne Pelletier), M. et Mme Ernest Lepage (Jeanne Pelletier), le R.F. Léopold, de Montréal, MM. Jean-Noël, Adrien et Jules Pelletier, ainsi que ses beaux-parents, M. et Mme David Pelletier, d'Esprit-Saint.

Son service eut lieu en l'église de Hearst, le 3 janvier.

Nos sincères condoléances aux parents affligés.

ST-FRANCOIS D'ASSISE

Va et vient.— M. Albert Poirier visitait des parents et amis à Montréal, dernièrement.

— Mlle Yolande Guénette, étudiante à Moncton, a passé les vacances des fêtes dans sa famille.

— Mlles Rosalie Denis et Marie-Marthe Poirier, étudiantes à Amqui, ont passé les vacances dans leur famille.

— M. Lucien Martin est actuellement à Montréal.

— Mlle Annette Denis, de Montréal, visitait ses parents, récemment.

— Mme Donald Lapointe, de Montréal, était en promenade dans sa famille, à l'occasion des fêtes.

— Mlle Yvette Belzile est revenue de Rimouski où elle travaillait.

— M. Gérard Pineault, étudiant à Rimouski, a passé le congé des fêtes dans sa famille.

— Mlle Jeanne d'Arc Belzile, de Causapscal, a passé quelques jours dans sa famille.

— M. Fernand Gagné, de Sayabec, visitait des parents et amis, récemment.

— Mlle Anita Guénette, de Rimouski, a passé les vacances des fêtes dans sa famille.

— Mlle Marina Poirier, de Campbellton, était en promenade chez des parents et amis, récemment.

— Mme Alphonse Blaquière ainsi que Mlle Géraldine Blaquière sont de retour de Montréal.

— M. et Mme Joseph Blaquière ont visité des parents à Matapédia à l'occasion de la fête de Noël.

— M. et Mme Francis Blaquière étaient en visite à Matapédia, dernièrement.

— M. et Mme Paul Guénette, d'Amqui, ont visité leurs parents, dernièrement.

— Mme Raoul Benoel et sa petite fille Thérèse, de New-Richmond, ont visité des parents, dernièrement.

— Mlle Raymonde Boudreau, é.g.m. à l'hôpital de Campbellton, était en vacances dans sa famille, récemment.

— M. Lionel Chamberland, de Montréal, a visité ses parents.

— Mme Wilfrid Martin est actuellement hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Campbellton. Nos voeux de prompt rétablissement.

— Mme Emilienne Gallant et sa petite fille, de Glenco, visitaient des parents et amis à l'occasion de Noël.

— M. l'abbé Georges Beaulieu, directeur du petit Séminaire de Rimouski, a prêté main-forte à M. le curé à l'occasion de la fête de Noël

Funérailles de Mme Jules Roussel

On apprendra avec regret la mort de Mme Rose-Anna Morissette, épouse de feu Jules Roussel, décédée après une courte maladie, le 25 décembre, à l'âge de 71 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte, une fille, Mme John Folly (Laurette), son gendre et trois petits-enfants ainsi que sept soeurs et trois frères de différents endroits, soit Fall-River, Pawtucket, R.I., Boston, autres centres de l'Ontario, ainsi que Mme Jean-Baptiste St-Pierre, de Mont-Joli, et plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 28 décembre, à Ste-Anne de Fall-River. L'inhumation eut lieu au cimetière de cette paroisse.

Nos sincères condoléances.

LES STATISTIQUES DE LA POLICE MUNICIPALE ET DU SERVICE DES INCENDIES

L'année 1951 qui vient de se terminer a été moins onéreuse en pertes matérielles par le feu que 1950. Des dommages pour $20,000 ont été enregistrés au cours de la dernière année tandis que 1950, mémorable par la conflagration de mai, avait causé des pertes pour $20,000,000.00.

Feux avec dommages ($20,000)	13
Feux de cheminée	100
Feux de poêles à l'huile	5
Feux de tuyau	5
Feu de couverture	1
Feu de moteur électrique	1
Feux de cour	11
Feux au dépotoir	3
Feu de garage	1
Fausses alertes	3
Feu de hangar	1
Total des sorties	148
Extincteurs utilisés	31
Boyaux utilisés :	14,100 pieds
Pratiques avec camion	58
Inspection de bornes-fontaines	24
Bornes-fontaines gelées	10

A la police municipale, les limiers n'ont pas chômé non plus. 605 appels et plaintes justifiés furent enregistrés, 144 accidents d'autos et de camions eurent lieu et 53 arrestations furent jugées en Cour de Magistrat. Une seule personne, atteinte d'aliénation mentale, fut conduite dans un hôpital de Québec.

A la lumière des chiffres suivants, les lecteurs trouveront de quoi les intéresser :

Argent collecté pour licences commerciales	$193.00
La loi de circulation	$569.00
Amende pour lumière rouge et vitesse dangereuse	$153.00
Amende pour mauvais stationnements	$189.00
Accidents d'autos et de camions	144
Accidents d'autos mortels	4
Arrestations jugées en Cour de Magistrat	53
Arrestations jugées pour vol	13
Arrestations jugées pour vagabondage	23
Arrestations jugées pour sollicitation	1
Arrestations pour conduite dangereuse	10
Confession de jugement devant la Cour	3
Pour avoir fait du taxi sans licence	1
Pour maladie mentale	1

Licences vendues :

Bicyclettes	606
Taxis	51
Cars de louage	10
Camions	11
Commerçants de rue	13
Chaises de cirage	7
Chiens	187
Enquêtes assistance publique	75
Délits libérés par le chef	42
Plaintes et appels justifiables	605
Protection individuelle	238
Recherches diverses	31
Services rendus à la Société St-Vincent de Paul	18
Malade aliéné de la ville conduit dans un hôpital de Québec	1

La persécution religieuse en Chine

D'après les dernières statistiques de l'Agence Fides de Rome, 1,240 missionnaires ont été expulsés de la Chine durant l'année 1951. On compte parmi eux 18 évêques, 530 prêtres, 40 Frères et 530 religieuses. En outre, 300 au moins sont actuellement en prison, dont 18 prélats (archevêques, évêques, préfets apostoliques). Six autres prélats sont en résidence surveillée. Il resterait encore en Chine, d'après la même agence, 1,500 prêtres, 100 Frères et 600 religieuses.

261,895 missionnaires

D'après les dernières statistiques de la Congrégation de la Propagande, il ressort que les pays de mission comptent aujourd'hui 560 évêchés, vicariats et préfectures apostoliques. Le nombre total des fidèles s'élève à 27,843,860, ce qui signifie un accroissement de 10 millions depuis 1933. Il y a actuellement 261,895 missionnaires en activité dans ces territoires. 2,714,746 cathécumènes se préparent à recevoir le baptême. On y compte 10,414 églises, 47,838 chapelles, 30,439 écoles primaires avec 2,267,391 élèves. Il y a également 743 instituts d'enseignement moyen et supérieur avec 110,403 étudiants. Les missions dirigent 936 hôpitaux et 2,952 pharmacies. Le nombre de malades qui y sont soignés, atteint 41,685,000; 221 léproseries abritent 17,611 lépreux; 2,046 orphelinats hébergent 122,152 orphelins qui y sont également soignés. Le nombre de séminaires indigènes va toujours en augmentant. Actuellement 17,618 élèves indigènes font leurs études dans 437 séminaires.

Un mauvais geste de l'UNESCO

L'UNESCO, organisme des Nations Unies, vient de former une commission à laquelle a été confiée la tâche d'écrire une histoire du genre humain, appelée à une grande diffusion. Le projet est louable, mais on ne saurait en dire autant du choix de plusieurs dirigeants de la commission. Le président est un athée reconnu, le Or Ralph Turner, que l'Université de Pittsburg dut démettre de sa charge de professeur à cause de ses attaques contre la religion. Le vice président, le professeur Julien Huxley, d'Angleterre, n'a pas meilleure réputation. Il ne cacha pas ses idées antireligieuses lorsqu'il était président de l'UNESCO. La commission se compose de dix membres. Il est à souhaiter qu'il s'y trouve des catholiques pour empêcher que ce projet ne devienne une entreprise antichrétienne. Ajoutons que de tels actes discréditent l'UNESCO et, par ricochet, l'Organisation des Nations Unies dont cet organisme relève.

POURQUOI AVOIR PEUR ?

L'enfant qui voit des adultes s'effrayer de choses inoffensives, prendra probablement peur inutilement et deviendra très nerveux. Un enfant n'aura pas peur des animaux, des orages ou de la noirceur, si d'autres ne lui inspirent pas cette crainte. Quand la mère affiche une peur exagérée des éclairs, des souris ou des insectes, l'enfant prend vite la même attitude. On ne devrait jamais enfermer un enfant, pour le punir, dans une pièce obscure. On aidera l'enfant en discutant tranquillement avec lui des craintes qu'il peut avoir, en analysant le tort possible qui peut lui être fait et en lui démontrant que sa terreur est sans fondement. Cela n'avancera à rien de forcer l'enfant à faire les choses qu'il redoute; mais cela aidera si la maman ou le papa prennent les devants et prouvent à l'enfant que la chose qu'il redoute est réellement inoffensive.

Nous présentons les nouveaux modèles **DODGE** *1952...*

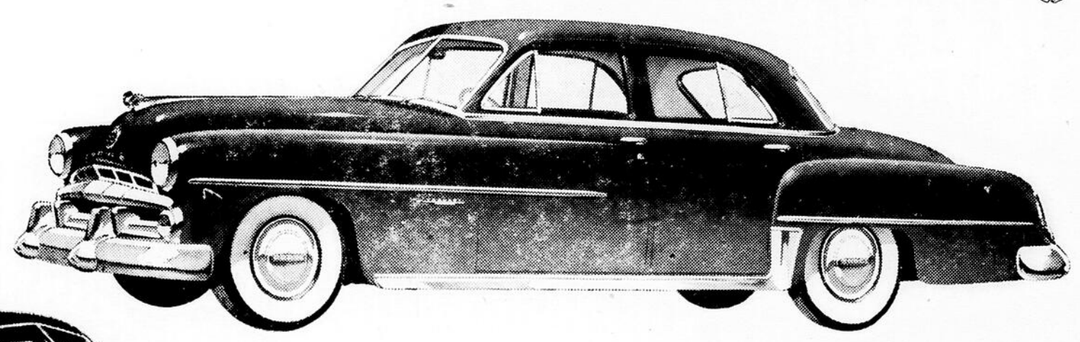

La nouvelle Dodge Coronet 1952 (illustrée à droite) est la plus luxueuse, la plus grosse automobile de la série Dodge. Elle est conçue pour ceux qui veulent conduire une grosse voiture et ne croient pas avoir les moyens d'en posséder une. Vous constaterez que la Coronet est vraiment luxueuse à tous points de vue . . . dimensions, (l'empattement, par exemple, est de 123½ po.) décoration et équipement, construction mécanique et performance, grâce à son puissant moteur de 105 chevaux-vapeur. Pourtant, c'est la voiture au plus bas prix qui soit équipée de la commande par fluide.

Pour goûter le summum de confort, vous pouvez, moyennant supplément, faire équiper votre Dodge Coronet d'une transmission Gyro-Matic. Cette transmission vous permet de conduire toute la journée, sans un seul changement de vitesses manuel.

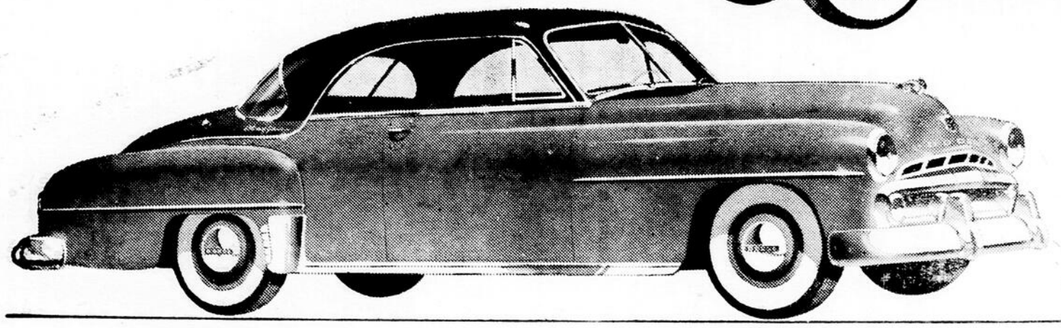

Un nouvel extérieur vivement coloré, en deux tons, s'harmonisant parfaitement à la nouvelle et somptueuse décoration intérieure, fait de la Dodge Mayfair 1952 (illustrée à gauche) l'une des voitures les plus attrayantes qui soient. Ce modèle très élégant allie le chic et le fringant d'une décapotable à la commodité, à la durée et à la sécurité d'un toit fixe en acier. L'excellent moteur Dodge de 97 chevaux-vapeur, renommé pour son économie et sa longue durée actionne tous les modèles Dodge Mayfair, Crusader et Regent. L'empattement est toujours de 118½".

Pneus à flancs blancs, facultatifs moyennant supplément.

COMPORTANT L'ÉTONNANTE NOUVELLE SUSPENSION *Oriflow*

Voyez les nouvelles autos Dodge ! Elles sont en montre, dès maintenant, chez votre dépositaire Dodge-DeSoto !

Conduisez le modèle de votre choix, d'abord sur la grande route . . . puis, *sur le plus mauvais bout de chemin que vous pourrez trouver.* Vous constaterez en peu de temps qu'en 1952, la Dodge établit un nouveau standard en fait de roulement doux et de sécurité. Ce roulement incroyablement plus doux est le fait des nouveaux amortisseurs Oriflow, conçus scientifiquement pour régler la suspension, de façon automatique sur *n'importe quelle* route. Profitez d'une démonstration aujourd'hui même. Il faut vraiment en faire l'expérience pour le croire.

Dans une nouvelle Dodge 1952, vous jouirez d'une visibilité parfaite dans toutes les directions, de plus d'espace et d'un rendement extraordinaire. Vous aurez aussi l'orgueil et la satisfaction bien légitimes d'avoir dépensé votre argent sagement et judicieusement.

Quel que soit le modèle que vous choisirez, vous bénéficierez toujours de "l'incroyable rendement Dodge". Aucune autre automobile ne la vaut, n'est aussi économique d'entretien. Demandez à n'importe quel propriétaire de Dodge.

CHOISISSEZ VOTRE AUTOMOBILE NEUVE PARMI CES EXTRAORDINAIRES MODÈLES **DODGE**

KINGSWAY *SAVOY* *SUBURBAN* *REGENT*
CRUSADER *MAYFAIR* *CORONET*

CONSTRUITE AU CANADA PAR LA CHRYSLER CORPORATION OF CANADA, LIMITED

ST-ROBERT AUTOMOBILE INC.

12 RUE ST-JEAN-BAPTISTE - - RIMOUSKI - - TELEPHONE : 3309

GARAGE R.-L. BELANGER, AMQUI.

LE GOUVERNEMENT N'EST PAS RESPONSABLE DU FONDS DE SECOURS AUX SINISTRES

Déclaration du président de l'Assemblée législative au député de Gaspé-Nord

A la suite des conflagrations de mai 1950 à Rimouski et Cabano, trois organismes ont été constitués pour administrer la répartition des dons aux sinistrés : la Commission Laurent-Therriault, le Comité de Reconstruction de Rimouski (un comité semblable fut formé à Cabano) et le Comité de Secours Gagnon-Rivard.

La Commission Laurent-Therriault avait pour mission de distribuer la somme de $5,000,000 votée par les deux gouvernements. Un représentant des municipalités de Rimouski et de Cabano en font partie. Le travail de cette commission se continue et personne ne peut dire, sauf les commissaires, ce qui a été distribué et ce qui reste en caisse.

Le Comité de Reconstruction de Rimouski a presque terminé son travail. Il a déjà rendu compte de l'administration des sommes qui lui furent remises et les fonds qui lui restent s'avèreront utiles dans les rajustements de dernière heure.

Le Comité de Secours Gagnon-Rivard fut formé par le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, pour recevoir les dons des particuliers et des compagnies et les distribuer ensuite aux sinistrés de Rimouski et de Cabano.

Plusieurs sinistrés, les autorités municipales, le chef de l'Opposition, M. Marler, et quelques députés ont tenté, depuis plus d'un an, de connaître la somme des dons reçus et la façon dont ils furent distribués, mais sans succès. Une nouvelle demande a été faite en Chambre, a semaine dernière, par le député de Gaspé-Nord, M. Robert Lévesque. Le président de l'Assemblée législative a fait l'étude de la question à laquelle il a apporté la solution suivante :

"Le député de Gaspé-Nord a fait inscrire au feuilleton une question en rapport avec la distribution d'un fonds de secours privé aux sinistrés de Rimouski et de Cabano, ledit fonds connu plus particulièrement sous le nom de secours Gagnon-Rivard, et constitué de souscriptions privées.

"L'hon. Premier Ministre a invoqué l'article 66 du règlement, et a exprimé l'avis que cette question est irrégulière parce qu'elle ne se rapporte pas à quelque matière d'intérêt public, rentrant dans les attributions de la Législature ou du gouvernement ou à quelque acte dont le ministre est responsable à la Chambre.

"Tous les auteurs du droit parlementaire, Beauchesne, Campion, May et une foule d'autres, sont très explicites en la matière et sont d'avis que les questions posées aux ministres doivent se rapporter aux affaires publiques auxquelles ils sont officiellement intéressés ou à tout autre, acte d'administration publique dont ils sont responsables comme ministre, c'est d'ailleurs ce que stipule l'article 668 des règlements de cette Chambre.

"Or la constitution et la distribution du fonds de secours privé Gagnon-Rivard aux sinistrés de Rimouski et de Cabano n'intéressent pas les fonds publics ni l'administration publique. Les argents dudit fonds n'appartiennent pas à la province et ne font pas partie du fonds consolidé.

"Par conséquent, je déclare que le point d'ordre est bien fondé, que la question est irrégulière et ordre est par conséquent donné au greffier de cette Chambre de la rayer du feuilleton".

Nous ne doutons pas que les dons aient été administrés dans le meilleur intérêt des sinistrés, mais il serait peut-être équitable pour les donateurs que ce Comité de Secours fasse un rapport public de ses initiatives. Les donateurs ont droit de savoir comment l'argent a été distribué et il s'agirait peut-être que l'un d'eux en fasse la demande pour que réponse lui soit donnée.

ORIGINES DE L'ASSOCIATION L'AMBULANCE ST-JEAN

(Suite de la page 5)

L'oeuvre constituée fut d'abord soumise à la règle augustinienne : Raymond du Puy, successeur de Gérard et Grand Maître jusqu'en 1158, établit définitivement la règle de l'Ordre qui fut confirmée par le Pape Eugène III. Des statuts complémentaires furent ajoutés successivement aux règles qui furent finalement revisées par le Grand Maître Aubusson, en 1489.

TABLEAU D'HONNEUR DES SUPPORTEURS DE L'AMBULANCE ST-JEAN

Chacun connaît sans doute les services que peut rendre une Brigade Ambulancière St-Jean. Plusieurs même ont été en mesure de le constater à différentes reprises.

Mais, pour cela ,il faut que la Brigade Ambulancière ait l'appui du public. Il faut que tous nos hommes soient costumés et affichent le décorum et la discipline qui s'impose afin d'être bien identifiés dans les grands rassemblements.

Dans le but de rendre justice à tous, un tableau d'honneur sera publié chaque semaine et tous les noms des supporteurs de cette oeuvre y seront inscrits.

Nous publions aujourd'hui la première liste des souscriptions reçues à date en faveur de l'Ambulance St-Jean.

Robert Boudreau	$ 5.00
Pierre-Léo Ratté	5.00
Bissonnette et Frère	5.00
Emile Guérette	1.00
Georges D'Auteuil	5.00
J. R. Matheson	10.00
Maurice Dechamplain	10.00
J.-Roger Dubé	2.00
J.-Emile Thériault	1.00
J.-Bte Labbé	10.00
L.-M. Pelletier	1.00
H. Beaulieu	2.00
Pharmacie St-Robert	2.00
Elzéar Côté	20.00
avec engagement d'un autre montant	
Yvon Landry	5.00
La Maison Talon Ltée	10.00
Les Oeuvres Paroissiales St-Germain	100.00
Imprimerie Gilbert	10.00
Armand Lavoie	1.00
Antoine Desrosiers	1.00
La maison P.-E. D'Anjou	25.00
Collecte au Colisée, le 11 janvier	37.04
Germain Lefebvre	2.00
Au Bleu de Roi	2.00
Antonio Lepage	1.00
H.-R. Barbe	10.00
Bijouterie Fournier	1.00
Bijouterie Fortin	2.00
Robert Sénéchal	2.00
Foyer du Textile	2.00
Eugène Blanchet	1.00
Elie Goulet	2.00
Alphonse Michaud	10.00
Caisse Populaire St-Robert	2.00
St-Robert Automobile	10.00
Philippe Roy	1.00
Emile Thériault	5.00
Rimouski Transfert	5.00
Air Rimouski	25.00
Souscription anonyme	1.00

M. Roland Martin a promis un uniforme, valeur $50.00; M. Wilfrid Ouellet a promis le même montant, $50.00.

Grand merci à tous ces généreux donateurs et invitation à ceux qui désirent prendre part à cette oeuvre humanitaire à communiquer avec le secrétaire du comité de finance, M. Maurice St-Pierre, 20, rue Lavoie, Rimouski. Un reçu officiel sera adressé à chacun, reçu qui est déductible pour fin d'impôt.

AFFECTIONS MENTALES

Le problème des maladies mentales est l'un des problèmes mondiaux les plus ardus. Les craintes et les tensions de l'époque moderne n'aident pas les choses. De plus, la mentalité surannée de beaucoup de gens ne rend pas la solution plus facile. Trop de gens regardent encore la maladie mentale comme quelque chose de honteux, qu'il faut cacher aux voisins. Mais le médecin moderne regarde les troubles mentaux comme une maladie humaine que l'on peut traiter avec espoir de guérison. En portant à l'attention du médecin tout symptôme précoce de trouble émotif, on eut traiter le mal et, souvent, le guérir.

RECITAL-CAUSERIE de M. Alfred Pouinard

Programme double — Causerie sur les origines du jazz — Récital au piano.

M. Alfred Pouinard était le conférencier invité à la tribune de la Société de Conférence de Rimouski, mercredi soir. Ce musicologue n'était pas inconnu chez nous, puisqu'il nous a donné déjà une causerie fort intéressante sur Debussy.

Dans la première partie de son programme, M. Pouinard a retracé à grands traits l'origine du jazz en Nouvelle-Orléans et son évolution sous l'influence des apports de la musique européenne.

Le jazz, apporté d'Afrique en Amérique introduisait dans le monde musical des techniques nouvelles. Au début, il eut mauvaise réputation dans son berceau de Nouvelle-Orléans, mais bientôt devait se réaliser la synthèse Afro-Européenne dans laquelle le jazz, tout en gardant les rythmes africains s'enrichissait de la mélodie européenne.

La caractéristique de la musique nègre, continue M. Pouinard, c'est d'être issue spontanément de la masse du peuple. Les noirs, en effet, improvisent sur un air connu. Nous avons dans le jazz, le ragtime, les blues, le jazz de danse, le jazz le concert, les negro spirituals, etc. De ces différentes formes de musique, M Pouinard s'arrête surtout au negro spiritual qui est une sorte de poétique de l'âme nègre mise en musique. Le negro spiritual nous est encore plus attachant, dit le conférencier, quand il est popularisé par une Marian Anderson. M. Pouinard nous donne ensuite un excellent enregistrement d'un " Glory Road", pièce typique du "spiritual", où l'extrême émotion est à peine contenue.

Mais la mélancolie et l'intense expression des noirs s'exprime davantage dans les "blues". Ce genre a évolué grâce aux apports de plusieurs pays, dont l'Irlande, la France, l'Ecosse, les pays d'Amérique latine. M. Pouinard note une constatation curieuse, quand il rappelle qu'un air de "Rigoletto" de Verdi se retrouve dans des mesures de Louis Armstrong. Enfin, si le jazz ne peut se concevoir sans les "blues", les "blues" eux peuvent se concevoir sans le jazz.

Enfin, le conférencier souligne la facilité qu'ont les nègres pour la ballade. Nous entendons ensuite un thème créole fort intéressant qui s'apparente de très près à celui de "Frère Jacques".

Depuis 1930, dit M. Pouinard, le jazz jouit de plus de compréhension. C'est la France qui a donné l'impulsion, elle qui connaît de très habiles analystes de la musique noire. Il est intéressant de savoir que de grands compositeurs accordent la faveur au jazz et s'inspirent de ces rythmes et le conférencier nomme Igor Stravinsky, Maurice Ravel, F. Poulenc et d'autres.

La causerie se termine sur une citation, à notre avis trop élogieuse de Darius Milhaud.

Partie concertante

Dans la partie concertante de son programme, M. Pouinard veut se rendre à un désir qui lui a été exprimé d'interpréter des pièces souvent ignorées du répertoire. Un chef-d'oeuvre, dit-il, perd de sa valeur d'émotion quand il est entendu trop souvent. Nous admirons les bonnes intentions de M. Pouinard, mais il faut avouer que son choix a porté sur des oeuvres qui se retrouvent à de nombreux programmes. Ceci ne diminue toutefois pas la qualité de l'interprétation avec laquelle l'artiste a su nous charmer.

De ses propres compositions, M. Pouinard nous donne deux préludes de belle tenue. Un troisième prélude est de Léon Delafosse, un compositeur que le pianiste se plaît à jouer. Nous retrouvons ensuite une belle maîtrise du clavier dans des oeuvres de Chopin "Etude révolutionnaire — Polonaise en la bémol". Liszt, Saint-Saëns et Manuel de Falla ont aussi reçu une interprétation très sensible et d'une belle intelligence musicale.

Christian DesROCHES

Entretien sur la joie

Les Compagnons de l'Art de Rimouski ont repris, mardi, leurs activités hebdomadaires. Les membres et leurs amis ont eu le plaisir d'entendre, à leur salle de l'hôtel de ville, M. Jean Tétreau, du poste CJBR, dans un entretien sur la joie. Cette causerie portait sur l'oeuvre de Pascal, de Nietzche et de Marie-Noël. Mlle Pauline Lepage, diseuse, également de CJBR, illustra la conférence par la récitation de poèmes. La soirée s'est terminée par l'audition des Choeurs de la 9e Symphonie de Beethoven.

(Nous publierons la semaine prochaine un résumé de la causerie de M. Tétreau).

BAINS ALTERNATIFS

Des bains alternatifs sont très bons pour la circulation et pour la santé générale des pieds. En plongeant les pieds alternativement dans l'eau chaude et dans l'eau froide, deux minutes chaque fois, c'est tout l'organisme qui se sent rafraîchi et délassé, car des pieds las sont très fatigants. Après un bain alternatif, on essuiera les pieds et on les saupoudrera d'une bonne poudre pour les pieds. Des chaussures qui font bien ont beaucoup à faire dans le bien être de l'organisme, surtout dans le cas des personnes qui doivent se tenir debout ou marcher longtemps.

MARDI
Des Compagnons de l'Art

Une audition de disques préparée par M. Roger Brière, professeur à l'Ecole Technique, est au programme du prochain mardi des Compagnons.

Voici les oeuvres que nous aurons l'avantage d'entendre en nous rendant à la salle des Compagnons, à l'hôtel de ville, mardi, le 22 janvier, à 8h15.

7e Symphonie ..... Beethoven
Une Sonate piano et violon ..... Mozart
Concerto No 1, violon et orchestre à cordes ..... Haydn
Water Music ..... Handel
Les Compagnons de l'Art

TRIBUNE LIBRE

Rimouski, le 14 janv., 1952.

Le Directeur,
l'Echo du Bas St-Laurent,
Rimouski.
Monsieur le Directeur,

Je profite de l'occasion que me fournit la critique dans votre journal du 10 janvier intitulée "Propos sur deux films" pour vous assurer que les propriétaires de l'Auditorium recevront toujours avec plaisir toute critique impartialement objective et compétente.

L'auteur de la critique reconnaît que le premier film montre l'amour paternel exalté au paroxisme, dans le "Maître de Poste".

Il ne semble pas avoir compris le scénario du second "Le Secret de la Madone". Passons sur l'exactitude de ce titre. Si le premier film montre l'amour paternel exalté au paroxysme, le second film montre l'amour maternel désordonné et criminel. La mère du peintre, dans le désir de garder son fils pour elle, élimine par le poison celles dont l'amour lui paraît une menace pour son amour maternel et s'arrange pour que des soupçons, auxquels on ne pourra donner de preuves, éloignent de ce même fils toute nouvelle aventure qui serait encore une menace pour ce même amour maternel.

Votre bien dévoué,

F.-X. St-Laurent,
gérant de l'Auditorium de Rimouski.

● Le Brésil comptera 60,000,000 d'habitants en 1960.

DANS NOS CINEMAS

AU CARTIER

Représentation continue chaque soir, de 7 heures
Dernière représentation complète à 8h30
En matinée, jeudi et dimanche, à 2 heures
Prix d'admission : 0.50 en matinée et en soirée

Les 20-21-22-23 janvier
SOUVENIRS PERDUS

est un film pour tous les publics; tous les visages de l'amour comblé ou déconfit, avide ou meurtrier, on les trouve dans cette production qui, à travers quatre histoires, mène du drame au burlesque, des larmes au fou rire. Neuf vedettes : Bernard Blier, Pierre Brasseur, Suzy Delair, Danièle Delorme, Edwige Feuillère, Yves Montand, François Périer, Gérard Philippe, Armand Bernord. Tout objet perdu ou retrouvé peut raconter un drame, une histoire d'amour ou. . . une histoire drôle.

— et —

LA DERNIERE CHARGE

aventures héroïques avec George Raft, Marie Windsor, Akim Tamiroff. Tourné en Afrique. Leçon de bravoure, de dévouement, de patriotisme. Les amours dramatiques d'un bel officier et d'une séduisante princesse, les paysages grandioses de l'Atlas marocain, le concours des légionnaires, les nombreuses galopades et batailles sont des atouts exceptionnels dans ce film d'atmosphère marocaine.

Les 24-25-26 janvier
L'ASSASSIN EST A L'ECOUTE

comédie policière, jouée par Louise Carletti et Francis Blanche. Utilisation de la radio et du courrier des auditeurs par une troupe de traficants pour transmettre ses ordres. Deux jeunes gens les démasquent après une bataille en règle. Dernier rôle de Marguerite Moreno. De nombreuses scènes comiques.

— et —

UN JOUR AU CIRQUE

comédie burlesque animée par les frères Marx. Une suite de gags, la plupart très drôles, entremêlés de musique souvent artistique.

Participez, vendredi soir, à Darto. Gros lot : $50.00.

AUDITORIUM

TEL : 3646
Représentation en matinée jeudi et dimanche
Prix d'admission : 0.50 en matinée et en soirée

Les 20-21-22-23 janvier

LE REVEIL DE LA SORCIERE ROUGE

un magnifique film d'actions en haute mer. En 1860, les écumeurs de mers contrôlent les routes maritimes. Deux de ces pirates (John Wayne, Luther Adler) aiment la même femme (Gail Russell) et se vouent une haine mortelle. La "Sorcière Rouge" est un navire qui appartient à l'un et que l'autre saborde pour se venger. Combats sous-marins typiques contre une pieuvre géante, coups de poing, etc. Lahaine qui meut les personnages est escamotée par le grand souffle de l'aventure.

— et —

ALLO, JANINE

exquise production de Ciné-France où Marika Roc, la séduisante vedette internationale et danseuse européenne de grand talent tient la vedette.

Jeudi, le 10 janvier, Foto-Nite a favorisé Mme Alphonse Desjardins, de Rimouski-Est, mais elle n'était pas présente. e 17 janvier, Foton-Nite vaut $190.00. Le 24 janvier, Foto-Nite sera commandité par la Ferronnerie Pascal Dubé, 7, rue St-Jean-Baptiste, Rimouski.

Les 24-25-26 janvier

LES AMANTS PASSIONNES

drame d'une grande puissance où Claude Rains est admirablement secondé par Ann Todd, la vedette du Septième Voile.

— et, en primeur —

NO QUESTIONS ASKED

Barry Sullivan et Arlene Dahl mettent tout leur dynamisme au service d'un scénario riche en émotions de toutes sortes.

Mgr L'ARCHEVEQUE A NAZARETH

Notre salle paroissiale récemment renovée a été inaugurée dernièrement et nous avions le bonheur de compter parmi les visiteurs de marque S.E. Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski. Son Excellence remit, à cette occasion, les décorations Lacordaire à bon nombre de paroissiens. Comme conférencier invité, nous avions M. Arthur Raymond, de Rimouski, qui a vivement intéressé l'assistance.

Le mot de la fin fut prononcé par Mgr l'Archevêque qui encouragea ses enfants à adhérer nombreux au mouvement antialcoolique. La chorale Lacordaire, sous l'habile direction de M. Georges Thériault, a magnifiquement rendu les chants de circonstance.

Après la bordée.— Notre localité s'est remise lentement mais sûrement de la grosse bordée de neige qui s'est abattue sur la région, en fin de décembre. Nous devons à qui de droit des félicitations pour le bon entretien de nos rues sur lesquelles nous roulons comme en été.

Banquet.—A l'occasion du premier de l'An, un banquet fut servi chez M. et Mme L. Turcotte, de Rimouski, réunissant parents et amis. Les convives furent M. et Mme R. Larochelle, M. et Mme Louis Turcotte jr, Mme Alphée Beaulieu et son fils Lucien, Mme Bossé, Mlles Aliette Côté, Jeannette Turcotte, Nicole et Andrée Gaumond, MM. Arthur, André et Raoul Turcotte, René et F.-X. Gaumond et Georges Turcotte et plusieurs autres. Mme Turcotte a su, comme toujours, régaler ses invités par des plats succulents.

Naissance : A M. et Mme Walter Lebel, un fils, Georges-Armand.

Va et vient.— M. l'abbé Alph. Roy, curé de Nazareth, est parti en voyage dans le sud des Etats-Unis. Il a comme remplaçant le R.P. Réal Beaulieu, des Pères Blancs d'Afrique.

— La gent écolière a repris ses cours au couvent, au collège et au séminaire après des vacances bien employées.

— M. J.-M. Tanguay, gérant régional de la Cie Singer, était en ville dernièrement, visitant les représentants de cette firme.

— MM. Maurice Gagnon et Irenée Brisson sont retournés sur la Côte-Nord après avoir passé les vacances des fêtes dans leurs familles respectives.

— Mlle Ghislaine Guy est de retour chez elle après un séjour prolongé chez sa grand-mère, à Sherbrooke.

— Mme F.-X. Gaumond est en visite chez ses parents, à Sorel et Montréal. Sa jeune fille, Marjolaine l'accompagne.

— MM. René et F.-X. Gaumond se sont rendus à Mont-Joli à l'occasion de la joute de gouret entre Rimouski et Mont-Joli.

M. l'abbé Laurent Morin est au nombre des prêtres du diocèse qui célébreront leurs 25 ans de vie religieuse cette année. (On peut lire en page 27 une nouvelle concernant les autres jubilaires).

M. l'abbé Laurent Morin est originaire de l'Islet où il naquit le 20 décembre 1896, fils de M. Joseph Morin. Il a fait ses études au séminaire du Sacré-Coeur, à St-Victor, et chez les Rédemptoristes, à Ottawa. Il fut ordonnée le 21 août 1927 par S. Exc. Mgr Cassulo, alors délégué apostolique au Canada. Il appartient au diocèse de Rimouski depuis trois années.

Les cultivateurs devraient se départir du Colisée

Il semblerait préférable qu'il soit administré par ceux qui l'utilisent davantage

On discute encore dans les cercles sportifs de la ville des complications qui résultent du fait que le Colisée de Rimouski soit la propriété de la Société d'Agriculture plutôt que de relever directement de ceux qui l'utilisent dans une proportion de 95 p.c. Les faits sont que la Société d'Agriculture n'utilise ce Colisée que pour son exposition annuelle, soit durant une période de deux à trois semaines par année. L'hiver il sert exclusivement au patinage et aux joutes de hockey et occasionnellement, l'été, il est utilisé pour des manifestations théâtrales, sportives ou politiques.

Depuis l'été dernier, la Société d'Agriculture a délégué ses pouvoirs à M. Alfred Michaud qui agit en qualité de secrétaire-gérant. Les diverses organisations sportives entretiennent les relations les plus amicales avec M. Michaud et celui-ci fait d'ailleurs ce qui lui est humainement possible pour favoriser les sports tout en protégeant les intérêts de ses patrons.

Cette situation provoque le fait suivant : soit que la Société d'Agriculture, par l'entremise de son secrétaire-gérant, est appelée constamment à décider de questions sportives alors que ses fins sont de travailler au développement ou à l'avancement de la classe agricole.

Les promoteurs et les supporteurs de nos organisations sportives devraient étudier les possibilités d'acquérir le Colisée et faire les démarches nécessaires pour en arriver à ce résultat. La Société d'Agriculture pourrait se réserver l'usage du Colisée pour la tenue de son exposition par une clause à l'acte de vente. Nous ignorons jusqu'à quel point les cultivateurs tiennent au titre de propriété du Colisée, mais nous nous refusons à penser qu'ils repousseraient une offre d'achat, si cette offre était à l'avantage des parties en cause.

LE REVEIL DE L'ASIE

Causerie prononcée par M. le chanoine Alphonse Fortin, au dîner mixte annuel du club Richelieu-Rimouski.

L'Asie se libère de plus en plus du joug colonialiste et à un point tel qu'elle ne souffre plus l'étranger sur son territoire. Voilà ce que déclarait M. le chanoine Alphonse Fortin, professeur et historien, qui parlait aux agapes annuelles mixtes du club Richelieu-Rimouski. Il avait donné pour titre à sa causerie "L'éveil de l'Asie". C'est après avoir rappelé l'histoire de la période qui va du 15e au 18e siècle, durant laquelle l'Asie a été subjuguée par l'Europe, que M. le chanoine Fortin a dit que cette partie du globe secouait le joug de l'oppresseur.

Parlant de la Chine, l'éminent conférencier a affirmé qu'elle acceptait malgré elle l'emprise communiste. Nous devons tout faire pour lui éviter cette sujétion, dit-il.

Enfin, parlant de notre rôle envers l'Orient, M. le chanoine Fortin a exprimé le voeu que l'Occident se montre compréhensif et charitable pour ces pays des antipodes. Présenté par M. Elzéar Côté, gouverneur-adjoint de la Société Richelieu, le conférencier fut remercié par M. Gérard Provencher, inspecteur d'écoles.

C'est M. Arthur Raymond qui a souhaité la santé des dames à ce dîner mixte Richelieu que présidait M. Réal Bernier, président nouvellement élu.

(Nous commenterons la causerie plus longuement la semaine prochaine, en éditorial).

● L'année 1951 marquera au Canada la plus faible production de fromage depuis le début du siècle. La production pour cette année est évaluée à 85 millions de livres, contre 125 en 1938.

PLYMOUTH BELVEDERE 1952

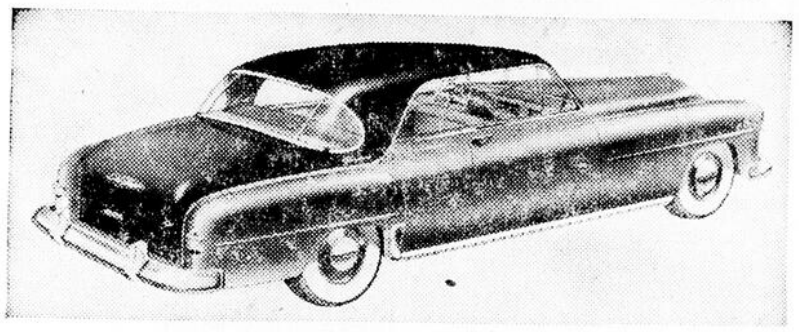

La nouvelle Plymouth Belvedere 1952, au carénage élégant avec extérieur deux tons et intérieur tons mode sera le centre d'attraction partout où vous la conduirez. Les glaces latérales se baissent complètement, de façon à vous permettre de jouir entièrement de la brise d'été — ou se ferment hermétiquement pour vous assurer le même confort qu'un sedan par tous les temps.

Le "Roulement Safety-Flow" Plymouth est le plus grand perfectionnement en fait de roulement confortable depuis la présentation des amortisseurs de chocs. Les amortisseurs de chocs Oriflow, nouveaux et révolutionnaires, dont est munie la Plymouth 1952, offrent un roulement confortable et une docilité de conduite inconnus jusqu'ici.

Outre la superbe nouvelle Belvedere montrée ci-dessus, Plymouth offre les modèles suivants: Suburban et Savoy, Concord deux portes, un modèle quatre portes et un coupé club dans la série Cambridge, un modèle quatre portes, un coupé club et un coupé convertible dans la série Cranbrook.

Réélu v.-président

L'hon. Jules-A. Brillant, C. B. E., C. L., qui siège au conseil d'administration de la Banque Provinciale du Canada depuis quelques années, a été réélu vice-président de cette institution lors de l'assemblée annuelle tenue le 9 janvier. Le président, M. J.-Edouard Labelle, C.R., O.B.E., a aussi été réélu. Le président honoraire est l'hon. E.-L. Patenaude, C.P., C.R., et le président du conseil, l'hon. sénateur Elie Beauregard, C.R.

FLASH

Les deux grands réseaux ferroviaires du Canada, le Canadien National et le Pacifique Canadien, ne seront pas fusionnés, a déclaré récemment M. Donald Gordon, président des chemins de fer nationaux. M. Gordon a ajouté que l'exploitation, côte à côte, des deux réseaux opérant distinctement, amènera une concurrence, partant un meilleur service qui est de bon augure pour l'avenir de l'entreprise ferroviaire au Canada. M. Gordon a encore expliqué :

"Le Canadien National et le Pacifique Canadien se classent aujourd'hui parmi les plus grands moyens de transport au monde. La Commission a déclaré que les deux grands réseaux devront fournir les services requis par le pays et par la population. Cela porte à croire que les chemins de fer doivent justifier leur raison d'être en fournissant les services requis à la population aux prix convenus. L'augmentation de la concurrence dans le champ du transport marque un changement significatif dans l'économie et est un défi continu à l'administration ferroviaire et aux cheminots en général. Les chemins de fer doivent être prêts à faire face à cette concurrence et on doit leur permettre de s'adapter aux conditions nouvelles.

Beau succès...

(Suite de la 1ère page)

Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent, une lampe de table, offerte par People Stores Reg'd; une lampe de table, offerte par Anselme Côté et Fils; une lampe de table, offerte par la Cie Mitis Limitée; un fer à repasser, offert par la Cie Westinghouse; $5.00, offert par la Chambre de Commerce Senior.

Nous sommes reconnaissants à tous ceux qui ont contribué au succès de cette campagne de décorations : au public en général pour son bon esprit civique, aux donateurs des prix pour leur support adéquat. Nous tenons aussi à remercier les juges de ce concours et devons les féliciter de leur choix impartial des gagnants. Nous comptons bien que lors du prochain concours de 1952 nous verrons encore plus de décorations extérieures et que nous pourrons organiser un concours spécial pour les crèches de Noël extérieures en plus de notre concours de décorations.

CHEZ ALBERT MICHAUD ENR.

Rabais de 20%

SUR TOUT NOTRE STOCK DE TISSUS POUR MANTEAUX D'HIVER

SPECIAL

BAS de NYLON

Rég. $1.75 POUR $1.40 LA PAIRE

Albert Michaud Enr.

56 DE L'EVECHE, - RIMOUSKI - Tél : 2383

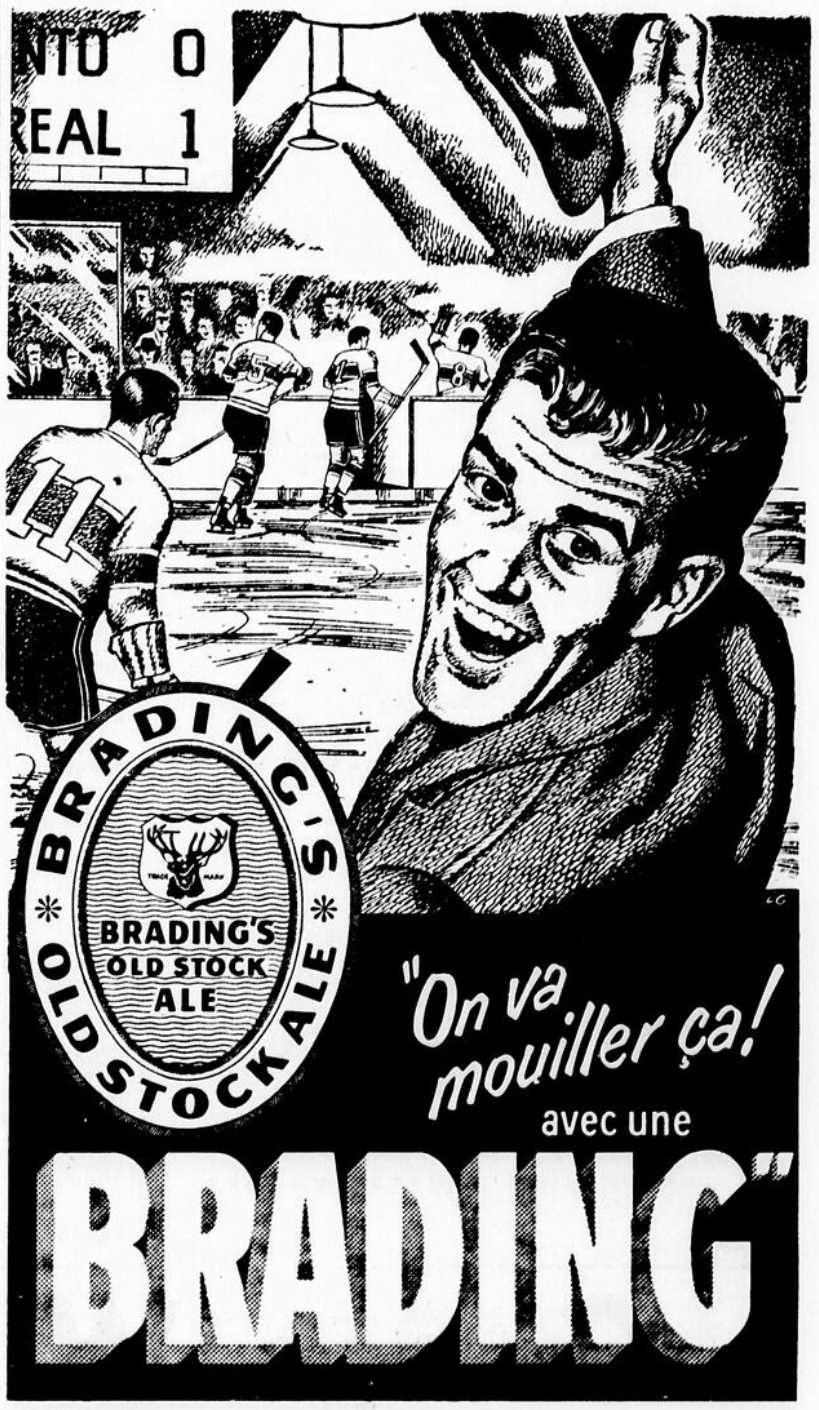

Sainte-Flavie

— Mlles Elizabeth et Gaby Desrosiers ont passé la fin de semaine chez leurs nombreux parents, à Rimouski.

— M. l'abbé Eugène Chouinard est de retour d'Arvida où il a visité ses soeurs, Mmes Adrien Saucier et L.-P. Rioux.

— Mlle Marthe Chouinard visitait récemment sa soeur, Mme Antonio Banville, à Rimouski.

— M. Amédée Fournier, de Montréal, était en visite chez son père, M. Léon Fournier, à l'occasion des fêtes.

● La récolte de miel canadien a dépassé de 10 millions de livres celle de 1950, pour atteindre 39 millions de livres.

● **TRAVAUX D'ARCHITECTES CANADIENS EXPOSES EN ANGLETERRE.** Des dessins d'étudiants de l'Ecole d'architecture de l'université de Toronto paraissaient à une exposition récente à University College de Londres, les auteurs en étaient MM. C. C. Pearson, R.-L. Langlois, Matsui, W. A. Gibson et

NAISSANCE A ST-FABIEN

M. et Mme Gilbert Parent (Maria Côté) font part de la naissance d'une fille, le 8 janvier et baptisée le 9, sous les prénoms de Marie-Francine-Monique. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Michaud, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Gisèle Côté, tante de l'enfant.

NAISSANCE A ST-NARCISSE

Le 19 décembre, est née Marie-Rosa, enfant de M. et Mme Joseph Ouellet. Parrain et marraine, M. et Mme Adelme Ouellet, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mme Jean-Baptiste Proulx, tous de St-Narcisse.

MAINTENANT EN MONTRE

Chevrolet brillante NOUVELLE pour '52!

Illustré — Sedan 4 portières Chevrolet Styleline De Luxe

Elle est grosse... brillante et belle!

CHEVROLET

Les seules bonnes voitures

À SI BAS PRIX

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Venez les voir à nos salles de montre . . . les Chevrolet les plus belles, les plus captivantes et les plus efficaces que la vedette ait encore produites . . . brillantes, *nouvelles,* à tous ces points de vue pour '52:

Magnifique nouveau style "Royal-Tone" . . . avec carrosseries Fisher si grosses, si brillantes et si belles que vous les préférerez à première vue.

Ravissantes nouvelles couleurs extérieures . . . Un superbe assortiment de couleurs unies et de thèmes deux tons.

Superbes nouvelles couleurs intérieures . . . capitonnage et garniture en deux tons de bleu, de vert ou de gris pour s'harmoniser avec les couleurs extérieures, dans tous les modèles sedans et coupés de luxe.

Nouvelle puissance "centrepoise" . . . apportant dans le domaine des bas prix, une étonnante nouvelle douceur de fonctionnement, l'absence de choc au volant.

Un nouveau roulement plus doux . . . pour les occupants des sièges avant et arrière.

Tous ces avantages enviables et beaucoup d'autres vous sont offerts dans cette nouvelle Chevrolet — et seulement dans la Chevrolet—au plus bas prix, avec une remarquable économie d'utilisation et d'entretien!

Venez voir ces sensationnelles nouvelles Chevrolet pour '52 et vous voudrez donner votre commande sur le champ . . . car ce sont les valeurs les plus intéressantes — *les seules bonnes voitures à si bas prix:*

La POWERGLIDE d'une douceur et d'une sûreté supérieures, avec le nouvel étrangleur automatique, donne la plus belle conduite sans changement de vitesses au coût le plus bas. (Ensemble de commande automatique PowerGlide et de moteur de 105 CV, facultatif à coût additionnel sur les modèles de luxe.)

IL SE VEND PLUS DE CHEVROLET QUE DE TOUTE AUTRE VOITURE

C-452AF

Garage Wilfrid Ouellet - Bic

ARTS LETTRES

Par : Jean-Paul LEGARE

DOROTHY MAYNOR
L'âme qui s'exprime dans le chant

(publication retardée)

C'est peut-être beaucoup à Serge Koussewitzky que nous devons le plaisir d'avoir entendu à Rimouski le soprano si émouvant Dorothy Maynor. Ce grand musicien ne se trompait pas quand il disait que "le monde devait entendre cette chanteuse". Dorothy Maynor ne semble pas se reposer sur le fait qu'elle est une musicalité innée. Son biographe nous dit avec admiration tout le respect que la cantatrice a pour la musique.

Le plaisir que j'ai goûté au récital de Dorothy Maynor n'aurait certes pas été complet si la soirée s'était terminée à l'intermission du milieu. Le concert a opéré chez les auditeurs à la manière d'un repas qui ne laisse son bouquet qu'après le dessert. Je ne sais si l'enthousiasme modéré du début est dû au choix des pièces ou à la cantatrice, mais toujours est-il que cet enthousiasme s'est élevé graduellement pour atteindre son apogée avec "l'Alleluia, de Mozart".

Dorothy Maynor possède une voix qui oscille entre le soprano lyrique et le soprano dramatique. Si, dans "Hérodiade, (il est doux, il est bon)", de Massenet, nous avons le don de toute la voix, l'expression de toute la personnalité, c'est avec Dvorak, il me semble, que Dorothy Maynor nous donne le frisson de l'émotion par la puissance et la chaleur qui ne sont réservées qu'aux âmes musicales bien trempées. Dans le rappel "Air à la lune", de Dvorak, la voix a la résonnance d'un beau son de viole qui nous envoûte par son expression presque insaisissable.

Il faut reconnaître l'excellente part que Dorothy Maynor fait au français. L'effort de prononciation est à peine sensible et la diction, presque parfaite. Avec les chants en français, c'est Debussy qui a la préférence et Mlle Maynor les rend avec une poésie fort touchante. Notons encore la délicatesse de l'artiste qui a inscrit au programme "At walking" du compositeur canadien Oscar Morawetz, d'origine tchèque. Nous voulons répondre à cette délicatesse de Mlle Maynor en lui disant combien nous avons apprécié ses "negro spirituals" qui chantent les origines de sa race. Dans l'air canadien, le soprano est emporté par un rythme qui guide même le mouvement corporel, mais dans le "negro spiritual", l'interprétation est plus sensible encore.

Une autre préférence de Mlle Maynor va aux chants religieux. Elle leur garde sans doute l'affection qu'elle leur a vouée dès son jeune âge alors qu'elle chantait aux offices religieux. Dès le premier chant, Dorothy Maynor nous plonge dans la méditation avec une technique dans laquelle elle excelle : la voix retenue. Nous retrouvons encore cette "sourdine" dans "Beau soir", de Debussy puis dans les "negro spirituals", où le mélomane est ensorcelé par un thème presque sensuel. "L'Ave Maria", de Schubert, a été rendu avec une douceur pieuse, le son avait la pureté de la viole.

Enfin, "Depuis le Jour", de Louise, de Gustave Charpentier méritait de faire partie du dessert, puisque c'est dans cet air fameux que Dorothy Maynor nous semble s'être surpassée.

Christian DESROCHES

Un concours d'enseignes

POUR HOTELIERS ET RESTAURATEURS

Lors de sa causerie prononcée le 2 décembre sur le réseau français de Radio-Canada, M. Paul Gouin, conseiller technique près le Conseil Exécutif de de la province, a lancé, avec l'autorisation de l'hon. Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie et du Commerce, un concours d'enseignes qui sera le complément du concours de traductions de l'an dernier.

Ce concours, destiné à continuer et à accélérer le mouvement de refrançisation entrepris depuis quelques années à travers la province, sera, cette fois, non pas un concours de suggestions mais bien un concours de réalisations.

Grâce au concours de l'an dernier, explique M. Gouin, nous savons que "Snack-Bar" se traduit par "Casse-Croûte", "Curb-Service" par "Auto-Buffet", "Cocktail-Lounge" par "Foyer-Bar" et "Grill" par "Café-dansant". Des prix seront donc accordés aux propriétaires qui placeront à la devanture de leurs établisseents des enseignes comportant l'une ou l'autre des expressions françaises mentionnées.

Par ailleurs, ajoute M. Gouin, nous avons décidé d'inclure dans ce concours les établissements qui sont actuellement désignés par les expressions américaines que voici : "Barbecue", "Milk-Bar", "Quick-Lunch" et "Cabins". Voici les traductions suggérées pour ces divers établissements, traductions qui devront être adoptées par les concurrents : "Barbecue" "Rôtisserie", "Quick-Lunch", "Buffet-Eclair", "Milk-Bar", "Bar-Laitier" ou "Crèmerie" et "Cabins", et c'est là l'enfance de l'art, "Cabines". Donc, les expressions américaines qui font l'objet du concours sont les suivantes : "Snack-Bar", "Curb-Service", "Cocktail-Lounge" et "Grill", puis "Barbecue", "Milk-Bar", "Quick-Lunch" et "Cabins". Les concurrents devront donc remplacer ces expressions américaines par les expressions françaises suivantes : "Casse-Croûte", "Auto-Buffet", "Foyer-Bar", "Café-dansant", "Rôtisserie", "Buffet-Eclair", "Bar-Laitier" ou "Crèmerie" et "Cabines".

Les concurrents devront disposer ces expressions françaises sur des enseignes pittoresques, originales ou amusantes. Les propriétaires qui auront choisi les enseignes les plus pittoresques, originales ou amusantes, comportant l'une ou l'autre des expressions françaises mentionnées tantôt, gagneront les prix gracieusement offerts par le ministre de l'Industrie et du Commerce.

Il y aura 2 catégories de prix : l'une, réservée aux propriétaires d'établissements fondés avant le 1er avril 1950 et l'autre, qui sera réservée aux propriétaires d'établissements ouverts depuis le 1er avril 1950. Il y aura, dans chaque catégorie, 3 prix: un premier de 200, un deuxième de $100 et un troisième de $50. De plus, une somme additionnelle de $100 sera attribuée à celui des deux premiers gagnants de chaque catégorie dont l'enseigne aura été jugée la plus remarquable par le jury. Ce qui revient à dire que le gagnant du premier prix dans l'une ou l'autre catégorie, peut gagner une somme totale de $300.

Pour prendre part au concours, il suffira d'envoyer deux photographies de 5" x 7", la première montrant la façade de l'établissement avec sa vieille enseigne et la deuxième montrant cette même façade avec sa nouvelle enseigne. Le concours se terminera le 31 mai 1952 et les prix seront décernés à l'automne afin de permettre au jury d'aller examiner sur place, durant l'été, les transformations exécutées par les divers concurrents. Ce jury sera composé de MM. Louis Coderre ,sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, Roland Charlebois, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du Meuble, J.-B. Soucy, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, et de M. Paul Gouin.

Ce n'est pas seulement l'emploi de l'expression française appropriée, tient à faire remarquer encore M. Gouin, qui permettra au jury d'attribuer les prix, mais surtout et avant tout l'originalité des enseignes.

Ceux qui désirent participer à ce concours et obtenir les précisions nécessaires, pourront communiquer avec M. Paul Gouin, 1407 de la Montagne, Montréal, P.Q.

L'ART ORIENTAL EST COMPARABLE A CELUI DE L'OCCIDENT

M. le chanoine Alphonse Fortin, professeur et historien, était le conférencier d'honneur au dîner mixte annuel du club Richelieu-Rimouski, jeudi de cette semaine. Sous le titre "le Réveil de l'Asie", il a touché de multiples aspects de la vie asiatique. Notre tribune étudiant la vie artistique, nous ne retiendrons que quelques extraits de l'exposé fait devant le club Richelieu.

Tout d'abord, M. le chanoine Fortin affirme que l'art oriental est comparable et peut-être supérieur à celui de l'Occident. Par ailleurs, dit-il, nous devons beaucoup aux Asiatiques et c'est en comparant notre production artistique avec celle des créateurs des antipodes que nous constatons combien notre art a dégénéré.

M. le chanoine Fortin a ensuite établi des comparaisons entre les philosophies et les civilisations de l'Orient et de l'Occident pour conclure que nous n'avons pas toujours raison d'être fier de notre genre de vie qui est empreint de matérialisme. Et Dieu sait si cette philosophie matérialiste influence nos artistes créateurs.

En face des manières de vivre de l'Asie qui compte 13 cents millions d'habitants, nous aurions avantage à reviser nos valeurs de civilisation, dit M. le chanoine Fortin, car il faut admettre qu'une civilisation, ce n'est pas la chose des progrès technologiques, mais de l'humanité qui s'élève.

Cette invitation à reviser nos valeurs, il faudrait qu'elle soit entendue par chacun de nous. Il en est une autre que je me permettrais de vous faire, c'est celle d'étudier l'art asiatique. Sans doute, cela nous est-il souvent difficile, mais à l'esprit sagace, il se présentera toujours des moyens de culture qui l'éclaireront sur les activités artistiques de la partie terrestre située aux antipodes et qui compte la moitié de la population du globe. Mais dans cette étude de l'art asiatique, essayons de nous libérer de cette fausse opinion qui nous fait considérer nos frères de l'Orient comme des êtres inférieurs. Gardons-nous en ce domaine d'humiliantes désillusions.

J.-P. L.

PAUL LOYONNET ET LE "BEETHOVIANISME"

A l'instar du créateur, le virtuose n'est pas toujours épargné par le doute et les tourments : s'il est véritablement conscient de sa mission, on ne saurait s'étonner qu'il éprouve parfois, à un certain stade de sa progression, le besoin de se replier sur lui-même et de se livrer à la méditation. PAUL LOYONNET, dont la carrière fulgurante à la fin de la guerre a été marquée par des succès ininterrompus dans tous les pays d'Europe continentale, a ensuite connu ce trouble dans sa vie intérieure, et mis à profit la retraite qu'il eut alors la sagesse de s'imposer pour pénétrer le sens profond d'un art dont l'aspect philosophique le hantait. L'évolution de BEETHOVEN, dont la période douloureuse et tourmentée de l'Appassionata et de la cinquième symphonie avait préludé à l'illumination mystique des dernières sonates et de la Neuvième, avait notamment provoqué chez lui cette sorte d'inquiétude grâce à quoi, après avoir longuement réfléchi, il est finalement parvenu à l'épanouissement complet de sa puissante personnalité.

Cette discipline rigoureuse qu'il eut le courage de s'imposer, cette haute conscience de son rôle, ce souci d'une perfection toujours plus poussée dans la pénétration des chefs-d'oeuvre situent l'homme et classent l'artiste. Aussi ne saurait-on s'étonner que, dès sa rentrée, après les plus douloureux événements de la dernière guerre, Paul LOYONNET ait immédiatement reconquis un public enthousiaste.

Jacques THIERAC (Opéra)
(Communiqué)

Célèbre baryton à Radio-Canada

Le célèbre baryton noir, Lawrence Winter, partagera avec Simone Quesnel, la vedette à l'émission du 23 janvier de Radio-Carabin. Lawrence Winter s'est acquis une réputation enviable comme soliste avec le New York City Opera et surtout pour son rôle dans l'opérette "Porgy and Bess" de Gershwin. Il remporta son dernier grand succès dans l'opéra de Serge Prokofieff, "L'amour de trois oranges". Les extraits de "Porgy and Bess" qu'il a enregistrés sur disques sont très en demande.

Simone Quesnel est une jeune diseuse canadienne dont la voix chaude communique une émotion véritable au moindre refrain. Elle fut la vedette de nombreuses émissions importantes et nul doute que les auditeurs de Radio-Carabin seront heureux de l'entendre et de l'applaudir dans les derniers succès de la chansonnette française.

A VENDRE

VILLE DE RIMOUSKI, très bon poste de commerce, épicerie-boucherie à Rimouski-Sud, avec logement fini moderne pour l'acheteur

VILLE DE RIMOUSKI, maison de trois logements, rapportant $80.00 par mois. Terrain 60 x 90, maison 30 x 45. Solage en ciment. Comptant $3,600.00.

VILLE DE RIMOUSKI, rue Langevin, bungalow 30 x 32, très belle cave. Terrain de 50 x 90. $4,000.00 comptant, balance comme loyer.

VILLE DE RIMOUSKI, garage des plus modernes, avec outillage et machinerie, 84 x 58, système de chauffage, maison de 32 x 35, 12 appartements pour l'acheteur, séparée du garage.

VILLE DE RIMOUSKI, rue St-Germain-est, maison de 29 x 33, d'un étage et demi, cave en ciment, bas 5 appartements, haut deux, terrain 50 x 100, payé, hangar 12 x 30. Comptant $3,500.

PAROISSE DE STE-ODILE, maison 28 x 28 avec hangar, terrain 155 x 70. Bonnes conditions.

Jacques Martin Enr.

COURTIER EN IMMEUBLES
B. P. 382 .... 140 Ave de la Cathédrale .... Tél : 2426
RIMOUSKI

Profitez du temps mort

POUR FAIRE REMETTRE A NEUF VOS MACHINES

DURANT LES MOIS D'HIVER LES TECHNICIENS SONT MOINS OCCUPES ET PEUVENT APPORTER UNE ATTENTION PLUS SOIGNEE AU TRAVAIL.

Au Garage DIONNE Automobiles Inc.

271 ST-GERMAIN
RIMOUSKI.

PERSONNEL
NOMBREUX
ET
COMPETENT

FAITES FAIRE DES MAINTENANT
PEINTURE
DEBOSSAGE
REDRESSAGE
DE CHASSIS PAR UNE MACHINE SPECIALE "FRAME MASTER"

DEPARTEMENT SPECIAL POUR LA REPARATION ET L'ECHANGE DE MOTEURS

Service

Outillage moderne, personnel entraîné pour tous les genres de réparations.

La Société des Conférences

A LE GRAND PLAISIR
DE PRESENTER

PAUL LOYONNET

pianiste français
de réputation internationale
dans un récital-causerie intitulé

Beethoven et son destin

Au programme : SONATE No 5
SONATE APPASSIONATA
SONATE Op. 110

Ces sonates seront accompagnées de commentaires très substantiels sur l'oeuvre de Beethoven dont Monsieur Loyonnet est reconnu comme l'un des meilleurs interprètes au monde.

A L'AUDITORIUM DU SEMINAIRE

LUNDI LE 28 JANVIER 1952
à 8h.30 p.m.

Billets en vente dès maintenant à la LIBRAIRIE ROMEO BLAIS.

Admission générale : $1.00

N.-B.—Les membres de la Société seront admis, comme à l'ordinaire, sur la seule présentation de leur carte de saison.

SPORT Par : Claude PEARSON SPORT

MONT-JOLI TOUJOURS EN TETE DE LA LIGUE DE HOCKEY DU BAS ST-LAURENT INTERMEDIAIRE "A"

CLASSEMENT

	P.J	P.G.	P.P.	Nul	P.P.	P.C.	Total
Mont-Joli	15	12	3	0	84	49	24
Rivière-du-Loup	15	8	6	1	69	58	17
Matane	16	6	9	1	55	70	13
Rimouski	16	6	10	0	71	79	12
Trois-Pistoles	16	6	10	0	63	85	12

LACHANCE DU MONT-JOLI MENE LE BAL CHEZ LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts	Pu.
G. Lachance, Mont-Joli	20	16	36	24
M. Senecal, Rimouski	16	18	34	2
G. Gagnon, Rivière-du-Loup	6	20	26	4
R. Cazeau, Rivière-du-Loup	11	13	24	15
G. Laliberté, Matane	8	14	22	6
R. Doucet, Rivière-du-Loup	8	14	22	6
Y. Harrison, Rimouski	10	10	20	10

DAIGNEAULT DU MONT-JOLI CONSERVE LA MEILLEURE MOYENNE CHEZ LES GARDIENS DE BUTS

G. Daigneault, Mont-Joli	15	49	0	3.27
R. Lafrenaye, Rivière-du-Loup	14	50	0	3.57
J. P. Bidegare, Rivière-du-Loup	2	8	0	4.00
Rivière-du-Loup Totaux:	16	58	0	3.62
R. Lapointe, Matane	13	64	0	4.92
J. Proulx, Matane	3	6	0	2.00
Matane Totaux:	16	70	0	4.38
A. Lebel, Rimouski	8	39	0	4.87
M. Duplessis, Rimouski	8	40	0	5.00
Rimouski Totaux:	16	79	0	4.93
A. Cournoyer, Trois-Pistoles	16	85	0	5.31

PUNITIONS EN MINUTES DES CLUBS : Trois-Pistoles, 137, Rimouski, 140, Matane 157, Rivière-du-Loup 184, Mont-Joli 232.

MONT-JOLI DEFAIT T.-PISTOLES 5 A 3

Lamirande a deux buts pour les gagnants et Picard fait de même pour les perdants — Cournoyer affiche une magnifique tenue dans ses filets.

Dimanche dernier, à l'aréna de Trois-Pistoles, les Aigles de Mont-Joli ont défait les Lions de l'endroit au compte de 5 à 3, dans une partie régulière de la ligue du Bas St-Laurent. Le jeu fut assez partagé dans la période initiale, puisque les deux clubs enregistrèrent chacun deux buts. Cependant dans la deuxième période, les hommes de Roger Gagné ont profité d'une punition à Cadieux pour compter deux buts en l'espace de 1.04 minute et ainsi s'assurer une victoire bien méritée. Le Trois-Pistoles tenta bien de se rallier dans le troisième engagement après le deuxième but du diminutif Benoît Picard, mais Lamirande diminua leur ardeur en comptant son deuxième but et le cinquième de son équipe. Pour les gagnants, Lamirande a été l'étoile avec deux buts. Bien protégé, Daigneault a affiché une belle tenue dans ses buts tout comme son adversaire Cournoyer, qui a écarté plus de 26 lancers. Dans le clan du Trois-Pistoles, ce sont les junior Benoît Picard et Bertrand Lepage qui ont été les meilleurs, en comptant les trois buts de leur club.

SOMMAIRE

Première période

Mont-Joli : N. Bellavance 3.42
Béchard-Hayfield
Mont-JoJli : Lachance 14.30
Provost
Trois-Pistoles : B. Lepage 15.07
L. Lepage-Bilodeau
Trois-Pistoles : Picard 18.54
Goulet-Côté
Punitions : Janelle, Bilodeau, Monaghan.

Deuxième période

Mont-Joli : Gagné 9.50
Lavoie
Mont-Joli : Lamirande 10.54
Lavoie
Punitions : St-Pierre, Cadieux, Hayfield.

Troisième période

Trois-Pistoles : Picard 1.57
Buchanan
Mont-Joli : Lamirande 11.38
Fréchette-Lavoie
Punitions : Péloquin, Lamirande, Monaghan.

Rechute du Rimouski à Mont-Joli au compte de 5 à 3

Par Claude PEARSON

A la suite de deux victoires remportées aux mains du Mont-Joli et du Trois-Pistoles, la semaine dernière, le Rimouski, qui semblait ainsi vouloir se regaillardir et se lancer pour de bon à l'avant dans une poussée victorieuse auprès une tenue désappointante, a tôt fait de revenir à ses mauvaises habitudes en étant forcé de s'avouer vaincu par le pointage de 5 à 3 dans une partie disputée à Mont-Joli, jeudi dernier. Les Feuilles d'Erable, qui jouaient sans Paul Villeneuve, le pilier défensif du club rimouskois, sans Jean-Louis Burgess, Roger Lebel et Paul Brillant également, n'en ont pas moins livré une chaude lutte aux meneurs du circuit Dancause, si bien que le troisième chapitre début alors que les deux parties en cause étaient sur un pied d'égalité, ayant compté chacun trois fois.

C'est Dan Janelle qui a enregistré le but vainqueur à cinq minutes de jeu dans la reprise finale, sur des efforts de Gagné et Lachance qui recurent le crédit d'une assistance chacun. La rencontre tirait à sa fin que Lachance réussit seul à pulvériser la citadelle rimouskoise pour porter à 5 à 3 un pointage qui devait rester intact.

Si cette troisième période fut fatale aux hommes du pilote Jules Blais, il est certain qu'ils n'en ont pas moins eu la chance nécessaire pour faire pencher la victoire en leur faveur En effet, Phil Brillant a commis une erreur au tout début du troisième vingt, alors que le score était égal, 3 à 3. S'étant échappé seul, contrairement à ses habitudes, il n'a pu cette fois tromper la vigilance de Daigneault et une telle opportunité ne s'est plus présentée par la suite.

Les deux clubs ont compté chacun deux fois dans la période initiale, grâce à des buts de Mario Sénécal et de Raymond pour les perdants, et de Lachance et Hayfield pour les gagnants. Le jeu fut partagé dans ce premier engagement. Plusieurs points furent ratés aux deux extrémités de la glace. Daigneault s'est surpassé sur une couple de lancers.

La seconde période fut une répétition de la première. Provost a enfilé un caoutchouc pour le Mont-Joli et Sénécal a terminé un bel effort pour enregistrer le plus spectaculaire point de la joute. Il s'est difficilement défait de Monaghan et Daigneault a commis une bévue en venant à sa rencontre puisque le disque a glissé dans un filet vide. La troisième période a donné raison aux Mont-Joliens.

Lachance mérite certes une grande part d'éloges dans la victoire des siens. En plus de laisser Lebel bouche bée à deux occasions, il a fourni son aide à l'enregistrement du but de Janelle, justement celui qui donnait le gain.

Sans Daigneault, le résultat n'eut probablement pas été le même. Certaines garnottes étaient destinées à ne rencontrer comme premier obstacle que le filet, mais une main habile est venu écarter ces durs coups, d'un Sénécal, Harrisson, Brillant et Raymond.

Janelle et Monaghan peuvent dire que leurs services ont été d'une grande utilité. Ils ont brisé de nombreuses attaques à la ligne bleue enlevant ainsi une bonne partie de la besogne à leur cerbère. Thibeault a bien figuré, de même que Provost et Hayfield.

Yvon Harrisson a travaillé effectivement sans repit pour s'avérer une fois de plus le pivot du Rimouski. Son jeu défensif a sauvé plus d'un point. Trudel a bien couvert Lebel. Il a joué 55 minutes à la ligne bleue des perdants. Outre ces deux joueurs, Mario Sénécal et Amédée Raymond ont joué plus qu'une partie ordinaire

Autre défaite du Rimouski contre Matane par 4 à 2

Faisant face à une équipe très démantibulée par l'absence de trois joueurs en l'occurrence Paul Brillant, Roger Lebel et Paul Villeneuve, le club Matane, maintenant dirigé par Magella Laforest, l'a emporté assez facilement contre les Feuilles d'Erable de Rimouski, vendredi le 11 janvier, au Colisée de Rimouski. C'était la troisième victoires des Matanais depuis que Magella Laforest est coach. Par cette victoire, le Matane a laissé la cave du circuit en prenant une avance de deux points sur le Rimouski et le Trois-Pistoles. La partie présenta du jeu assez ouvert puisque les deux gardiens de buts bloquèrent un nombre assez imposant de lancers, 36 pour Lebel et 31 pour Proulx, qui en était à sa première présence à Rimouski, tout comme Stan Gaudreault et Bigras qui renforcissent sensiblement l'équipe matanaise.

Ayant joué une dure partie la veille contre Mont-Joli, les joueurs rimouskois, probablement très fatigués, ont manqué d'agressivité à part quelques-uns dont Amédée Raymond qui a joué une de ses meilleurs parties cette saison et qui a été, selon nous, le meilleur joueur de cette rencontre. En plus de compter un but, Amédée a continuellement été dangereux et Proulx a dû être très brillant dans ses buts pour l'empêcher de compter plus de points. Blessé, Mario Sénécal a quand même endossé l'uniforme, mais il était facile de constater qu'il n'était pas en parfaite condition. Toutefois il a quand même été dangereux et il a réussi deux mises en échec très solides contre Gaudreault et Vandal.

Matane prit une avance de 2 à 0 dans la première période alors que Bigras convertit une double passe de Gaudreault et Vandal pour déjouer un Lebel étendu sur la glace. A peine 6 minutes plus tard, Vandal vint compter un deuxième point en faveur des Matanais.

Il n'y eut qu'un but de compté dans le deuxième vingt et l'honneur en revint à Amédée Raymond qui compléta une magnifique passe de Harrisson. Raymond compta à l'aide d'un foudroyant lancer dans le coin supérieur des filets. Dans la troisième période, Dusseault, St-Onge et Brillant enregistrèrent des buts. La partie ne fut pas très rude puisqu'il n'y eut que 4 punitions. Toutefois, sans vouloir accuser les arbitres de partialité, nous devons dire que Gaudreault, du Matane, aurait certainement mérité une couple de punitions.

En l'absence de Paul Villeneuve, la défensive rimouskoise était faible. Lavoie et Trudel ont bien fait leur possible, mais ils ne purent soutenir le coup continuellement. Blessé, Sénécal fut employé à la défense qu'à de rares occasions. Yvon Harrisson a encore été d'une grande utilité dans cette partie.

Avant le début de la deuxième période, des cadeaux furent présentés au cerbère Duplessis et Bill Trudel pour leur magnifique tenue contre Trois-Pistoles. Duplessis reçut un veston sport, don des supporteurs, et Trudel, une magnifique chemise, don de Marc Vaillancourt, propriétaire du Magasin Rimouski Sportif.

pour les Feuilles d'Erable. Fréchette n'était pas sur l'alignement du Mont-Joli.

SOMMAIRE

Première période

Rimouski : Sénécal 10.10
Raymond
Mont-Joli : Lachance 12.14
Thibeault
Rimouski : Raymond 16.11
Lavoie
Mont-Joli : Hayfield 17.20
N. Bellavance-Béchard
Punitions : Béchard, Trudel.

Deuxième période

Mont-Joli : Provost 1.19
Turcotte-Lachance
Rimouski : Sénécal 19.15
Punitions : Janelle, Brillant, Thibeault, Harrisson.

Troisième période

Mont-Joli : Janelle 5.06
Gagné-Lachance
Mont-Joli : Lachance 18.19
Punitions : Lavoie, Lamirande (mauvaise conduite), Lachance et Daigneault.
Arbitres : Boulay et Barretti.

SOMMAIRE

Première période

Matane : Bigras 2.36
Vandal-Gaudreault
Matane : Vandal 8.27
Gaudreault-Bigras

Deuxième période

Rimouski : Raymond 10.45
Harrisson
Punitions : Laliberté, Rioux.

Troisième période

Matane : Dusseault 1.21
Laliberté
Matane : St-Onge 8.53
Dusseault-Laliberté
Rimouski : Brillant 19.03
Rioux Punitions : Trudel (2).

Automobilistes!

LISEZ CECI

NOUS NOUS INTERESSONS A LA SANTE DE VOS MACHINES

REVISION DES "MUFFLERS" SANS FRAIS

MICHAUD & FILS AUTO Enr'g

58 DE L'EVECHE,
Téléphone 2622
RIMOUSKI.

Le rude roulement d'hiver

exige un soin particulier de toutes les parties de vos automobiles et de vos camions. Le "MUFFLER", exposé comme il l'est aux misères de la route, ne doit pas être négligé.

Afin de vous protéger contre les vapeurs et le gaz délétère provenant d'un "MUFFLER" défectueux et d'un tuyau d'échappement mal ajusté, nous avons décidé pour tout le mois de janvier, de reviser gratuitement ces parties essentielles de vos machines.

Avec un "MUFFLER" en bon état, vous obtenez un meilleur rendement du moteur. Si le "MUFFLER" est défectueux, nous le remplacerons par un de nos excellents :

"Muffleurs" CHRYCO

LES MUFFLERS CHRYCO SONT ETANCHES, ROBUSTES, DURENT LONGTEMPS, PERMETTENT AU MOTEUR DE DONNER SON PLEIN RENDEMENT. AVEC UN CHRYCO, PAS DE BRUITS AGACANTS.

VENEZ, SANS GENE AUCUNE, FAIRE REVISER VOTREZ "MUFFLER" CHEZ NOUS

SPORTS CAUSONS SPORT SPORTS

ECHOS SPORTIFS

par : Claude PEARSON

Qui a tort ?

C'est un fait que la Ligue de la Cité, à la suite de beaux succès remportés ces années dernières, n'a pas connu toute la popularité qu'on eut souhaitée au cours de la présente saison. Aussi se peut-il que la nouvelle de sa dissolution n'ait causé grande déception auprès de l'amateur moyen ou du public en général. Seulement, ceux qui s'occupent de la recrudescence du hockey chez nous voient d'un très mauvais oeil la disparition de la ligue junior qui a fait du si bon travail en notre ville en développant plusieurs vedettes qui brillent aujourd'hui, soit avec des clubs de l'extérieur de fort calibre et de réputation provinciale, ou encore avec l'équipe locale en nous faisant honneur au milieu d'étoiles que l'on s'arrache du dehors à coup de dollars.

Quelles sont les raisons de la dissolution de la Ligue de la Cité ? Evidemment, si les activités de ce circuit eurent permis à la direction du Colisée de faire des bénéfices, la présente infortune ne se serait pas produite, c'est tout à fait logique. Mais voilà, il est certain que les assistances de cette année étaient beaucoup trop faibles pour permettre aux équipes de s'entretenir et au Colisée de couvrir ses dépenses. Le partage se faisait comme suit : 60% aux clubs et le reste à la direction de l'aréna. Cette dernière n'est certes pas venu donner une chance aux propriétaires d'équipes en exigeant une garantie sur chaque partie, garantie qui signifiait ni plus ni moins la responsabilité des clubs devant l'insuccès.

Nous n'irons pas par quatre chemins pour dire que la direction du Colisée a agi beaucoup plus dans son intérêt que pour la cause du hockey chez nous. Seulement, la Ligue ne serait-elle pas elle-même responsable du malheureux événement qui l'afflige ? Voyons ça.

Avez-vous déjà vu une ligue de hockey composée de trois équipes ? Non ! et vous êtes persuadé tout comme nous qu'il ne s'en trouve pas. Une ligue qui a comme cadre juste trois clubs est normalement vouée à l'échec; celle dont nous parlons ne pouvait en être exempte.

Nous ne voulons aucunement blâmer les vaillants organisateurs de ce circuit; toutefois, dans les conditions actuelles, il n'y a plus qu'à conclure en disant que c'est bien dommage qu'on n'ait pu trouver une quatrième équipe à adhérer au groupement. On a parlé de Mont-Joli comme une équipe faisant déjà partie du circuit alors qu'on n'en avait jamais eu une promesse officielle. Aujourd'hui, Mont-Joli a sa propre ligue junior. Cependant, une chose à quoi on peut songer, c'est que si Bic eut fait encore partie de la ligue cet hiver, ce fâcheux contre-temps n'aurait pas eu lieu et tout comme l'an dernier, on connaîtrait des succès.

Le club Bic, qui fut forcé de se retirer du circuit cette année faute de joueurs après avoir remporté le championnat l'an dernier, avait de fervents supporteurs qui ne manquaient pas de venir encourager leur club. Ce n'est pas osé de dire que la moitié de l'assistance aux joutes de l'hiver dernier, lorsque les Braves étaient inscrits, était formée d'amateurs de Bic. De plus, il existait une très grande rivalité entre les clubs de la ville et celui de Bic. C'est un point qui a fait bien défaut cette année, le manque de rivalité.

On ne forme pas des joueurs de hockey dans les restaurants, mais bien sur la glace. Il y a certes un remède à la situation, et c'est à ceux qui, aujourd'hui, sont obligés de regarder à l'extérieur afin de pouvoir se monter une équipe au goût du public, à s'en occuper.

Villeneuve, un hors-la-loi sportif

Oh !mais ne vous méprenez pas, ce n'est pas de nous, nous avons tout simplement recueilli cette épatante découverte dans un journal de Rivière-du-Loup. Lisez plutôt : "Il est toujours agréable de voir évoluer les étoiles de la Ligue du Bas St-Laurent. Nous avons assisté à des joutes à Trois-Pistoles, à Rivière-du-Loup (ils sont polis !) et à Rimouski. A ce dernier endroit, l'assistance a vu faire un geste, de la part d'une défense, que l'on peut qualifier tout simplement de barbare. (tiens, mais nous n'avons pas vu ça...). C'est là que c'est moins beau de voir évoluer des étoiles !

"Les membres d'une équipe ne peuvent jouer régulièrement sous la menace constante d'un dangereux faucheur de tête sur la glace. Où est l'esprit sportif d'un tel joueur ? Son entraîneur, qui est réputé pour cet esprit et sa compétence, (hum ! Jules, prends ça en passant) consciemment, doit-il accorder confiance à un tel équipier ? La direction de la Ligue du Bas St-Laurent a-t-elle les moyens ou est-elle qualifiée pour sévir contre ce hors-la-loi sportif qui fait craindre parfois les arbitres, surtout lorsqu'ils sont incompétents ? (si Léo entendait ça...)

(Ah mais ce n'est pas fini, le drame ne fait que commencer).

Les dirigeants du circuit vont-ils attendre de déplorer un malheur avant d'ouvrir l'oeil sur cette menace ?"

Il se produit un peu de tout au cours de nos joutes. De bouillantes jeunesses (ah oui ! comme Méthot, n'est-ce pas ?) ne peuvent toujours **s'entrechoquer** (décidément le hockey est dur dans le Bas, pourvu qu'il n'y en ait pas trop de "croqués" à la fin de la saison) sans qu'il y ait tempête. Mais si l'une d'elles, en plusieurs occasions depuis trois ans, est un danger pour ses adversaires, par sa barbarie (vite, mon Larousse, barbarie : cruauté, manque de civilisation. On continue) directeurs de ligue — par pitié — (laissez gagner Rivière-du-Loup, non pardon ce n'est pas ça, plutôt) faites disparaître un tel être Si la direction d'un club tolère ce genre de sauvagerie, une autre direction — celle de la ligue — doit y voir.

"Espérons que nos confrères de la presse et de la radio (merci, quand même) condamneront de tels gestes d'où qu'ils viennent. ("ben certain").

"Ces réflexions sont faites pour l'harmonie et pour plus de compréhension dans la Ligue du Bas St-Laurent (on comprend ça, vous en faites pas)". P. S. L'article n'est pas signé, et les réflexions entre parenthèses sont de nous. Le héros du drame est nul autre que Paul Villeneuve, défense du Rimouski.

Tout d'abord, cher confrère, permettez-moi de douter de vos bonnes intentions. Ce ne fut jamais notre politique d'attaquer quoi que ce soit d'un confrère; toutefois, nous croyons que le cas présent mérite des éclaircissements, que nous sommes en mesure de fournir, toujours pour l'harmonie et pour plus de compréhension dans la Ligue du Bas St-Laurent.

Il est apparent que l'article a pris naissance de l'affaire Méthot-Villeneuve, survenue dernièrement lors d'une rencontre Rivière-du-Loup à Rimouski. L'incident s'est produit comme suit : Méthot a solidement colleté Villeneuve à l'aide d'un 'cross-check"', coup illégal qui lui valut une punition, alors que ce dernier n'avait pas la rondelle en sa possession. Villeneuve a répliqué avec ses poings, coups illégaux, et il fut puni pour bataille. C'est tout, pas plus que ça, pas de têtes "fauchées" sur la glace, pas de barbarie, aucun hors-la-loi sportif des deux belligérants. Tout simplement un incident qu'on soulignera de quelques mots dans un reportage, que tout le monde oubliera à la sortie de l'aréna. Un incident comme il s'en trouve à toutes les parties de hockey. Pourquoi allumer le feu aux poudres pour si peu.

Depuis que Villeneuve joue pour Rimouski, plusieurs saisons déjà, nous ne sachons pas qu'il ait déjà fait couler du sang sur la glace. S'il était un hors-la-loi sportif, il y a longtemps que la Q.A.H.A., organisme qui régit notre circuit, et sous lequel Villeneuve joue depuis plusieurs années, aurait pris les mesures nécessaires afin de débarrasser tout le monde d'un barbare. Tout de même, il est peut-être bon de prêcher pour son clocher mais il faut être logique.

L'article figurera à nos yeux comme l'une des bonnes farces qui pourront se présenter au cours de la saison dans notre circuit. Merci de nous avoir fait rire, en vous ridiculisant.

VICTOIRE DU RIMOUSKI Jr A TROIS-PISTOLES 5 A 3

Maurice Charest compte deux buts — Dumont, Lepage, Fraser comptent pour Trois-Pistoles — 11 punitions — Bataille entre Dumont et Dubé — St-Laurent dans les buts du Rimouski Jr. (par Raymond BOUCHARD)

Vendredi soir le 11 janvier, le Rimouski Jr se rendait à Trois-Pistoles pour vaincre le club junior de l'endroit au compte de 5 à 3, devant environ 300 amateurs. Le Rimouski Jr déclassa ses adversaires dans les deux premières périodes, car il prit une confortable avance de quatre points. Roussel, Jules Bellavance et Maurice Charest, avec deux, étant les compteurs. Cependant, dans le troisième engagement, les gars de Dumas profitèrent des punitions infligées au Rimouski Jr, pour compter trois buts contre un pour les gagnants. Dumont, Lepage et Fraser réussirent à déjouer Paul St-Laurent, qui en était à sa première partie avec le Rimouski Jr. On sait qu'il était le gardien régulier l'an passé. Pour le Rimouski Jr, seul Yves Forrest compta dans cette dernière reprise. Même si l'arbitre Marcel St-Pierre n'imposa que 11 punitions, la partie fut assez rude, et il y eut même une petite escarmouche entre J.-P. Dubé et Dumont à la troisième reprise. Placide Plante fut le mauvais garçon de la partie en méritant quatre punitions mineures.

SOMMAIRE

Première période

Rimouski : Roussel, J. Bellavance	4.40
Rimouski : M. Charest	9.25
Rimouski : J. Bellavance	18.23
Punition : Plante.	

Deuxième période

Rimouski : M. Charest	4.25
Punitions : Plante, Gagnon, Forrest, Dumont.	

Troisième période

Trois-Pistoles : Dumont, Belzile, R.-M. Lavoie	4.50
Trois-Pistoles : Lepage, Gagnon-Larrivée	5.55
Rimouski : Forrest	11.20
Trois-Pistoles : Fraser, Lavoie	18.50
Punitions : Lagacé, Plante, J.-P. Dubé (majeure 5 minutes), Dumont, Plante.	
Arbitre : Marcel St-Pierre.	

Mlle Estelle Ouellet enseigne le patinage au Château Frontenac

Mlle Estelle Ouellet, fille de M. et Mme Wilfrid Ouellet, artiste en patinage, enseigne, depuis lundi dernier, à la patinoire du Château Frontenac, le patinage de fantaisie, etc. Mlle Ouellet, membre du fameux Granite Club de Toronto depuis cinq ans, enseigna à ce club au cours des trois dernières années. D'une grande agilité, Mlle Ouellet a étudié le patinage artistique sous l'égide d'éminents professeurs, notamment Freddy Mosot, champion de la Belgique, Marcus Nikkanen, champion de la Finlande.

La joute d'étoiles, le résultat 6 à 6

La partie d'étoiles, disputée lundi soir à Mont-Joli, n'a pas connu tout le succès qu'on attendait. Une foule de quelque douze cents amateurs a suivi, sans trop d'intérêt, l'exhibition qui fut moche de longs moments. Dans l'ensemble ce fut une joute ordinaire, où le beau jeu de passes fut ignoré. C'est un peu normal. Voici les noms des joueurs qui figuraient; on remarquera qu'une des deux équipes, décidément sur papier, ne brillait pas beaucoup:

Section ouest : buts : Duplessis, Rimouski; défenses : Trudel et Lavoie, Rimouski; Péloquin, Trois-Pistoles; Tremblay, Rivière-du-Loup; avants : Vandal, Lebel et Gaudreault, du Matane; Brillant, Rimouski; Desnoyers, Rivière-du-Loup; Buchanan, Lepage et St-Pierre, du Trois-Pistoles.

Section est : buts : Daigneault, Barrette, du Mont-Joli; Proulx, du Matane; défenses : Janel et Monaghan, du Mont-Joli; Gladu et Chesnai, du Matane; avants : Lachance, Hayfield et Béchard, du Mont-Joli; Laliberté, Dussault et St-Onge, du Matane, Thibault et Provost, du Mont-Joli.

Jean Duplessis, dans les buts de la section ouest, fut tout simplement merveilleux. Espérons qu'il pourra faire bénéficier le Rimouski de sa performance. Vandal, du Matane, Lachance et Hayfield, du Mont-Joli, furent les autres étoiles, parmi les étoiles. Brillant et Lavoie, qui représentaient Rimouski, avec Trudel, ont compté chacun un but.

DEUXIEME DEFAITE CONSECUTIVE DU T.-PISTOLES Jr CONTRE RIMOUSKI Jr 7 A 5

Roger Guérette réussit le tour du chapeau — Lepage et Belzile ont chacun deux buts pour les perdants—Georges Tremblay reçoit une punition de match — Dernier programme de la ligue junior qui cesse ses activités.

(par Raymond BOUCHARD)

De retour avec le Rimouski Jr après un séjour avec le Rimouski Sr, l'habile compteur Roger Guérette a enfilé trois buts pour conduire le Rimouski Jr à une deuxième victoire consécutive sur le Trois-Pistoles Jr au compte de 7 à 5. Par cette victoire, le Rimouski Jr est remonté en première position de cette ligue qui a maintenant cessé ses activités. Après avoir pris une forte avance de 5 à 1 dans les deux premières périodes, les joueurs du Rimouski Jr se sont négligés dans la dernière pour voir le Trois-Pistoles compter quatre points contre St-Laurent. St-Laurent, qui avait été très solide avant cette dernière période, a semblé suivre le mauvais exemple de ses coéquipiers et il a été faible sur deux de ces quatre buts. Ceci est très pardonnable cependant puisque la partie n'était nullement en danger. A part Guérette, Desrosiers, Tremblay, J.-P. Dubé et Jules Bellavance ont déjoué H. Belzile. Jules Bellavance a été, après Guérette, le meilleur du Rimouski Jr. Pour les perdants, les jeunes Lepage et Belzile ont enregistré chacun deux buts, l'autre étant réussi par Lavoie. Lepage a manqué une très belle opportunité de réussir le tour du chapeau, alors qu'après avoir déjoué St-Laurent sur un lancer de punition accordé par l'arbitre Vaillancourt, il lança à côté des filets. Ce diminutif joueur d'attaque a été le meilleur joueur sur la glace. En plus de compter ses deux buts, il fut constamment à l'attaque et il prépara des jeux digne d'un joueur intermédiaire A. Un fait assez rare est survenu vers la fin de la deuxième période, fait qui a amené une punition de match au bouillant Georges Tremblay. Pour avoir retenu la rondelle dans son gant, l'arbitre Vaillancourt décerna une punition mineure de deux minutes au centre de la première ligne d'attaque du Rimouski Jr. Celui-ci ne prisa pas cette décision et cassa son gouret sur le bord de la rampe en signe de protestation. Ceci lui amena automatiquement une punition de mauvaise conduite de dix minutes. C'est alors que Tremblay sembla perdre le contrôle de ses nerfs et voulut faire un mauvais parti à l'arbitre qui ne manqua pas de le bannir pour le reste de la partie. Selon les règlements, l'arbitre Vaillancourt avait pleinement raison et il n'y eut aucune injustice de commise envers le bouillant Tremblay. Cette partie clôturait les activités de la ligue junior.

SOMMAIRE

Première période

Rimouski : Desrosiers, Guérette	12.14
Rimouski : Tremblay, Plante	14.35
Punitions : Belzile, Plante.	

Deuxième période

Rimouski : Guérette	7.55
Rimouski : Guérette, Charest	9.11
Trois-Pistoles : Lavoie	15.57
Rimouski : Guérette, Desrosiers	18.55
Punitions : Bellavance, G., Picard, Charest, Ouellet, G. Tremblay (mineure, 10 minutes mauvaise conduite et punition de match).	

Troisième période

Trois-Pistoles : Belzile, Dubé-Morency	6.12
Rimouski : J.-P. Dubé	9.25
Rimouski : Bellavance, J. Plante	11.19
Trois-Pistoles : Lepage	14.40
Trois-Pistoles : Lepage	16.32
Trois-Pistoles : Belzile, Dumont-Lavoie	19.03
Punitions : Dubé, Plante, Forrest.	

DEUX FOIS VICTORIEUX

Le club Ste-Anne-des-Monts défait ceux de Cap-Chat et de B. A. le même jour.

Le club de hockey de Ste-Anne-des-Monts a remporté une éclatante victoire contre le club Cap-Chat en triomphant au compte de 11 à 4, le dimanche 6 janvier, sur la patinoire de Ste-Anne.

Les équipiers de Cap-Chat tentèrent à maintes reprises d'augmenter leur pointage mais le jeune gardien de but, Bernard Ross, fut sensationnel dans ses filets en arrêtant les lancers les plus difficiles. La première ligne d'attaque de Ste-Anne, composée des frères Eugène, André et Etienne (Nono) Leclerc, a mené le bal en enregistrant 8 des 11 buts comptés par les vainqueurs au cours de cette partie.

Guy Leclerc et Ernest Gagnon ont joué une magnifique partie à la ligne bleue. Deux punitions furent infligées dont une à Raymond (Fusée) Roy.

Le soir du même jour, à 8 heures, le club Ste-Anne rencontrait le club B. A. dans une partie régulière de la cédule et enregistrait un nouveau gain au compte de 9 à 3.

Le trio Leclerc a compté 8 buts et le 9e fut enregistré par Jacques Roy, assisté de J.-P. Rioux.

Pour le B. A., Pierre-Paul Therrien compta deux buts et René-Jean Théberge a le mérite du troisième. Cette deuxième partie a été joué à vive allure et sans trop de rudesse.

PRIS SUR LE VIF

— Duplessis est plus solide qu'un pont...

— Phil essaie bien de nous persuader que Bertrand Lepage n'est pas plus élégant que lui...

— Il chantera la complainte du vaincu et le gros Paul la complainte du pendu (selon l'article). Mais j'y pense, dans cette condition, il ne chantera pas fort...

— Un avis "pearsonnel" : le club Rimouski ne deviendra jamais club ferme du Canadien (pardon) selon une rumeur...

C. P.

DORMEZ CE SOIR

Les tablettes SEDICIN prises tel qu'indiqué, sont la seule garantie de sommeil. Les nerfs tendus se calment et l'on dort.

A vendre

Camion panel G.M.C., ½ tonne, 5 vitesse, 32,000 milles. Prix d'aubaine. Tél : 2543 ou 4569.

Demandée STENO-DACTYLO

S'adresser par téléphone au No 2267, ou à C. P. 159, Rimouski, Traders Finance Corporation.

Il y a encore du monde à la Rivière Trois-Pistoles

— IX —

Où trouver une paroisse catholique de campagne qui n'a pas ses croix ? Partout où s'est infiltré le christianisme, un sentiment de foi populaire, des motifs de reconnaissance ou d'expiation en ont élevé ici et là sur les sites historiques, le long des routes et sur les hauteurs. Quel que soit leur symbolisme et où qu'elles se trouvent, nos croix de campagne, poteaux indicateurs des voies spirituelles et un des précieux vestiges de nos pieuses traditions, continuent d'être une vivante affirmation de la croyance religieuse de notre peuple et l'objet de son respect. Elles demeurent sur place comme un signe d'éternité alors que tout change, que tout passe devant elles et que les générations se succèdent.

Nous avons quatre de ces croix ici à Rivière-Trois-Pistoles, et l'usage a prévalu de les désigner comme suit : Croix de la Première Messe, Croix du Quai, Croix du Sault, Croix de l'Année Sainte.

Nous ne nous occuperons que de la première pour aujourd'hui; elle est de beaucoup la plus ancienne, et, l'événement qu'elle commémore, la première messe sur le territoire des Trois-Pistoles, remonte à presque 300 ans. C'est la grande croix de bois qui se trouve érigée sur les galets de la grève, en face de l'Ile-aux-Basques, à quatre ou cinq arpents en aval de l'embouchure de la rivière Trois-Pistoles.

Etrangère aujourd'hui à l'agitation des humains, même un peu trop délaissée, cette humble croix que longeait jadis le chemin du Roi, a néanmoins connu au siècle dernier une ère d'activité qui ne le cédait en rien aux plus remuantes de l'époque. Même après 1843, alors que le chemin actuel fut inauguré sur les côtes, son ombre bienfaisante s'est projetée longtemps encore sur les habitations circonvoisines de la grève. Qui dira le nombre des voyageurs qui l'ont saluée en la croisant ? Qui dira combien de fois les braves paysans de l'endroit se sont tournés vers elle dans l'élan spontané de leur foi ? Qui dira le nombre des supplications, des Angelus et des Ave dont elle a été témoin ? L'histoire de cette croix, que la piété de notre peuple a renouvelée pour la troisième fois au moins en 1942, se confond avec celle des origines religieuses des Trois-Pistoles. Prise à son début, elle devance même d'une trentaine d'années les premières manifestations de la vie paysanne sur ce territoire.

On sait en effet par les RELATIONS DES JESUITES, que le Père Henri Nouvel, chargé de la mission de Tadoussac en 1663, avait entrepris cette année même, en compagnie du Sieur Amyot et de quelques Sauvages, de suivre un groupe de Papinachois et de Montagnais dans leur traditionnelle expédition de chasse durant l'hiver sur la rive sud du Saint-Laurent. Il serait trop long de relater ici tout ce que nous savons de cette expédition au cours de laquelle, le Père, avant de s'enfoncer dans les bois, a célébré le 8 décembre, sur la lisière de la forêt vis-à-vis de l'Ile Saint-Barnabé, une messe qu'on dit être la première sur le sol rimouskois. Qu'il suffise de rappeler qu'après avoir passé trois mois dans la forêt, nos excursionnistes ont regagné le littoral, vraisemblablement par la vallée de la rivière Trois-Pistoles, car c'est là, près de l'embouchure de la rivière, en face de l'Ile-aux-Basques, que le Père Nouvel dit avoir célébré, le 19 mars 1664, la première messe dont il est question.

Lisons pour notre satisfaction le récit qu'il fait lui-même de cet événement : "Nous sommes arrivez le quatorxiesme de Mars sur les bords de la grande Rivière où nous sommes demeurez depuis, attendant un temps favorable pour passer dans quelques Isles pour y estre à couvert des Iroquois. Le dix-huitiesme nous nous disposasmes à la célébration de la feste de Saint Joseph, Patron de la Nouvelle France; nos sauvages commencèrent par un jeûne très exact et par la Confession... Le lendemain, après s'estre réconciliez, ils entendirent la Messe, et firent leur Communion avec beaucoup de dévotion à la faveur du beau jour que Dieu nous donnait... Le vingt et uniesme nous tentasmes de passer sur la glace à l'Isle aux Basques, pour nous mettre à couvert des Iroquois... mais la glace ayant rompu sous nos pieds, nous fusmes obligez de rebrousser".

(à suivre)

Un paroissien

DECES A PADOUE DE M. FORTUNAT BANVILLE

Récemment une famille estimée de la paroisse de Padoue était grandement éprouvée par la mort de M. Fortunat Banville, décédé le 16 décembre dernier au Sanatorium Saint-Georges de Mont-Joli, à l'âge de 32 ans et 9 mois.

Ses funérailles eurent lieu à Padoue le 19 décembre. Le service fut chanté par M. l'abbé Oscar Thibault, beau-frère du défunt et vicaire à St-Hubert, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Albert Lamontagne, curé de la paroisse, et Alfred Gagnon, vicaire à St-Octave.

La croix était portée par M. Paul Ouellet, maire de Padoue. Les autres porteurs étaient MM. Louis Banville, Pierre Mimeau, Alphonse Sinclair, Odilon Pelletier, C.-E. Riqux et Alphonse Dubé.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse née Germaine Thibault, et trois fils : Yvon, Raymond et Gérard-Magella; son père et sa mère, M. et Mme Xavier Banville de Sainte-Angèle; ses frères et soeurs, Louis Banville et Mme Léonard Béland (Thérèse), de Montréal, Albert Banville, de Padoue, Xavier, Roland, Alphonse, Pierre et Simone Banville, de Sainte-Angèle, enfin Mme L.-A. Dionne (M.-Louise), de Sainte-Luce; ses beaux-parents, M. et Mme Z. Thibault, de Padoue; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. l'abbé Oscar Thibault, vicaire à Saint-Hubert, R. M. Marie de Ste-Emilia, couvent du St-Rosaire de St-Ferréol, M. et Mme Emile Thibault et M. et Mme Hervé Lévesque, de Rimouski, M. et Mme Amédée Thibault, de Saint-Damase, M. et Mme Hermel Thibault, Rose-Anne, Hector, Antonio et Emilia Thibault, de Padoue, Mme Louis Banville et M. Léonard Béland, de Montréal, et M. L.-A. Dionne, de Ste-Luce.

A la famille du regretté disparu nous exprimons nos vives condoléances.

DECES DE M. JOSEPH DEMERS, DE ST-DONAT

D'imposantes funérailles ont été faites à M. Joseph Demers, de St-Donat, décédé le 3 décembre à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, à l'âge de 54 ans et 10 mois.

Son épouse l'avait précédé dans la tombe il y a dix-neuf ans. Il s'est éteint pieusement après une maladie soufferte avec résignation, muni des secours de la religion.

Un ultime hommage lui a été rendu lors de ses funérailles le 6 décembre, en l'église de St-Donat.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Rioux, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service.

Le drapeau du Sacré-Coeur fut porté par M. Auguste Hallé, de St-Donat. Le cercueil, précédé de la croix que portait M. Arthur Morissette, avait comme porteurs MM. Hormisdas Paquet, Hermyle Demers, Jean-Baptiste Heppell et Philippe Gagnon, cousins du défunt.

La quête fut faite par MM. Roger Desgagnés et Louis-Georges Desgagnés, neveux du défunt. Les cartes mortuaires furent distribuées par MM. Adéodat Gagnon et Antoine Lévesque, de Ste-Luce.

Le défunt laisse dans le deuil ses fils et belles-filles, M. et Mme Adolphus Demers (Edwidge Lévesque), de Luceville, M. et Mme Bertrand Demers (Cécile Gagnon), de St-Donat, M. et Mme André-Albert Demers (Thérèse Paquet), de Luceville; ses filles et gendres, M. et Mme Adelme Proulx (Jeanne-Aimée), de St-Charles Garnier, M. et Mme Auguste Vignola (Estelle), de Luceville, M. et Mme Antoine Heppell (Fernande), de Ste-Jeanne d'Arc, M. et Mme André Dupont (Gabrielle), de Luceville; son frère, M. Zénon Demers, de St-Donat, et une soeur, Mme Georges Lévesque (Rose-Anna), de Mont-Joli, ainsi que 25 petits-enfants.

Nos sincères condoléances aux parents affligés.

Cours d'affûtage de scies

A DUCHESNAY

Le dix mars prochain la Scierie-Ecole de Duchesnay inaugurera un cours d'affûtage de scies, d'une durée de quatre mois et demi.

Ce cours est institué dans le but de former des spécialistes en affûtage des scies ou, plus explicitement, des affûteurs de scies, dont la fonction est très importante dans l'économie forestière de la province, en raison du volume considérable des sciages de toutes sortes.

Pour être admis au cours d'affûtage, un candidat doit avoir complété sa septième année scolaire ou l'équivalent.

Toute demande d'admission ou de renseignements doit être adressée au directeur-général de la Station forestière, Duchesnay, Portneuf, Qué.

S. Joseph de Lepage

Mariage.— Le 15 décembre dernier, en l'église de N.-D. de Lourdes de Montréal, avait lieu le mariage de Mlle Jacqueline Gagné, fille de M. et Mme Joseph Gagné, décédés, avec M. Yvon Dumais, fils de M. et Mme Josaphat Dumais, de St-Joseph de Lepage. Les nouveaux époux ont fait à New-York leur voyage de noces.

Va et vient.— M. Gaston David, de Montréal, en promenade chez M. et Mme Albert Roussel où il a visité son amie, Mlle Gemma Roussel.

— Mlle Gilberte Dumais, institutrice à Roberval, Lac St-Jean, a passé son congé des fêtes chez ses parents M. et Mme Antoine Dumais.

— M. Alcide Thibault a passé une quinzaine dans sa famille à l'occasion des fêtes.

— MM. Marcel Dumais et Colomban Dionne, étudiant respectivement au Séminaire de Rimouski et à l'Ecole Technique, sont retournés dans ces institutions après les fêtes.

GRANDE VENTE de fin de saison

AU ROYAUME DE L'ECONOMIE

COMMENÇANT SAMEDI MATIN LE 19 COURANT

15 à 20 % DE REDUCTION

Manteaux pour garçons et fillettes, avec entre-doublure, style nouveaux 1 à 6x ans

20 % DE REDUCTION

Habits de neige, 6 mois à 6x ans, gabardine, nylon, velours cordé, satin, teintes pâles ou foncées, à liquider

A 20 % DE REDUCTION

UNE REDUCTION DE 15 % est également accordée sur les gants, mitaines, nuages et tuques de laine, robes de lainage et sur une catégorie de gilet de laine, 2 à 14 ans.

Ne manquez pas Mesdames de venir bénéficier de ces nombreuses aubaines qui vous seront offertes cette semaine au

Au Royaume de l'Economie

19 rue St-Louis, - RIMOUSKI.

Notre département des pièces

EST MAINTENANT EN

OPERATION

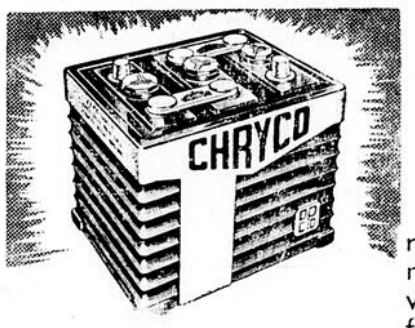

BIENVENUE AUX AUTOMOBILISTES ET AUX GARAGISTES

Il nous fait plaisir d'annoncer que nous sommes maintenant en mesure de vous donner un service parfait concernant les

PIECES de RECHANGE

pour la réparation des automobiles :

PLYMOUTH et CHRYSLER. CAMIONS DODGE et FARGO.

PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION. CONDITIONS AVANTAGEUSES.

DÉMARREZ EN CRIANT "CISEAUX" AVEC UNE BATTERIE *POWERLINE* CHRYCO*

Que votre prochaine batterie soit une Powerline Chryco, débordante d'énergie !

D'ici là, confiez-nous la vérification et l'entretien de votre batterie actuelle. Ce service, entièrement gratuit, ne vous oblige en rien ! Venez nous voir *n'importe quand !*

*Chryco est une marque de commerce déposée de la Chrysler Corporation of Canada, Limited

Le moteur dure plus longtemps et tourne mieux . . . avec

UN FILTRE D'HUILE *Micronic* CHRYCO*

Le filtre d'huile Micronic Chryco retarde l'usure et améliore le rendement d'un moteur. Il offre une surface filtrante de 571 po. ca.; celle des moteurs ordinaires n'est que de 69. *Sa surface filtrante est donc 8 fois plus étendue !* Aussi le filtre Micronic Chryco arrête-t-il plus vite et plus complètement au passage particules, cambouis et autres corps nuisibles suspendus dans l'huile.

Faites vérifier votre filtre d'huile aujourd'hui même !

*Chryco est une marque de commerce déposée de la Chrysler Corporation of Canada, Limited

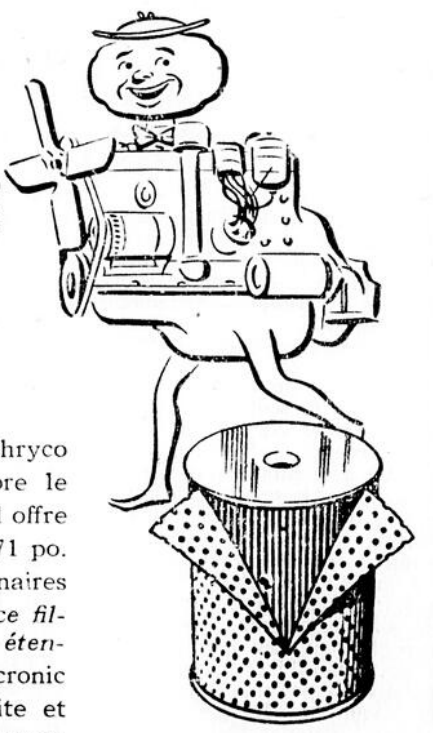

Donc . . . pour un filtrage plus rapide, plus radical, adoptez sans hésiter le filtre d'huile Micronic Chryco, pour voiture ou camion, mis au point et *garanti* par la Chrysler Corporation of Canada, Limited.

ST-ROBERT AUTOMOBILES Inc.

Distributeurs : DODGE, DE SOTO, CAMIONS DODGE

13 rue St-Jean-Baptiste, - RIMOUSKI - Tél : 3309

Ce que j'en pense

par Marie-Paule Lepage

LIS FLETRI

Je m'en souviens, c'était une gosse de quinze ans. Sans poudre ni fard, sa chair rosée évoquait les églantines. Ses cheveux, qu'elle portait en une longue tresse vers la gauche, disaient les espoirs des blés. Elle chantait les fleurs sentant bon l'odeur d'été, elle chantait le vent frais soufflant en symphonie, elle chantait le printemps de sa vie comme l'oiseau qui chante à travers les jeunes branches.

Mais l'amour vint et trop tôt elle fut émue... Dans sa robe blanche, ressemblant à un beau lys, elle courut fougueusement à sa rencontre. Il avait les traits d'un jeune dieu des temps modernes. Il était haut, fort et puissant quoiqu'encore imberbe. Sa tête à elle n'allait qu'aux épaules à lui. Alors la gosse devint femme, au lieu de chanter elle rêvait... Sensitive et impulsive à la fois, la petite source se troubla vite.

Ses grands yeux de ciel, autrefois si lumineux, devinrent inquiets et songeurs. Elle ne sentait plus les fleurs, n'écoutait plus le vent, ne gazouillait plus le printemps. Quand Bob n'était pas là, son sourire s'affaissait sur ses petites dents de perles. Avec lui, elle prenait les allures à la Garbo, des attitudes de charmeuses banales. Perdant son naturel si juvénile, je la trouvais sophistiquée.

Jamais amour ne sera plus noble, se disait-elle, jamais ivresses plus grisantes. C'est lui, l'Homme ! Je ferais cent lieues pour le retrouver vivant... je lui adresserai douze lettres pour qu'il les reçoive après ma mort... je ferai écrire sur ma tombe : "Ubi Caius ego Caia !"

Hélas ! avide d'épanchements, la belle enfant se leurrait comme on se leurre à quinze ans... Peu à peu, l'Idéal s'estompait, il perdait de son équilibre, de sa majesté, de sa sublimité. Puis un jour, elle s'aperçut que seul l'Amour était aimé...

"Tu m'as déjà dit : je pense à toi tout le jour
Mais tu penses moins à moi qu'à l'amour.
Ton coeur est moins grisé qu'amusé
Tu penses plus au baiser qu'à la bouche...
Tu ne te tourmentes point....
....l'amour est un besoin
M'aimerais-tu beaucoup moins si j'étais un autre ?"

Le jeune dieu fut donc envoyé à tous les diables !

Au lieu de se remettre à chanter, d'ouvrir de nouveau ses yeux au soleil et au printemps, elle voila ses paupières qui n'étaient plus diaphanes. Elle coupa ses longs cheveux, elle rougit ses lèvres fraîches et le teint d'églantine devint pivoine.
elle connut l'amour qui trompe comme les eaux vertes des lacs, elle connut l'amour qui trompe comme les eaux vertee des lacs, elle connut l'amour qui salit...Toujours elle voulait rassaisir sa soif de tendresses illusoires et toujours, elle plongeait dans l'abîme.

Un soir enfin, lasse, ennuyée, vieillie, elle revêtit sa robe blanche et courut au jardin de ses quinze ans. Les fleurs boudèrent, le vent sinistre se moqua d'elle, les oiseaux interrompirent leurs pures cantates.

Soudain, une ombre sa faufila ; l'ombre d'un Bob plus mince, plus grand, plus beau. Elle s'étonna de sa virilité, mais au cri d'espoir qui jaillit de son coeur tourmenté, un violent éclat de rire répondit. Un rire d'idiot ! un rire macabre !

—"Jamais garce ne fut si blanche ! cria-t-il méchamment.

Il la vit qui pleurait. Moi aussi je l'ai pleurée, murmura-t-il amèrement, je n'avais pas vingt ans, j'étais timide et maladroit, mais je l'aimais. Je l'ai voulu retenir, elle a fui en quête de sensations nouvelles. Nous étions jeunes, trop jeunes !

Il eut envie d'une chose, il ne la fit pas... ses sanglots l'émurent. Elle ressemblait tellement à la Madeleine des temps anciens. Lentement, il s'approcha :

"Petite fille, plus tard...peut-être... mais pas aujourd'hui... pas demain... n'en demande pas trop à mon coeur humain..."

Et il partit sachant que jamais il ne reviendrait. Il n'avait que pitié du lys flétri; étant homme, il ne pardonnait pas...

Heureuses gamines de quinze ans, pourquoi cette hâte fébrile de griser vos coeurs d'enfants ? L'amour est trop compliqué pour qu'on le comprenne vraiment à l'âge de jouer à la poupée...

Continuez à courir les papillons des champs mais attendez pour courir ceux des rues... Je sais quelques amours de quinze ans qui triomphent des marées de la vie... mais j'en sais d'autres hélas ! qui s'engouffrent et ne remontent plus... Trop fort est le courant qui les enchaîne !

CINEMA ROYAL
Mont-Joli

Représentation tous les soirs à 7h30 et le dimanche, à 2h30 et 7h30.

19, 20 janvier
samedi, dimanche
à 7h30; (2h30 et 7h30) :
John Payne et Rhonda Fleming
CROSSWINDS
En couleur — In technicolor
DESSINS ANIMES
à 9h15; (4h15 et 9h15) :
Abbott et Costello
HOMMES DU MONDE

21, 22, 23 janvier
lundi, mardi, mercredi
à 7h30 :
Joe Kirkwood, Leon Errol
JOE PALOOKA TAKES A CHANCE
à 8h40 :
Marta Toren, Howard Duff
CHASSE AUX ESPIONS

24, 25 janvier
jeudi, vendredi
à 7h30 :
Wayne Morris, Lola Albright
SIERRA PASSAGE
à 9 heures :
Edw. C. Robinson, Margaret O'Brien
NOS VIGNES ONT DE TENDRES GRAPPES

PARTIE DE CARTES A LA REDEMPTION

Une partie de cartes organisée par les Lacordaire et les Jeanne d'Arc de La Rédemption, au profit des billets du Séminaire, a rapporté la somme de $73. Le résultat est beau, vu la température peu clémente de cette soirée et le fait que la plupart des hommes et jeunes gens de la localité étaient retournés à leurs chantiers.

Va et vient.— Mme G. Lantagne recevait la visite, le 1er de l'an, de son fils, M. l'abbé Benoit Lantagne, vicaire à Trois-Pistoles, et aux Rois, de ses soeurs, Mmes Aurèle Marmen, de Mont-Joli, et J. Carrier, de Price.

— Garde Giffard est allée visiter son père, M. M. Giffard, aux Boules, le Jour de l'An.

— M. et Mme Aldéric Paquet étaient récemment en visite chez M. et Mme Edmond Paquet, de Rivière-Blanche.

— M. et Mme Zénon Parent, de Ste-Marguerite, en visite chez M. Paul Lévesque.

— Mmes Etienne Morin et Hermel Simoneau se sont rendues visiter leurs fils, André Morin et Jean-Guy Simoneau, au Juvénat du Sacré-Coeur, à Rimouski.

— M. et Mme Bertrand Plante, de Ste-Angèle, en visite chez M. et Mme Albert Parent.

— M. et Mme Adélard Lebrun passeront quelque temps chez leur fille, Mme Paul Plante, de Price.

— Les institutrices de la paroisse sont revenues à leurs classes après avoir passé les fêtes dans leur famille respective.

— Nos étudiantes sont aussi retournées à leurs couvents. Mlles Thérèse Lantagne, Ghislaine et Gisèle Simoneau, à l'Ecole Normale de Mont-Joli, et Mlle M.-Rose Morin, à l'Institut Familial de Rimouski. Toutes trois sont allées auparavant visiter MM. André Morin et J.-Guy Simoneau, leurs frères, au Juvénat de Rimouski des FF. du Sacré-Coeur.

NAISSANCES A LUCEVILLE

— A M. et Mme Adjutor Beaulieu (Agnès Morel), une fille née le 1er janvier 1952 et baptisée sous les prénoms de Marie-Yvonne-Rita. Parrain et marraine, M. et Mme Romuald Côté. Porteuse, Mme Anaclet Gagnon.

— A M. et Mme Philippe Desrosiers, un fils né le 2 janvier et baptisé Joseph-Jean-Roch. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Desrosiers, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Rose-Anna Proulx.

● Le sénateur américain **Ralph** Flanders propose d'instituer **un impôt** sur les 160 millions de **cravates** vendues chaque année aux Etats-Unis. Cela rapporterait au Trésor $8,000,000 par an.

SERVICE EXPERT RAYMOND INC.
13 rue Lepage, Rimouski Téléphone : 3659

B.F.Goodrich
MEILLEURS À LA LONGUE

PROTEGEONS NOS BIENS

contre les incendies

AVEC LES FAMEUX APPAREILS DE "GENERAL FIREGUARD CORP'N LTD"

"FIREGUARDS"

VENDUS EXCLUSIVEMENT PAR

Ans. Côté & Fils

RIMOUSKI
81 DE LA CATHEDRALE
TEL : 2244.

RECEVRONS LES COMMANDES DE LEVIS A MONCTON ET TOUTE LA COTE NORD.

NOTRE PROMOTION AU TITRE DE VENDEUR EXCLUSIFS DE LA GRANDE FIRME :

"General Fire Guard Corp'n Ltd"

Nous permet de vous vendre directement LES EXTINCTEURS SODA ACIDE, VAPORISATEURS AU LIQUIDE "FOAM TYPE", réservoirs portatifs contre incendies, etc. Nous avons également les Boyaux et autres fournitures pour installation protectrices pour Communautés Religieuses, Eglises, Presbytères, Maisons d'Enseignement.

MUNICIPALITES NON PROTEGEES PAR UN AQUEDUC, DEMANDEZ NOS PUISSANTES POMPES D'UN FONCTIONNEMENT FACILE ET PEU COUTEUSES.

APPAREILS DE RECHANGE

"SNOFOG"

NOUS AVONS ACQUIS CE FAMEUX APPAREIL POUR FAIRE LA RECHARGES DES APPAREILS A GLACE ARTIFICIEL

ECHOS MONDAINS

— Mlle Patricia Dumont est actuellement en voyage d'affaires à Montréal et Toronto dans l'intérêt de son commerce.

— M. Eugène Leclerc est de retour ici après des vacances passées à Ste-Anne-des Monts.

— M. Réjean St-Hilaire est présentement de passage à Baie-Comeau.

— M. et Mme Léo Lachance se sont rendus cette semaine à Montréal pour assister aux funérailles de Mme Ernest Bélanger.

— M. Yvon Couture est en voyage d'affaires à Montréal.

— Mme Oscar Pilotte est présentement en promenade à Québec et Montréal.

— M. le Dr Victor Lepage, maire de la ville, et son beau-père, M. Léopold Doran, sont actuellement en voyage au Mexique.

— M. et Mme Godbout Gilbert étaient de passage dans la Métropole, cette semaine.

— M. et Mme Sylvio Hudon et leurs deux enfants, de Carleton, ont passé quelques jours à Rimouski, chez M. Rodolphe Côté. M. Hudon a prolongé son voyage jusqu'à Sherbrooke, pour assister à un congrès.

— Mme C. M. Christensen est de retour d'une promenade à Boston.

— M. Romulus Pineau, de Sept-Isles, était dans sa famille, la semaine dernière.

— M. et Mme Hector Caron et leur fillette Nicole, de Nazareth, sont de retour de Rivière-du-Loup et Edmundston, N.B., où ils ont visité des parents.

Les prêts de la NLH facilitent l'aquisition d'une propriété

Chaque année, depuis la fin de la deuxième grande guerre, un plus grand nombre de Canadiens deviennent propriétaires de nouvelles maisons, grâce à l'aide financière offerte sous le régime de la Loi nationale sur l'habitation.

oVus pouvez bénéficier de ces facilités de la Loi nationale si vous résidez au Canada, si vous êtes âgé d'au moins 21 ans et si votre revenu est suffisant pour vous permettre de faire le versement initial et de rencontrer les paiements mensuels occasionnés par le prêt. Les demandes de prêt doivent être faites aux institutions prêteuses ayant accepté d'opérer sous le régime de la Loi nationale. La majorité des compagnies d'assurance-vie, de fiducie et de prêt ont accepté de prêter de l'argent pour la construction de nouvelles maisons sous ler égime de la Loi nationale sur l'habitation. Vous pouvez obtenir une liste de ces compagnies de tout bureau de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Il y a deux principales façons de devenir propriétaire sous le régime de la Loi nationale sur l'habitation. Vous pouvez acheter une maison construite pour la vente par un constructeur, ou vous pouvez faire vos propres arrangements avec un entrepreneur pour la construction de votre maison. Lorsque vous achetez une maison déjà construite, vous devez faire votre versement initial au constructeur et assumer le prêt hypothécaire qui lui fut déjà accordé. Dans ce cas, vous devrez consulter l'institution prêteuse par l'entremise de laquelle le prêt original fut accordé afin de savoir ce à quoi l'on s'attend de vous comme acheteur. Si vous avez recours à un entrepreneur pour construire votre maison, vous avez la responsabilité de conclure vos propres arrangements financiers et de faire surveiller la construction du commencement à la fin.

Sous ler égime de la Loi nationale sur l'habitation, le propriétaire éventuel peut emprunter un maximum de 80 pour cent de la valeur d'emprunt de la maison et du terrain. Le prêt maximum que vous pouvez obtenir pour une maison à famille unique est de $8,500. La mise de fonds du propriétaire doit être investie avant que des avances soient faites sur le prêt.

(Ceci est le quatorzième d'une série d'articles publiés dans l'intérêt de nos lecteurs qui songent à construire ou acheter une maison)

Baptême à St-Moise

Le 29 décembre, a été baptisé Gilles, enfant de M. et Mme Marius Lavoie (Jeannette Vallée). Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lavoie, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Omer Lepage.

GRANDE VENTE D'INVENTAIRE

● SUR TOUTE LA MARCHANDISE D'HIVER ●

MANTEAUX

- Garnis de fourrure
- Demie-saison, sans fourrure
- Styles variés et attrayants

$70.95 pour $45.00

$49.95 pour $29.95

JOLIS CHAPEAUX

FEUTRE FOURRURE et VELOURS

Rég. $15.00 pour **$9.00**

Rég. $10.00 pour **6.00**

Rég. $ 5.50 pour **3.50**

SOLDE

BOTTES DOUBLEES en MOUTON, SOLIDES ET CONFORTABLES

Rég. $10.95 pour

$5.95

ROBES

crêpe, lainage, velours

Rég. $25.00 pour **$17.95**

Rég. $14.95 pour **8.95**

Rég. $ 9.95 pour **4.95**

AUBAINE SPECIALE pour hommes

PALETOTS "ELYSIAN"

MODELES NOUVEAUX

TEINTES RICHES

Rég. $57.50 pour

$ 39.50

STATION-WAGON

POUR GARÇONS ET FILLETTES

COLLET DE CHAT

Rég. $27.00 pour

$19.95

Chaque achat fait au SYNDICAT est UNE ECONOMIE

Le Syndicat de Rimouski

226 St-Germain, Rimouski. - Tél. 2761

Pour votre **PUBLICITE**
utilisez le meilleur medium
votre journal :
L'ECHO DU BAS ST-LAURENT
demandez
M. Jos. Beaulieu, publicitaire
Tél : 4231 222 St-Germain

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

L'ECHO — jeudi, 17 janvier 1952 — 13

Pour tous genres
D'IMPRESSIONS
adressez-vous à
L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI LTEE
222 St-Germain, - -Tél : 4231
Rimouski

L'immigration est la seule solution immédiate aux problèmes agricoles

A la fin de la neuvième réunion annuelle de la Conférence fédérale-provinciale sur la main-d'oeuvre agricole, il était évident que l'immigration jouerait un rôle de premier plan dans le maintien d'un approvisionnement de main-d'oeuvre agricole au Canada.

Au cours de la conférence de trois jours, qui débuta le 30 novembre, on a proposé divers projets tendants à tirer le meilleur parti possible du présent effectif de travailleurs agricoles, y compris une suggestion que les cultivateurs encouragent leurs fils à rester sur la terre. Toutefois, il est évident que malgré tout ce qu'on puisse faire en ce sens, c'est une affaire de longue main, et avec l'accroissement des besoins des industries pour la défense, la seule réponse immédiate pour l'été de 1952 serait de maintenir la politique d'immigration pour diriger des travailleurs vers l'agriculture canadienne.

M. J.-A. Paul, du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, a signalé à la conférence qu'on attendait au Canada, au cours de la nouvelle année, 12,000 immigrants des Pays-Bas. De ces 12,000, qui comprennent femmes et enfants, on estime que 4,000 à 6,000 seront des travailleurs agricoles. Les premiers 700 arriveraient au Canada en février.

On a souligné qu'une forte partie des immigrés des Pays-Bas avaient fini par s'établir sur leurs propres terres, contribuant ainsi à une augmentation permanente de notre population agricole.

M. W. W. Dawson, directeur de la division des services spéciaux du ministère du Travail et président de la réunion, estime que le Canada aura besoin l'an prochain de 15,000 à 20,000 travailleurs d'Europe pour maintenir les travaux agricoles. MM. Dawson et Paul estiment qu'il est possible d'obtenir ce nombre.

Afin qu'on puisse prendre les mesures nécessaires pour l'immigration agricole, on recommande instamment aux cultivateurs de faire connaître le plus tôt possible leurs besoins futurs aux bureaux locaux du Service national de placement. M. R. A. Stewart, directeur de la Fédération canadienne de l'agriculture, souligne qu'on ne peut pas s'attendre que le SNP soit en mesure de fournir des travailleurs agricoles compétents sous l'impulsion du moment.

M. V. C. Phelan, directeur canadien de l'Organisation internationale du Travail, qui, avant d'entrer au service de l'OIT, à titre de fonctionnaire du ministère du Travail, s'occupait du choix des immigrants d'Europe en vertu du mouvement des personnes déplacées, a fait remarquer qu'il était inutile d'espérer que les travailleurs agricoles venant d'Europe puissent arriver ici avec une connaissance parfaite des méthodes de culture au Canada. A quelques exceptions près, les travaux agricoles effectués dans l'Ouest de l'Europe sont beaucoup moins étendus. Le degré de mécanisation des fermes du Canada ne se rencontre guère sur les fermes plus petites de l'Ouest de l'Europe. Toutefois, le travailleur agricole de l'Europe occidentale possède des connaissances utiles et une expérience suffisante pour en faire un élève capable de s'adapter aux méthodes de culture du pays, à condition que son employeur canadien manifeste de la patience et de la compréhension.

CENTRALE AUTOMATIQUE A STE-FELICITE

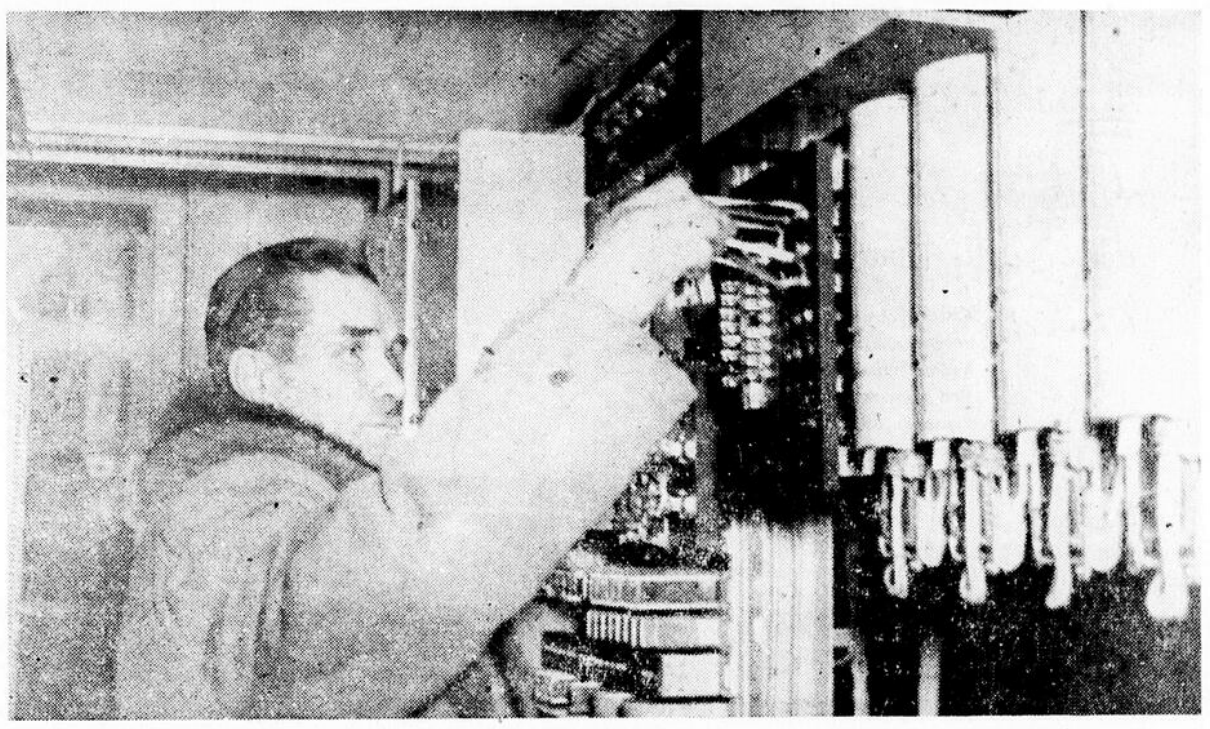

Photo prise lors de l'inauguration du central automatique de Ste-Félicité, M. Aurèle Bernier, maire du village, tire les rubans pour mettre en marche l'autocommutateur.

Il faut encore plus d'un million

Le Fonds de Construction de l'Hôpital Saint-Justine a recueilli jusqu'ici la somme de 9,003,063.41 depuis l'ouverture de la campagne. L'objectif n'est donc pas encore atteint puisqu'il reste à souscrire une somme de $1,797,000 pour obtenir les $10,800,000 nécessaires à la construction du nouvel hôpital Sainte-Justine.

Telles sont les précisions qu'a fournies M. Gerald G. Ryan, président général de la campagne, en faisant le point pour déterminer ce qui a été fait jusqu'ici et ce qui reste à faire afin de pouvoir donner à la population de la province le grand hôpital pour enfants dont elle a un si impérieux besoin.

Un certain nombre de municipalités de la province de Québec ainsi que la section des employés n'ont pas encore fait parvenir leurs souscriptions au Fonds de Construction, a noté M. Ryan. Il s'agit en l'occurrence de montants substantiels qui, une fois reçus, contribueront d'autant à réduire la marge entre l'objectif de la campagne et les sommes jusqu'ici perçues. De même, les municipalités qui n'ont pas encore souscrit le feront sans doute incessamment et ces sommes gonfleront également le budget déjà obtenu pour la construction du nouvel hôpital.

M. Ryan note aussi que plusieurs souscripteurs, qui n'ont pas voulu s'engager au-delà de la présente année, ont donné l'assurance au Fonds de Construction qu'ils avaient nettement l'intention de souscrire dans les années à venir jusqu'à ce que l'hôpital soit construit.

"En attendant de recevoir ces diverses souscriptions, a déclaré M. Ryan, je tiens à remercier chaleureusement, au nom du Fonds de Construction de l'Hôpital, tous les souscripteurs et tous les auxiliaires de l'Hôpital Sainte-Justine pour leur générosité et pour le vif intérêt qu'ils ont témoigné envers la cause des enfants malades. Les uns et les autres ont ainsi puissamment contribué au succès — car je ne doute pas qu'en définitive nous atteignions notre objectif — d'une campagne exceptionnelle dont l'importance et la nécessité ne leur a pas échappé. A tous ceux qui nous ont ainsi permis, par leurs dons ou par leur travail, de réaliser ce grand projet, — car le nouvel Hôpital Sainte-Justine est déjà en construction — il me reste à leur offrir mes plus vifs remerciements et mes meilleurs voeux de succès, de santé et de bonheur".

Toutes les sphères d'activité communiquent entre elles comme le sang circule dans la main.

Avez-vous songé à l'importance de la papeterie dans vos relations humaines ?
Pour de beaux imprimés adressez-vous toujours à

L'Imprimerie Générale
DE RIMOUSKI LIMITEE

Délégation à Ottawa de la Chambre de Commerce du Canada

La Chambre de Commerce Canadienne a déclaré au Gouvernement, lundi, qu'il était "sur un terrain solide en évitant d'imposer un réseau compliqué de régies" et a recommandé qu'il poursuive sa politique anti-inflationnaire sur le crédit sujet à modifications selon les existences de conditions changeantes.

La plupart des grandes questions économiques les plus urgentes auxquelles le Canada doit faire face présentement étaient exposées dans le mémoire de 64 pages, contenant les principes d'orientation et les résolutions de la Chambre, soumis au Premer Ministre Louis St-Laurent et au Cabinet par une délégation représentant le mouvement des Chambres de Commerce du Canada. Cette délégation était pilotée par M. R.-B. Perrault, de Montréal, nouveau président de la Chambre Canadienne.

Le mémoire de la Chambre demande aussi que le Gouvernement :

1.— Place ses commandes de guerre géographiquement en autant que possible afin de réduire la menace de bombardement ou de sabotage des industries de guerre.

2.— Donne plus de directives et d'aide à l'organisation de la défense civile sur le plan local.

3.— Donne au capital privé l'opportunité de partager dans le développement de la télévision.

4.— Limite l'Office national du Film à ses présentes opérations et permette en même temps aux ministeres du gouvernement de s'adresser ailleurs pour leurs films.

5.— Use de son influence en vue de l'adoption du calendrier mondial qui a pour but de corriger les defauts du calendrier grégorien actuel.

6.— Révoque cette partie de la loi

(Suite à la page 21)

Tribune libre

LES CARTES DE SOUHAITS

C'est une très louable coutume établie depuis déjà plusieurs années, que celle des échanges de souhaits par le moyen de cartes postales.

Ces dernières s'envoient d'abord aux parents ensuite aux amis chers ainsi qu'aux connaissances auxquelles nous devons un peu de reconnaissance. Rien n'est plus doux que de recevoir ces billets porteurs de bonheur venant de parents, d'amis qui nous veulent du bien, donc si ces cartes semeuses de bons souhaits nous sont agréables à recevoir venant de quelqu'un que nous savons sincère, nous devons nous faire un honneur de répondre à ces souhaits si nous nous croyons à la page et si nous nous faisons un péché de manquer aux convenances, ici nous avons une bien belle occasion de prouver que nous avons du savoir-vivre.

On ne saurait croire quelle peine et déception nous apportons à ceux qui nous considèrent assez pour avoir pensé à nous en nous mettant sur la liste des parents et amis auxquels ils destinaient leurs souhaits. S'il arrivait (et ça arrive, hein ?) que nous recevions des souhaits mallés de quelqu'un qu'on aimerait mieux ignorer, nous nous devons quand même de répondre, car en ne le faisant pas c'est nous qui en souffrons, en remords, d'avoir passé pour mal appris, snob et manquer de savoir-vivre et parfois aussi hélas : prouver par là notre ingratitude.

Donc, comme il n'est jamais trop tard pour bien faire et que nous avons tout le mois présent pour nous reprendre faisons en sorte qu'aucun de nos épistoliers reste avec de l'amertume au coeur en songeant que quelqu'un n'a pas daigné répondre à ses souhaits qu'il avait fait les plus sincères possible.

A ceux qui auraient pu échapper hors de ma connaissance de recevoir mes souhaits personnels, je souhaite de tout coeur, une bonne et heureuse année et le Paradis à la fin de leur vie.

En ce beau dimanche des Rois, à Nazareth sur Rimouski.

F.-X. GAUMOND

PROMOTION AU CANADIEN NATIONAL

Montréal — M. Lionel Côté, chef du contentieux du Canadien National pour la province de Québec, annonce la nomination de M. Édouard D. Angers comme procureur du Canadien National. M. Angers aura ses bureaux à Montréal.

M. Angers est originaire de Beauceville où il est né le 14 décembre 1911. Il est le fils du notaire et de Mme Philippe A. Angers, de Beauceville.

M. Angers a fait ses études classiques au séminaire de Sainte-Anne de la Pocatière et au Petit Séminaire de Québec où il a obtenu son diplôme de Bachelier ès-arts avec distinction en 1932. Pendant ses études de droit à l'Université Laval M. Angers a fait sa cléricature à l'Étude légale Lapointe, Pratt & Germain, à Québec. Le premier associé de cette étude était l'Honorable Ernest Lapointe, C.R. En 1949, M. Angers a été admis au Barreau de la province de Québec et il est devenu un associé de l'étude légale Pouliot, Laflamme, Angers et Thibaudeau. En 1938, M. Angers a été nommé chef du contentieux de la Rock City Tobacco et assistant du président de cette compagnie. De 1940 à 1945, M. Angers a fait son service militaire avec l'Artillerie Royale Canadienne avec le grade de second lieutenant et de major intérimaire. Il a fait du service au Canada et à Terre-Neuve. Il était affecté tout particulièrement aux cours martiales.

Lors de sa démobilisation en juin 1945, M. Angers a été nommé directeur du contentieux de la raison sociale Marion & Marion, des solliciteurs de brevets, poste qu'il a occupé jusqu'en 1950 alors qu'il s'est adonné à la pratique générale du droit.

En juin 1941, M. Angers épousait Mlle Jeanne Roy, de la ville de Québec. Ils ont une fillette, Lucie, âgée de 5½ ans.

M. Angers est membre de l'Association du Barreau canadien et du Patent Institute of Canada.

DECES DE Mme EMMANUEL BERNIER, A ST-SIMON

La paroisse de St-Simon de Rimouski vient de perdre l'une de ses plus distinguées paroissiennes en la personne de Mme Emmanuel Bernier. Elle était l'épouse de M. D.-E. Bernier, de St-Simon, homme d'affaires bien connu dans la région.

Mme Bernier, née Hedwidge Belles-Isles, est décédée au Cap-de-la-Madeleine, le 27 décembre, à l'âge de 64 ans et 2 mois. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses filles: La Révde Sr. Marie de Laval, des Soeurs du St-Rosaire, Rimouski, Mme Rosaire St-Pierre (Rose-Marie), du Cap-de-la-Madeleine, Mme Gilles Fournier (Thérèse), de St-Fabien, Mme Julien Fournier (Yvonne), de Granby, Mme Lucien Boucher (Jeannette), de St-Fabien, Mlles Simone et Georgette Bernier, de St-Simon; ses fils, Charles-Eugène, marchand, de St-Fabien, Marcel, cultivateur, St-Simon, Pierre, étudiant à l'Université Laval, Bertrand, étudiant à l'Université d'Ottawa; ses brus, Mmes Charles-Eugène et Marcel Bernier; ses gendres, MM. Rosaire St-Pierre, Gilles Fournier, Julien Fournier et Lucien Boucher. Elle laisse aussi une soeur, Mme Ludger Gagnon, d'Amqui, et six frères, MM. Auguste, Emile, JoJseph, Ludger, Alfred et Sylvio Belles-Isles, ainsi que 15 petits-enfants, et de nombreux beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces.

Mme Bernier était une personne d'élite; sa vie humble, partagée entre le travail, la prière et le sourire, la faisaient aimer de tous. Qui l'a connue peut dire que c'était une âme de bien. Cette femme incomparable jouit certainement d'une brillante couronne.

Son service fut chanté en l'église de St-Simon, lundi le 31 décembre, à 9 heures, au milien d'un grand concours de parents et d'amis. Officiait comme célébrant, M. l'abbé Gérard St-Pierre, des Trois-Rivières, assisté de MM. les abbés Roland Labrie et Jean-Marie Dionne, tous deux de Trois-Pistoles, en qualité de diacre et de sous-diacre.

Nos sincères condoléances.

SAINT-ANACLET

Mariage.— Samedi, le 5 janvier, à 8h30 a.m., fut bénit le mariage de Mlle Marthe Couture, fille de M. et Mme Arger Couture, avec M. Victor Ouellet, ingénieur marin, de Gaspé.

Nos voeux de bonheur.

Va et vient.— M. et Mme Nathanaël St-Laurent, d'Esprit-Saint, ont visité leur fille, me Gonzague Lavoie, dernièrement.

— Mlle Rose-Anne Heppell, des SS. de l'Immaculée-Conception de Rimouski, a visité ses frères, MM. Armand, Louis-Philippe et Charles-Ed. Heppell à l'occasion du Jour de l'an.

— Mlle Gabrielle Simard, de Québec, visitait sa mère Mme Henri Simard, récemment.

— M. et Mme Gérard Heppell et leurs enfants ainsi que M. et Mme D.-O. Heppell et leurs enfants, de Rimouski, ont visité M. et Mme Fernand Heppell.

— Mlle Antonine Vignola a passé quelques jours chez ses soeurs Mmes Robert Morissette et Waldstan Létourneau, de Rimouski.

— M. Marc-Aurèle Julien, de Baie-Comeau, a visité son frère, M. René Julien et sa soeur Mme Jos. St-Pierre.

—Mme Germaine H.-Bouillon ainsi que Mlle Irène Gagné, de Rimouski, étaient en visite chez M. et Mme Léo St-Laurent à l'occasion des Rois.

— M. Jean-Louis-H. Lavoie, cuisinier, est de retour de Baie-Comeau.

— M. et Mme Honorius St-Laurent, de Luceville, ont visité M. Albert St-Laurent ainsi que d'autres parents, récemment.

— M. et Mme Antonio Lavoie ainsi que M. et Mme Lionel Blanchette et leur fillette Monique, de Rimouski, étaient en promenade chez Mme Valmore St-Laurent, dernièrement.

— MM. Jean-Bte-Madore, Gonzague Lavoie, Albert St-Laurent, Eudore St-Laurent, Léo St-Laurent et son fils Jean-Claude, de Baie-Comeau, ont passé la période des fêtes dans leur famille.

● La première centrale électrique à réaction en construction à Farnborough (G.-B.) doit entrer en service à la fin de 1952. Elle développera une puissance de 10,000 kilowatts.

VOUS ÊTES INVITÉ À VENIR VOIR

LA PLYMOUTH 1952

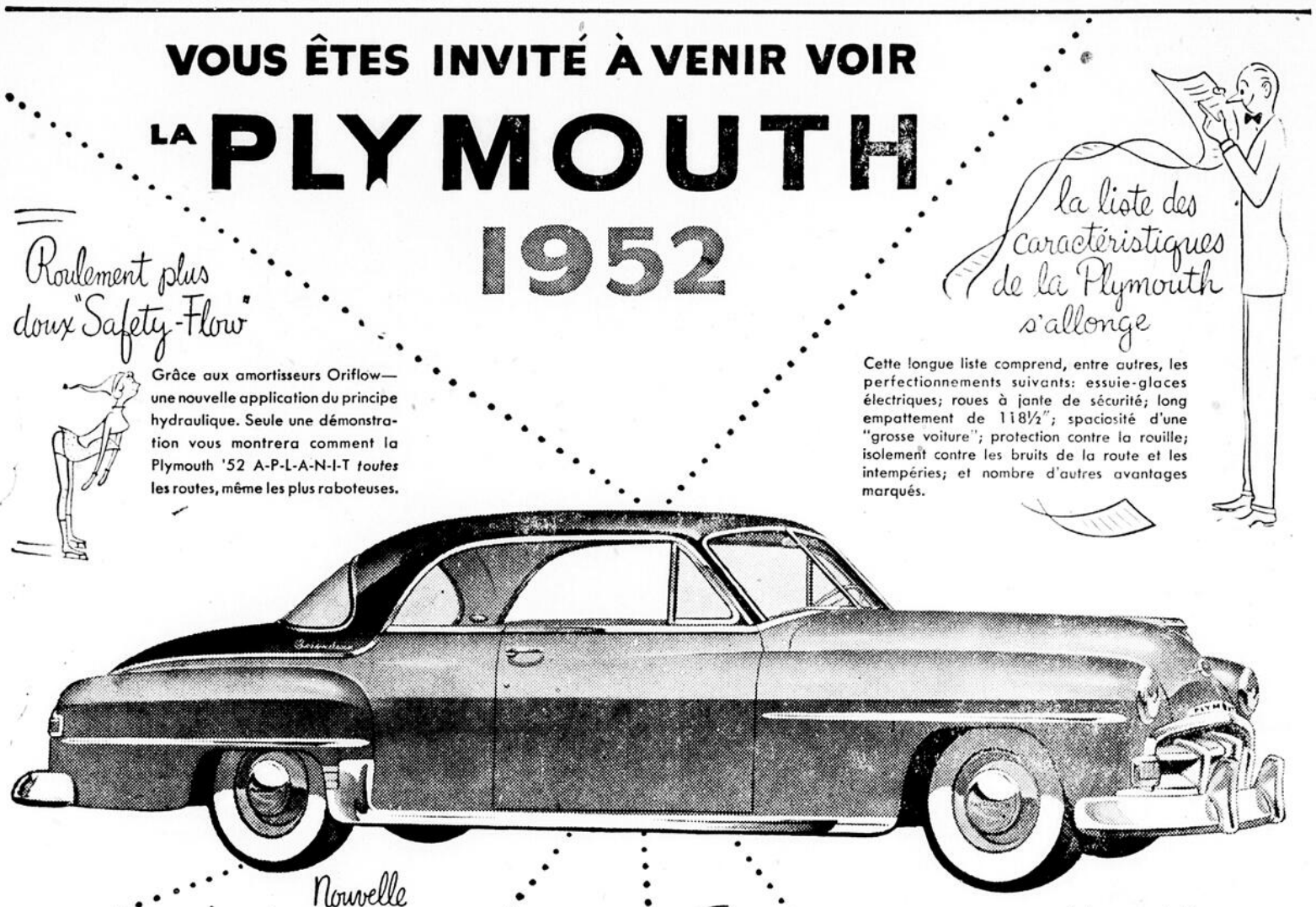

Roulement plus doux "Safety-Flow"

Grâce aux amortisseurs Oriflow— une nouvelle application du principe hydraulique. Seule une démonstration vous montrera comment la Plymouth '52 A-P-L-A-N-I-T *toutes* les routes, même les plus raboteuses.

la liste des caractéristiques de la Plymouth s'allonge

Cette longue liste comprend, entre autres, les perfectionnements suivants: essuie-glaces électriques; roues à jante de sécurité; long empattement de 118½"; spaciosité d'une "grosse voiture"; protection contre la rouille; isolement contre les bruits de la route et les intempéries; et nombre d'autres avantages marqués.

Nouvelle décoration intérieure, plus élégante

Nouveaux tissus luxueux, nouveaux agencements . . . Nouvelles harmonies de couleurs que vous ne manquerez pas d'admirer.

Freins sûrs, plus puissants

Les freins Plymouth à 6 cylindres (un cylindre de frein supplémentaire sur chaque roue avant) assurent un freinage maximum pour un minimum de pression sur la pédale.

nouvelle beauté

Décoration intérieure améliorée. Choix de dix ravissantes teintes extérieures.

Démarrage instantané par clé d'allumage avec étrangleur automatique

Tournez simplement la clé d'allumage! L'étrangleur électrique automatique règle correctement le mélange air-essence pour assurer des démarrages rapides, par toutes les températures.

La Plymouth '52 est en montre chez votre dépositaire! Nous affirmons que c'est la meilleure Plymouth qui ait été construite jusqu'ici, au point de vue qualité, au point de vue mécanique, à tous points de vue. Pourtant, un essai vous convaincra beaucoup mieux. Venez admirer la nouvelle Plymouth, prochainement, et profiter d'une agréable randonnée "Safety-Flow"!

EN MONTRE CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE CHRYSLER-PLYMOUTH-FARGO!

Construite au Canada par la Chrysler Corporation of Canada, Limited.

LE TABAC À CIGARETTES WINDSOR PLAÎT DAVANTAGE

512

UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

MICHAUD & FILS AUTO ENR.

58 rue de l'Evêché - - - RIMOUSKI, - - - - - Téléphone : 2622

GARAGE BELISLE, MONT-JOLI — 72 Blvd Jacques-Cartier-Nord — Tél : 188

GARAGE J.-M. DUFOUR, CAUSAPSCAL — Tél : 39-S-3

AGAPES RICHELIEU à Ste-Anne des-Monts

M. l'abbé Roméo Miville, professeur au Séminaire de Québec, était le conférencier d'honneur au dernier souper Richelieu tenu à l'hôtel Beaurivage, sous la présidence de M. L.-O. Roy.

Le savant conférencier avait intitulé sa conférence : "Liberté".

C'est la deuxième fois en un an que le club Richelieu a l'honneur de recevoir M. l'abbé Miville.

Assistait également à ce souper mixte réunissant cinquante convives, le R.P. Gérard Roy, enfant de la paroisse et religieux missionnaire, des RR. PP. du St-Sacrement, qui prononça la conférence-éclair dont le sujet était sa récente traversée de l'Atlantique par avion. Le R.P. Roy a fait un stage de 6 ans en Guinée française d'où il arrive justement.

Le dimanche suivant, le club donnait une fête, incluant distribution de bonbons, à huit cents enfants réunis à la salle paroissiale.

M. le chanoine Joseph Chénard, M. le président L.-O. Roy et M. Robert Lévesque, m.a.l., maire de la paroisse, adressèrent la parole à cette occasion.

Accident de chasse.— Un pénible accident de chasse est survenu ces jours derniers, dans la forêt. M. Romuald Paquet, de Anse Ste-Anne, a reçu une balle dans une hanche et le projectile alla se loger finalement dans l'abdomen, à la hauteur des intestins.

Ce malheur survint quand son compagnon de chasse, M. Parent, de Cap-Chat, marchant dans une direction opposée, le prit pour un chevreuil.

M. Paquet attendit plus de trois heures avant d'obtenir les soins que nécessitait son état.

Transporté à l'hôpital Ste-Anne, il dut subir une intervention chirurgicale.

Son état, toutefois, n'inspire pas de crainte pour le moment.

Elections Lacordaire.— Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc ont tenu, récemment, leurs élections annuelles.

Les nouveaux dignitaires sont MM. Valmont Bouchard, président, en remplacement de M. Gérard Lepage; François Lepage, vice-président, qui remplace M. François Paquet. MM. François-Xavier Tanguay et Gérard Lepage agiront respectivement comme secrétaire et trésorier.

Chez les Jeanne d'Arc : succédant à Mme Louis-P. Pelletier (Achille) comme présidente, Mme Nazaire Lévesque, vice-présidente. Mlle Thérèse Lévesque, institutrice et, secrétaire-trésorière, Mlle Camille Michaud.

Succès pédagogiques.— M. Emile Michaud, professeur à l'école des garçons située à Anse Ste-Anne, a reçu, par l'entremise de M. l'inspecteur Ulric Lapointe, une prime de $20 pour succès dans l'enseignement.

Les personnes maigres engraissent de 5, 10, 15 liv.

Recouvrez entrain, énergie, vigueur

Quelle transformation. Les os ne paraissent plus, les chairs s'affermissent, le visage s'arrondit plus de cou émacié disparu cet air de squelette ambulant. Des milliers de jeunes filles, hommes et femmes qui ne pouvaient engraisser sont fiers aujourd'hui de leur belle apparence. Ils attribuent ce résultat à Ostrex qui revivifie et renforcit. Contient ingrédients, stimulants, fortifiants, fer, vitamine B_1 calcium pour enrichir le sang, améliorer l'appétit et la digestion et mieux faire profiter de la nourriture fait gagner du poids. Ne craignez pas de *trop* engraisser. Cessez quand vous aurez rattrapé les 5, 10, 15 ou 20 livres nécessaires pour atteindre la normale. Coûte peu. Nouveau **format d'essai** *seulement* 60c. Essayez les fameux comprimés-toniques Ostrex pour recouvrer vigueur et poids. Toutes pharmacies

Albertville

Naissances.— M. et Mme Philippe Potvin font part de la naissance d'un fils baptisé Joseph-Yves. Parrain et marraine, M. et Mme Adalbert Plante, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Dolorès Potvin, tante de l'enfant.

— A M. et Mme Cyprien Thibault, un fils baptisé Joseph-Adrien. Parrain et marraine, M. et Mme Isidore Thibault, de Ste-Florence. Porteuse, Mlle Thibault, tante de l'enfant.

Mariages.— Le 26 décembre, à 9 heures, M. Rosaire Raymond, fils de M. Polydore Raymond, conduisait à l'autel Mlle Rosa Charest, fille de M. Albert Charest.

— Le 29 décembre, à 8h30 a.m., avait lieu le mariage de Mlle Jeannette Thériault, institutrice, fille de M. J.-R. Thériault, avec M. Louis Bhérer, d'Amqui. Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage de noces.

Nos meilleurs voeux.

Va et vient.— M. l'abbé Lepage, de l'Ecole d'Agriculture de Rimouski, prêtait son concours à notre curé, M. l'abbé Albert D'Astous, pour la fête de Noël.

— Mlles Eugénie et Berthe Potvin ainsi que M. Johnny Kasou ont passé la Noël dans la famille Willie Potvin.

— Nos étudiants ont passé la période des fêtes dans leurs familles. Ce sont MM. Conrad Chabot, Emmanuel et Gaston Grenon, Roger Demeules et Georges-Henri Thériault.

— Egalement, les normaliennes de Mont-Joli, Mlles Ghislaine Brochu, Pauline Bélanger, Louisette Chabot.

— Mme Paul Pelletier, d'Amqui, est venue passer le Jour de l'An chez ses parents, M. et Mme Polydore Chabot. Ses soeurs Ernestine et Monique l'accompagnaient.

— Mlle Julienne Chabot est en promenade chez ses parents, M. et Mme Marcel Chabot, de même que M. et Mme Justin Trottier.

— M. et Mme Marcel Lauzier, de St-Léon-le-Grand, ont rendu visite à la famille André Lamarre. Ils avaient avec eux leurs trois enfants, Berthier, Lise et Bernard, ainsi que Mlle Albert Simard.

—M. le Curé et son frère, M. l'abbé D'Astous, se sont rendus à Val-Brillant au Jour de l'An pour visiter leur famille.

— M. et Mme J.-D. Lamarre et leurs enfants, Paule-Andrée et Jean, étaient de passage à Val-Brillant, le 1er janvier, afin de visiter M. Philéas Soucy.

— M. Maurice Poirier, de Montréal, est en promenade chez ses grands-parents, M. et Mme Gaudiose Poirier, ainsi que chez M. Emile Demeules.

— M. Vital Grenon est en promenade chez son père, M. Daniel Grenon.

Vainqueurs d'un concours météorologique

Plusieurs citoyens de la région sont au nombre des concurrents victorieux au concours météorologique lancé par le ministère provincial des Terres et Forêts. Nous nommons M. Laurent Mainville, de Grande-Vallée, comté de Gaspé-Nord, qui a remporté un premier prix, M. Amédée Laplante, M. Alfred Lafortune, d'Albertville, de Squatteck, comté de Témiscouata, comté de Matapédia, et Mme Napoléon Boucher, de St-Guy, comté de Rimouski.

Ste-Luce

Baptême.— M. et Mme Antonio Caron annoncent la naissance d'un fils baptisé Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme St-Laurent, oncle et tante.

NICOLAS PERROT fut un des plus illustres explorateurs de l'intérieur du continent. Interprète, traitant, commandant, médiateur officiel auprès des Indiens, Perrot fut l'un des plus fidèles serviteurs de la colonie naissante. C'est grâce à l'inlassable dévouement de tels pionniers et éclaireurs que le Canada est devenu une grande nation.

Ce sont des hommes animés d'un pareil esprit d'aventure et de découverte qu'il faut dans les rangs du C.A.R.C., pour perpétuer une glorieuse tradition et porter jusqu'au bout du monde le prestige du Canada.—La jeunesse est faite pour l'audace et l'action. Le Corps d'Aviation offre le débouché idéal aux énergies des jeunes citoyens dont les yeux sont tournés vers l'avenir. Emules de nos aïeux, éclaireurs de la liberté et défenseurs de nos droits, vous pourrez enfin vous tailler une carrière à la mesure de votre idéal, *tout en protégeant vos libertés civiles et religieuses contre les doctrines pernicieuses des dictatures athées*, dont le seul objectif est l'anéantissement de la démocratie et de la chrétienté. Vous aurez aussi l'occasion d'apprendre un métier, et bénéficierez d'avantages inexistants dans la vie civile. Jeunes gens, soyez d'aujourd'hui! Optez pour l'aviation.

Centres de recrutement du C.A.R.C.
1470, rue Mansfield, Montréal, P.Q. Tél. HA. 9175
24, rue Saint-Stanislas, Québec, P.Q. Tél. 2-8527
49, rue Metcalfe, Ottawa, Ont. Tél. 4-2196

Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, tous renseignements sur les conditions d'enrôlement et emplois actuellement vacants dans le C.A.R.C.

NOM (lettres moulées) .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROVINCE .....
DEGRÉ D'INSTRUCTION .....
ÂGE .....
CAF51-25F

Corps d'Aviation Royal Canadien

Ils ont passé à un cheveu de la mort

Mercredi le 2 courant, vers les 4 heures de l'après-midi, un accident peu ordinaire s'est produit à Bic, au pied de la **Côte de R'pos,** vis-à-vis l'Auberge du Français, qui a failli coûter la vie à une dizaine de personnes. Celles-ci s'en sont, en effet, tirées comme par miracle.

Voici les faits. Un camion de Beaudet-Express, de Mont-Joli, portant une longue vanne chargée de 30,000 lbs de moulée de poisson, descendait, à bonne allure, la longue côte, laquelle était glissante, très glissante, ce jour-là. Au bas de la côte, d'ucôté nord, un camion léger était stationné sur le bord du chemin. Et au même moment, un taxi-400 de Rimouski, bondé de dames et d'enfants, allait monter la côte. Le camion de Mont-Joli et le taxi-400 (ce dernier conduit par son propriétaire, M. L. Gendreau) se trouvèrent, subito, en face l'un de l'autre. Ce dernier allait être écrabouillé, auto et passagers, c'était fatal; d'autant plus que le camion stationné sur le bord du chemin, au pied de la côte, compliquait la situation, la rendait impossible. Ce que voyant, M. Gendreau, sans hésiter ni ralentir, lança son taxi de côté, entre le camion stationné et l'énorme camion de Beaudet Express — qui le frappa de côté en passant — le faisant sauter pardessus un banc de neige, où il s'arrêta enfin, coincé entre un poteau et une solide clôture. De son côté, en apercevant le taxi-400, le chauffeur du camion Beaudet-Express avait lancé son énorme véhicule à côté du chemin: ce dernier bondit par-dessus un fossé profond, passa au travers d'un banc de neige et d'une clôture de broche, puis s'enfonça, de toute sa longueur, soit une cinquantaine de pieds, dans un bois de trembles et de peupliers. Le camion et le taxi ont subi des dommages assez considérables. Quant aux occupants du taxi-400, ils s'en sont tirés avec des blessures plutôt légères et, va sans dire, des chocs nerveux.

Louis Morneau

Soirée paroissiale aux Méchins

Une soirée organisée par les membres de la Jeune Cité avait lieu à la salle paroissiale de Méchins, jeudi le 27 décembre. Une représentation pour les enfants avait eu lieu dans l'après-midi.

Le programme de cette soirée se composait de deux pièces: une tragédie en deux actes ayant pour titre "La rançon d'une âme" et une comédie en un acte intitulée "Pulchérie est demandée en mariage".

Il y eut également durant cette soirée quelques tours de roue de fortune et le tirage d'une dinde offerte par M. le maire, M. Léon-Philippe Verreault. Mme Guillaume Crousset avait le billet chanceux.

Activité.— On a commencé à déblayer la patinoire de Méchins, car on sait que les tempêtes de neige qui se sont abattues sur notre région avaient entièrement rempli les patinoires. Grâce à la générosité de M. Léon-Philippe Verreault, maire de la paroisse, qui a bien voulu nous prêter sa souffleuse à neige, la patinoire fut vite nettoyée.

Nous l'en remercions sincèrement.

Champion au sciage

M. Gérard Lavoie, 21 ans, de St-Ulric de Matane, a remporté le concours de championnat de sciage, à Franquelin. Il s'est classé premier parmi 17 concurrents. M. Lavoie participera maintenant au concours éliminatoire qui sera tenu sous peu à Baie-Comeau afin de décider qui représentera la Compagnie Quebec North Shore au grand concours interprovincial qui aura lieu à Montréal, en mars prochain.

Ste-Paule

Soirée paroissiale.— Il y eut partie de cartes à la salle paroissiale de Ste-Paule, le 30 décembre dernier, et les organisateurs en étaient les Dames de Ste-Anne de la paroisse. Les recettes, au montant de $168.90, furent versées aux oeuvres paroissiales.

Honneur au mérite.— Mlle Georgette Rioux, institutrice à l'école du village, a reçu du Département de l'Instruction publique une gratification de $20 pour ses succès dans l'enseignement. Cette récompense lui a été accordée sur recommandation de M. Odilon Chabot, i.é.

Va et vient.— M. l'abbé Adrien Demeules, vicaire à Cabano, était récemment de passage chez son frère, M. l'abbé Hilaire Demeules, curé à Ste-Paule.

— M. Emilien Vallée, étudiant à Chambly Bassin, a passé ses vacances de Noël dans sa famille.

— MM. J.-M. Desrosiers et Benoît D'Amours, séminaristes, ont également passé ces vacances dans leurs familles.

— Mlles Lucette et Lucienne Blanchette, Lucile Desjardins, normaliennes de Rimouski, sont retournées poursuivre leurs études, après les fêtes.

—Mmes Emile Jean, Auguste Doiron et Didier Lavoie sont toutes trois hospitalisées à l'hôpital St-Rédempteur de Matane.

Mariage.— Le mercredi 26 décembre 1951, M. l'abbé Hilaire Demeules, curé, bénissait le mariage de Mlle Aline Desjardins, fille de M. et Mme Stanislas Desjardins (Thérèse Blanchette), avec M. Marius Bérubé, fils de M. et Mme J.-Bte Bérubé (Lumina Joubert).

Nos meilleurs voeux de bonheur.

En Cour de Magistrat

Semaine du 31 déc. au 5 janvier

—Trois jeunesses de Nazareth, pour vols de poules, ont été condamnées, l'un à sept jours de prison, le deuxième à quinze jours, et le troisième à trois semaines, et à payer les frais, ou, à défaut de payer les frais, à 15 jours de prison additionnels.

— Un résident de Sept-Isles, coupable de recel, a été condamné à un mois de prison et à payer $100 d'amende et les frais.

St-Modeste

Service anniversaire.— Le service anniversaire de Mme Alcide Bérubé a été chanté le 10 novembre, en l'église de St-Modeste.

Mariage.— Le 24 décembre, à Montréal, a été béni le mariage de Mlle Laurette Landry, de St-Modeste, avec M. Roland Chevalier, de Montréal.

Baptêmes.— M. et Mme Albert Michaud (Laurette Rossignol) annoncent la naissance d'un fils, baptisé le 5 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Rossignol, oncle et tante de l'enfant.

— M. et Mme Gonzague Ouellet annoncent la naissance d'un enfant baptisé le 23 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme J. Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

Fiançailles.— Le jour de Noël, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Rose-Anne Pelletier avec M. Roger Bouchard, de Rivière-Verte, et celles de Mlle Liliane Pelletier à M. Marcel Castonguay, de St-Modeste.

ST-EMILE D'AUCLAIR

Baptême.— Le 30 décembre, Jacques, enfant de M. et Mme Jules Grégoire. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Thériault.

Vous pouvez compter sur ce REMÈDE EXCELLENT

Economisez . . . en achetant le grand format

POUR SOULAGER VITE LES MALAISES DÛS AU RHUME SANS VOUS EXPOSER À AUCUNE SUITE DÉSAGRÉABLE

Des millions de personnes savent aujourd'hui que les authentiques Bromo Quinine Cold Tablets sont efficaces . . . qu'on peut s'y fier pour soulager rapidement les malaises dûs au rhume, sans toutefois s'exposer *à aucune suite désagréable.*

Soulagez votre rhume avec ce remède éprouvé qui fait ses preuves depuis plus de cinquante ans. Vous serez bien aise de la rapidité avec laquelle ces comprimés aident à soulager la lourdeur de la tête et la congestion nasale, à diminuer la fièvre et les douleurs musculaires, à corriger l'élimination paresseuse. En plus de la précieuse quinine, ils renferment six éléments qui combattent le rhume, selon une formule médicinale établie pour le traitement interne du rhume. Demandez aujourd'hui à votre pharmacien les *authentiques* Bromo Quinine Cold Tablets.

Authentiques seulement si la boîte porte la signature de E. W. Grove

BROMO QUININE

COLD TABLETS

UN PRODUIT DE GROVE PHARMACAL LIMITED

BQ51F-O

L'inflation: une menace sérieuse

Pour la combattre avec succès, le concours de chacun est indispensable.

Résumé de l'allocution du président de La Banque Provinciale du Canada à la 51e assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Montréal le 9 janvier 1952.

M. J.-Edouard Labelle, décrit d'abord brièvement, au début de son allocution, la situation de l'économie en 1951. Il signale que la production a augmenté au cours de l'année mais que, par ailleurs, les coûts de production et les prix de détail ont connu une hausse importante en dépit de la stabilité de la circulation monétaire et qu'il n'est pas surprenant, par suite, que nous ayons subi une augmentation du coût de la vie. Nous atteignons, observe-t-il, une phase critique de l'équilibre économique d'après-guerre. La hausse des coûts de production nous indique les points faibles actuels de l'économie. La lutte contre l'inflation n'est pas terminée.

L'appel à la collaboration des banques à charte

Pour la poursuivre, rappelle M. Labelle, la Banque du Canada a demandé la collaboration des banques à charte. On veut maintenant que celles-ci s'intéressent directement à la restriction du crédit pour mener la lutte à l'inflation. Pourquoi les banques ont-elles consenti à cette discipline qui ne leur est pas spécialement avantageuse et qui risque de mécontenter tant de clients? C'est que, du point de vue économique, répond le Président de la Banque, l'inflation est une menace sérieuse pour nous à l'heure actuelle. L'expérience des autres pays nous enseigne qu'il n'y a pas de limite aux prix en hausse à la suite d'une inflation si les causes de l'inflation ne sont pas supprimées. Le Canada, observe-t-il, pourrait bien connaître le sort de ces mêmes nations, si la lutte à l'inflation n'est pas efficace.

Les moyens principaux pour lutter contre l'inflation

M. Labelle rappelle ensuite qu'en général deux sources principales d'expansion monétaire mènent à la réaction inflationniste: les déficits gouvernementaux et l'accroissement des emprunts de banque pour des fins autres que l'augmentation de la production. Or, on sait, poursuit-il, les efforts faits par le gouvernement pour éviter les déficits; et, d'autre part, on voit pourquoi les autorités ont fait appel aux banques pour contrôler le crédit bancaire.

En temps normal, les banques à charte, ne demandent pas mieux que d'ouvrir leur caisse à tout homme d'affaires sérieux, en vue de lui faciliter la réalisation de projets économiques avantageux. Elles ont compris, toutefois, que dans la conjoncture actuelle, il serait vain de stimuler le crédit pour des fins qui viendraient en opposition avec la mise en vigueur du programme de réarmement.

Les conditions indispensables au succès d'une politique antiinflationniste

L'action du gouvernement et des banques contre l'inflation sera toutefois peu efficace, observe M. Labelle, si chacun—salarié ou consommateur, capitaliste ou entrepreneur—,n'observe pas la même attitude de discipline et de sens des responsabilités.

Après avoir souligné la nécessité de distinguer entre l'aspect politique et économique de la situation actuelle et de prendre en conséquence les attitudes qui s'imposent, le Président de la Banque fait remarquer que, dans les circonstances présentes, le manque de modération dans la recherche des satisfactions entretiendrait la hausse des prix et pousserait aux réclamations exagérées, que ce soit en matière de salaire, de sécurité sociale ou de loisirs accrus.

Du côté de la production, du patron et du salarié, signale-t-il encore, il n'y a qu'une bonne réponse à la situation actuelle: c'est que chacun s'applique à donner le meilleur rendement au travail de façon à accroitre la capacité productive de notre économie.

Conclusion

En définitive, les conditions actuelles de l'économie, conclut M. Labelle, exigent plus que jamais la soumission à l'obligation du travail et le retour à la pratique de la modération. Malgré les difficultés de l'heure, il n'y a pas lieu, toutefois, de prendre une vue trop sombre de la situation qui nous confronte. Nous avons été témoins en ces dernières années d'une grande expansion industrielle qui a enrichi la productivité économique de la nation. Et nous avons dans le placement des capitaux étrangers qui viennent se déverser sur notre pays un témoignage de la confiance qu'on place dans le développement du Canada. Il faut, devant les difficultés présentes, pratiquer la politique de sagesse qui nous permettra, en des temps meilleurs, de profiter pleinement des richesses que l'avenir de notre pays tient en réserve.

Augmentation notable de l'actif et des dépôts. Importance grandissante de la Banque dans le domaine des prêts commerciaux.

Allocution du Vice-Président et Gérant Général, M. J.-U. Boyer.

En présentant aux actionnaires le 51ème rapport annuel de la Banque pour l'année fiscale terminée au 30 novembre 1951, le Vice-Président et Gérant Général, M. J.-U. Boyer, souligne, au début de son allocution, l'augmentation remarquable survenue dans l'actif total et les dépôts ainsi que l'importance croissante prise par la Banque dans le domaine des prêts commerciaux.

L'actif total a atteint au 30 novembre dernier $185,647,409.58, soit une augmentation de $6,490,215.45 par rapport à l'année précédente. Les disponibilités de caisse se sont accrues de $6,125,130.92 pour atteindre $40,542,935.38. Les valeurs en portefeuille se chiffrent par $75,646,682.11 et l'actif facilement réalisable à $119,345,333.62.

Les prêts de toutes sortes s'élèvent au total de $65,290,942.06. La Banque ayant participé dans une plus large mesure à l'activité économique, il s'ensuit que les prêts commerciaux ont atteint $58,254,634., soit une augmentation de $5,631,267.71 sur l'an dernier. Au cours de l'année, dans un esprit de coopération avec la Banque du Canada, nous nous sommes efforcés de restreindre les crédits qui n'étaient pas demandés pour des fins essentielles.

Le total des dépôts confiés à votre Banque a atteint un nouveau sommet de $175,227,722.95, soit une augmentation de $6,081,436.91 sur l'année 1950. Les dépôts du public ne portant pas intérêt s'élèvent à $47,960,335.47, soit $4,928,155.21 de plus, et les dépôts d'épargne productifs d'intérêt à $123,541,704.17, soit une augmentation de $3,838,567.44. Les dépôts du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux ont passé de $6,410,969.05 à $3,725,683.31, montrant une diminution de $2,685,285.74.

Les profits bruts de l'exercice, après dépenses d'exploitation, ont été de $834,378.51 à comparer à $732,629.37, soit $101,749.14 de plus. Il a été pourvu pour taxes fédérales une somme de $216,919.70 à comparer à $150,000. l'an dernier, une somme de $53,226.57 pour taxes provinciales et un amortissement de $158,207.71 sur les immeubles. La Banque a de nouveau contribué une somme de $100,000. au fonds de prévoyance du personnel et ceci pour la cinquième année consécutive.

Une somme de $240,000. a été affectée au paiement des dividendes réguliers et un montant de $40,000. à la distribution d'un dividende spécial de 1%, soit un total de $280,000., laissant ainsi un solde de profits de $26,024.53 à porter au compte Profits et Pertes qui atteint $584,538.92 au 30 novembre.

M. Boyer signale à la fin de son allocution que la Banque compte actuellement 138 succursales et 200 agences dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Edouard.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Un soldat rimouskois meurt accidentellement en Corée

La joie des fêtes s'est éteinte, dans un foyer de St-Robert Bellarmin, à la suite d'une nouvelle émanant du ministère de la Défense nationale à Ottawa et qui apprenait à M. et Mme Albini Parent (Marie-Anne Pineault), 93, rue Ouellet, que "votre fils sergent Charles-Dominique Parent, 2e bataillon Royal 22e Régiment, a été porté décédé le premier janvier en Corée par noyade accidentelle à la suite accident de véhicule. Plus amples renseignements vous seront transmis sitôt reçus des autorités militaires d'outre-mer".

Agé de 26 ans, le sergent C.-D. Parent était enrôlé depuis septembre 1949. Vétéran de la deuxième grande guerre, il avait passé quatre années sur les principaux champs de bataille d'Italie, d'Allemagne et de France. Il était rendu en Corée depuis mai dernier. La famille Parent compte encore deux autres membres sous les drapeaux, soit le lance-caporal Viateur Parent, qui combat aussi en Corée, et un parachutiste du Royal 22e Régiment, Jean-Yves Parent, qui est actuellement cantonné à Valcartier. Ses deux frères aînés, soit MM. Adélard, de Kénogami, et Gérard, de Québec, sont aussi des vétérans de la 2e grande guerre.

Lui survivent encore cinq soeurs et un autre frère, soit Mme J.-Bte Lévesque (Irène), de Ste-Odile, Arthur, de Drummondville, Mme Hervé Collin (Marie-Marthe), de Drummondville, Mme Roger Mercier (Madeleine), de St-Robert, et Mlle Jeannette Parent, de Rimouski.

Il était le neveu de MM. Charles Parent et Ernest Leclerc, de Rimouski, Albert Parent, de Détroit, de Mme Joseph Collin, de Boston, de Mme Frank Trial, de la même ville, de Mme Napoleon Doyon, de Shawinigan, et de M. Arthur Mailloux, de St-Robert.

La famille fixera la date du service funèbre quand elle aura reçu les renseignements promis par le ministère de la Défense nationale, dans le télégramme précité.

On croit que le sergent C.-D. Parent est le premier Rimouskois à mourir en Corée.

A la famille en deuil, nous offrons l'expression de notre profonde sympathie.

Chaque année les compagnies d'assurance-accident et incendie du Canada accusent plus de $300,000,000 de primes souscrites.

Pour chauffage

AU GAZ PROPANE SUR POELES DE CUISINES OU POUR CHAUFFAGE CENTRAUX DE TOUS GENRES, ADRESSEZ-VOUS A :

REFRIGERATION DU GOLFE INC

318 St-Germain, - - - - Téléphone: 3406
RIMOUSKI.

A LOUER

Beaux appartements meublés, avec poêle électrique et frigidaire.

Bureaux pour professionnels, hommes d'affaires ou compagnie.

S'adresser à . . . .

Le soir à M. ARMAND LAVOIE, - Tél. 2464
RIMOUSKI.

Charrues à Neige

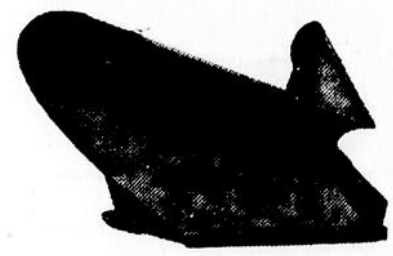

4 modèles "V" pour CAMION ET TRACTEUR

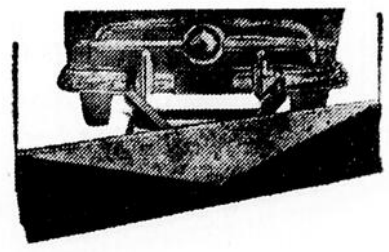

2 Modèles "Reversible" POUR AUTOMOBILE ET CAMION

Fabriquées par
LA FONDERIE "UNIVERSEL" ENR.
Téléphone 3644 Victoriaville, P. Q.

FEMME AMBITIEUSE

L'occasion est excellente pour vous. Profession permanente et lucrative. Vous devez avoir de 25 à 40 ans, bonne santé, belle apparence, personnalité agréable. L'expérience n'est pas nécessaire.
Casier postal 178, Rimouski.

Achat au char

J. L. TURCOTTE Enr., de Trois-Pistoles, représentant de la Compagnie Simak de Québec, est acheteur d'épinette et de sapin "rough" et de tremble plumé dans les cours de Rimouski, Trois-Pistoles et Rivière-du-Loup. Aux plus hauts prix du marché. Téléphoner à 113, TROIS-PISTOLES.

La Guignolée à Mont-Joli

La quête de la guignolée a été fructueuse, à Mont-Joli, et les pauvres n'ont pas été oubliés. Sous la direction de M. Georges Perreault, un groupe de citoyens ont tendu de porte en porte et dans tous les établissements commerciaux le bas de laine rouge, symbole de la charité chrétienne et de compassion envers les pauvres. L'argent recueilli a atteint la somme de $230 et on a recueilli en outre une dizaine de paniers de provisions d'une valeur de $25 chacun. La St-Vincent de Paul disposera de ces offrandes au bénéfice de ses protégés.

TRANSPORT GENERAL — DEMENAGEMENT — WAGONS MIXTES

TELEPHONE : 3321 **RIMOUSKI TRANSPORT LIMITEE** TELEPHONE : 3321

Toutes les fermes de Rimouski améliorées d'ici dix ans

Au cours de l'année 1951, des travaux d'amélioration de fermes, au moyen de tracteurs, furent poursuivis dans 10 paroisses du comté de Rimouski. 8 puissantes machines sous contrat accordé par le ministère de l'Agriculture ont exécuté 3908 heures de travail utile. Les paroisses qui en ont bénéficié furent Ste-Luce, St-Matthieu, St-Valérien, St-Narcisse, Ste-Blandine, St-Simon, Les Hauteurs, St-Donat, St-Marcellin et Luceville.

Depuis 1945, le ministère a favorisé 15,261 heures de travaux de fermes. Une enquête faite en 1945 révélait qu'il fallait 40,000 heures de travail pour améliorer les fermes du comté de Rimouski. Il y aurait donc près de 40% des travaux exécutés en 6 ans. Avec la mécanisation des fermes, il est nécessaire que celles-ci soient débarrassées des obstacles qui nuisent au passage des machines.

Au rythme actuel, toutes les fermes du comté seront améliorées d'ici dix ans. Quelques-unes subissent une véritable transformation. D'énormes cailloux disparaissent, des chemins de fermes sont aménagés, des pièces de terre sont égouttées, etc.

Gratuit

Les EDITIONS FIDES annoncent la parution de leur catalogue pour 1952. C'est une plaquette de 32 pages ,abondamment illustrée et d'une présentation très agréable. Le côté pratique n'en a pas été négligé pour autant. L'éditeur, afin de faciliter le travail de consultation, a adopté le classement par ordre décimal en usage dans les bibliothèques. Pour qui s'est initié à cet ordre rien de plus rébarbatif que le classement d'après l'alphabet. N'est-il pas plus logique de trouver à la suite tous les ouvrages sur l'éducation plutôt que de passer de la philosophie à la géologie, de la messe aux aventures de Don Quichotte ?

Depuis quelques années, FIDES prend des proportions considérables et satisfait ainsi davantage le public toujours en quête des dernières publications. Dans tous les domaines de la pensée : théologie, philosophie, arts, sciences, littérature, FIDES se préoccupe de ses lecteurs et veut leur assurer le maximum de satisfaction à un prix d'achat minimum.

Professionnels, employés de bureaux, ouvriers, pères et mères, jeunes gens et jeunes filles, garçons et fillettes, tous trouveront dans le catalogue des suggestions intéressantes.

Aimez-vous les livres ? êtes-vous simplement curieux de savoir où en est la production littéraire au Canada ? Envoyez un timbre de quatre cents chez Fides, rue Saint-Jacques, pour recevoir son dernier catalogue.

● Au Canada, le taux de la mortalité causée par la tuberculose, qui était en 1900 de 200 par 100,000 habitants, a été réduit à 25 par 100,000 cette année.

GRATUIT — Un tableau où sont reproduits en couleurs 30 coquetels recherchés. Peut être encadré. Spécifier si on le veut en français ou en anglais. Ecrire à Melchers, C.P. 279, Montréal, P.Q.

Décès de M. C.-E Bégin de Rimouski

Le 26 décembre dernier est décédé à l'âge de 22 ans, M. Charles-Eugène Bégin, fils de feu Oscar Bégin et de Mme Juliette Lavoie, de Rimouski.

Le service fut chanté à la cathédrale de Rimouski, le 31 décembre. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Camille Michaud, curé, et le service fut chanté par M. l'abbé Laurent Morin, assisté de MM. les abbés Daniel et Jean-Marie Beaulieu, vicaires, agissant comme diacre et sous-diacre.

La croix était portée par M. Marius Lepage et les porteurs du cercueil étaient MM. Roland Lavoie, Albert Bégin, Romuald Duchesne et Joël Lavoie. La quête fut faite par MM. Albert Bégin et Romuald Duchesne. Conduisaient le deuil, les frères et soeurs du défunt, MM. Lauréat, Gérard, René et Réal Bégin et Mlles Murielle, Madeleine, Béatrice et Claudette Bégin. Outre sa mère et ses frères et soeurs, il laisse plusieurs oncles et tantes, soit M. et Mme Clovis Bégin, Rimouski, M. et Mme Eugène Bégin, Québec, M. et Mme Emile Lavoie, M. et Mme Pierre Lavoie, M. et Mme François Lavoie, de St-Anaclet, M. et Mme Joseph Deroy, de St-Moïse, M. et Mme Auguste Duchesne, de St-Robert, Mme Fridolin Lavoie, de Rimouski, et un grand nombre de parents et d'amis qui voulurent rendre un dernier hommage au regretté disparu.

A la famille éprouvée, nos plus sincères condoléances.

Première naissance de l'année 1952 à St-Gabriel

Le premier nouveau-né de 1952 à St-Gabriel fut le petit Joseph-Gilles, enfant de M. et Mme Patrice Ouellet (Elise Soucy), qui a vu le jour le samedi 5 janvier. Parrain et marraine, M. Marcel Ouellet, frère de l'enfant, et sa cousine, Mlle Marielle Soucy. Porteuse, Mme Xavier Michaud.

Va et vient.— Mme Gabriel Parent a rendu visite à ses enfants, à St-Frs-Xavier des Hauteurs.

— Mlle Marcelle Gagnon, g.m.g., de Québec, était de passage dans sa famille à l'occasion des fêtes.

— M. Valmont Dionne, de Ste-Angèle, a passé la fin de semaine chez M. Wilfrid Gagnon.

— Mme J.-Bte Sirois, de St-Robert, passe la semaine chez ses enfants, à St-Gabriel.

— M. et Mme Wilfrid Brochu sont en promenade chez des parents, à St-Donat.

● Le plus grand collège du monde est le collège Girard de Philadelphie. On n'y parle que le français.

Prix populaires
Chambre simple $2.50
Double : $4.00— $4.50
$5.00 et $6.00

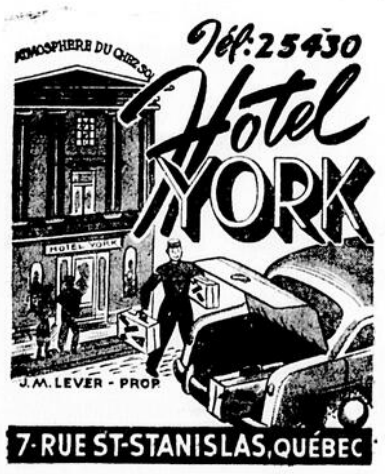

7-RUE ST-STANISLAS, QUÉBEC

Situé au centre de la Haute-Ville

..CES DEUX MOTS
MARQUENT LA DIFFÉRENCE ENTRE UN DODGE ET TOUT AUTRE CAMION

EN VOYANT CES deux mots — *"Job-Rated"* — vous savez que le camion a été conçu par Dodge pour une tâche précise. Vous *savez* que c'est un camion Dodge, parce que seul Dodge construit des camions *"Job-Rated"*.

Vous constaterez qu'il existe un camion "Job-Rated" Dodge pour convenir à votre tâche. Chaque pièce de ce camion sera fabriquée de façon précise pour transporter *vos* charges, par les routes et aux vitesses que *vous* choisirez.

Toutes les pièces qui *portent* la charge et toutes celles qui la *transportent* sont "Job-Rated" et parfaitement coordonnées pour vous assurer un rendement impeccable. *Votre* camion "Job-Rated" Dodge transportera vos charges plus facilement et plus rapidement . . . durera plus longtemps . . . augmentera vos profits et vous épargnera de l'argent.

★ CONSULTEZ
AUJOURD'HUI MÊME
VOTRE DÉPOSITAIRE
DODGE
AU SUJET DES
NOUVEAUX CAMIONS *"Job-Rated"*
DODGE 1952

Seul DODGE
CONSTRUIT DES CAMIONS "Job-Rated"

25

L'assemblée annuelle des actionnaires de la

Banque Royale du Canada

Le développement industriel et le commerce libre peuvent aller de pair, dit le président

Programme à longue portée pour accélérer l'évolution et rendre les prix de détail comparables à ceux des Etats-Unis. Il voit un danger dans notre gros surplus : "Récompenser l'épargne et pénaliser la dépense".

Le besoin d'une économie libre et flexible pour faire face à l'inflation et activer le développement du Canada a été la note dominante du discours annuel de James Muir à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Royale du Canada. Il a dit que l'inflation était encore un de nos importants problèmes et il a mis en doute l'efficacité des impôts élevés pour freiner la dépense aussi bien chez les particuliers que chez les entreprises. Il ne considère pas non plus que le surplus budgétaire non prévu de $635,000,000 constitue un sujet de réjouissances car il peut devenir une bombe inflationnaire à retardement hormis qu'on le rende inerte en le déposant à la Banque Centrale ou qu'on s'en serve pour rembourser la dette fédérale détenue par la Banque Centrale.

"En lui-même, dit M. Muir, ce surplus non prévu ne constitue ni un frein effectif à l'inflation ni une raison particulière de réjouissance. Le revenu de la taxe de même que l'épargne du public ont augmenté tout naturellement par suite de l'augmentation des revenus. En d'autres termes, la hausse dans les deux cas est en partie le résultat de l'inflation et non pas de la politique anti-inflationnaire. Le danger ici c'est que le gouvernement avec son augmentation de surplus et le public avec ses épargnes plus élevées sont plus en mesure d'augmenter leurs dépenses dans l'avenir.

"Je crois que nous n'avons pas à trop nous inquiéter sur le point de savoir si l'individu dissipera ses épargnes et ajoutera par le fait même à la pression inflationnaire. Malgré tout on devrait l'encourager à ajouter à ce qu'il a amassé plutôt que de l'encourager à dépenser. Malheureusement l'expérience nous prouve qu'il n'en va pas de même avec les surplus du gouvernement. Ce surplus, résultat des augmentations de taxes, désignées peut-être pour freiner l'inflation, constitue en fait une bombe inflationnaire à retardement à moins qu'on ne la rende inerte en déposant cette somme à la Banque Centrale ou en s'en servant pour racheter la dette du gouvernement détenue par la Banque Centrale.

BESOIN DE FLEXIBILITE

"Notre économie ne résistera au choc de l'ajustement des besoins économiques de notre programme de défense que dans la mesure de sa flexibilité. Par ce mot nous entendons d'une façon générale la facilité qu'auront les prix, les taux d'intérêt et les taux de change à s'ajuster aux conditions économiques nouvelles. Un exemple de cette flexibilité est la politique que le gouvernement a suivi l'an dernier relativement au taux d'intérêt. Les taux d'intérêt plus élevés diminuent la pression inflationnaire de deux façons : d'abord ils freinent l'expansion non urgente de crédit et deuxièmement ils encouragent l'épargne parce qu'elle devient plus rémunératrice.

"Un autre exemple que nous avons à l'esprit est le déblocage du dollar en septembre 1950. La levée des restrictions sur les importations le 1er janvier 1951 a été un autre pas dans la même direction. Le succès de cette politique sur le change est démontré clairement par la vigueur du dollar canadien en dépit d'un déficit commercial considérable. Ce soi-disant argent "chaud" qui est venu au Canada au cours de l'été de 1950 s'est refroidi efficacement. En fait pendant toute l'année 1951 il est venu au Canada des capitaux stables pour fins de placements. Plus que cela, la vigueur du dollar canadien a été telle que le gouvernement, en décembre 1951, a aboli tous les contrôles qui restaient sur le change et a ainsi restauré la liberté complète de la finance privée dans le domaine du change étranger.

"De toute façon, la libre économie dans les démocraties occidentales a gagné du terrain au cours de 1951. Nous avons été témoins d'une demande pressante pour fins de défense, demande qui s'est en quelque sorte ajoutée à une économie déjà surchargée par l'effort déployé à la reconstruction d'un monde déchiré par la guerre. Malgré tout, et c'est là une source de réconfort, nous n'avons pas été obligés, en ces temps difficiles, d'imposer de nouveaux contrôles pour poursuivre notre effort militaire. Bien au contraire, il nous a été possible d'augmenter notre force militaire tout en améliorant la flexibilité de notre économie. Nous ne devons certes pas nous reposer sur nos lauriers mais, pourvu que la tragédie de la guerre nous soit évitée, nous avons raison de croire que graduellement nous arriverons à la pleine liberté économique et politique.

"Par développement économique j'entends (1) qu'il est nécessaire que l'immigration s'ajoute à l'augmentation normale de la population (2) qu'il faut continuer à remployer dans le développement du pays une forte partie du revenu national et (3) que le capital étranger puisse compter sur une politique juste et équitable de la part du gouvernement. On peut s'attendre à de grands changements dans le volume, le genre et peut-être aussi la direction de notre commerce étranger; les entreprises établies peuvent avoir à faire face à de nouvelles concurrences, de nouvelles industries peuvent s'établir et ainsi de suite. En d'autres termes, le développement économique veut dire tout à l'exception d'une vie paisible pour les ouvriers, les hommes d'affaires et les chefs de gouvernements.

COMMERCE PLUS LIBRE

"La nécessité d'ajustement ne serait pas si pressante pour l'avenir si nous étions satisfaits (ce qui ne doit pas être) de continuer à produire de la matière première pour la faire ouvrer à l'extérieur. D'un autre côté e recours au tarif ou autres mesures du genre pour forcer les Canadiens à acheter des marchandises fabriquées au pays ne ferait que remettre en peu ces théories d'inflexibilité que nous voulons justement éviter. Quoiqu'on pense de la protection comme facteur de développement économique, un haut tarif contre les importations américaines ne peut, à cause de la proximité des Etats-Unis, que créer du mécontentement et inciter au mépris de la loi. Il reste la concurrence avec les industries américaines qui jouissent des bas prix d'un marché très vaste. A première vue (du moins selon plusieurs) cela semble exclure la possibilité d'une économie industrielle diversifiée pour notre pays.

"Le dilemne que je viens de poser est sérieux, particulièrement pour l'avenir immédiat, mais je crois qu'il peut être résolu. En fait le problème peut sembler plus ardu qu'il ne l'est en réalité car la protection douanière a une tendance à retarder l'efficacité industrielle d'une nation.

"Je tiens à établir clairement ici qu'au cours des remarques que je vais faire je ne prends aucunement position dans la controverse à laquelle est sujette depuis si longtemps notre politique tarifaire. J'essayerai tout simplement de discuter les problèmes économiques qui s'y rattachent.

"Il n'y a aucun doute dans mon esprit que le Canada peut atteindre graduellement son développement industriel et s'assurer un commerce libre. Notre problème n'est pas là mais bien dans la promptitude à arriver à ce stage. Le premier pas dans ce sens consiste en un plan à longue haleine qui aurait pour effet de réduire ou d'abolir les droits d'accise au palier du manufacturier ce qui réduirait la disparité entre les prix aux consommateurs canadiens et les prix aux consommateurs américains. On arriverait ainsi à des prix et à une structure fiscale plus rationnelle au développement del 'économie canadienne.

"Notre second pas en serait un aussi à longue portée et consisterait à négocier des concessions réciproques avec notre voisin le plus proche, les Etats-Unis.

"A noter de plus que ces deux pas dans la bonne direction auraient pour effet de réduire la disparité actuelle entre les prix de nombreux articles vendus aux consommateurs canadiens et ceux vendus aux consommateurs américains. Ces résultats auraient du bon non seulement en eux-mêmes mais ils auraient aussi pour effet d'encourager en quelque sorte nos jeunes talents à tenter leurs chances dans leur pays natal contribuant ainsi à son développement et à son progrès plutôt que d'aller chercher fortune ailleurs.

"Personne ayant foi en l'avenir du Canada ne peut nier qu'avec le temps, toutes ces difficultés seront surmontées et que nos progrès s'accentueront.

"Si nous sommes imbus de fierté nationale, conscients de notre immense héritage, prêts à nous attaquer à notre tâche avec imagination, courage et travail ardu, nous avons certes le droit, comme Canadiens, de croire que les prochaines décennies pourront être de beaucoup les plus importantes dans l'histoire économique du pays".

LES TAXES ELEVEES N'ONT PAS FREINE LES DEPENSES

"La principale chose à considérer lorsqu'il s'agit de déterminer une politique de taxation pour combattre l'inflation c'est de savoir si oui ou non cette politique pénalise la dépense et récompense l'épargne. Or il faut bien reconnaître que nombre de gens qui dépensent ne sont même pas touchés par les taxes supplémentaires qu'on impose. Par contre une multitude de salariés et de gens à revenus fixes sont de plus en plus frappés. C'est là une situation malheureuse si on se place au strict point de vue de l'équité. Mais la principale question c'est encore de savoir "Combien de cette augmentation des impôts dans la dernière partie de 1951 a été pris à même les épargnes ?" Plus on prend de ces taxes sur les épargnes et moins on combat l'inflation.

"Les compagnies ont été même plus affectées par le budget de 1951. Mais, encore une fois, la question n'est pas de se demander : "Est-ce équitable ?" mais bien . "Est-ce que les nouvelles taxes sur les compagnies ont pénalisé la dépense et récompensé l'épargne ?" A cette question la réponse est simplement "Non". La nature humaine étant ce qu'elle est, il faut bien se rendre compte que les lourdes taxes sur les compagnies ont pour résultat de les encourager à dépenser parce que le gouvernement défraye une large part de ces dépenses.

"L'augmentation' des taxes d'accise et de vente n'est pas agréable mais il faut bien avouer que ces taxes atteignent directement ceux qui dépensent mais malheureusement ils ignorent ce qui les atteint. Pourquoi ? Parce que la taxe est perçue chez le manufacturier, est passée à l'un à l'autre pour finalement atteindre le détaillant. Différents prix plus élevés à tous les paliers pyramident l'effet de la taxe du début et il s'ensuit que la taxe est inefficace car elle prend dans le gousset du consommateur beaucoup plus qu'elle ne rapporte au gouvernement. Pis que cela, l'acheteur considère l'augmentation du prix non comme une taxe mais comme une augmentation du coût de la vie et une raison nouvelle pour demander des gages plus élevés pour son travail ou un prix plus fort pour son produit.

"De plus cet état de choses s'aggrave du fait que les taxes municipales et provinciales perçues chez le détaillant sont une taxe sur les taxes. C'est un principe mauvais en soi et nul au point de vue de la lutte contre l'inflation. Il est bien malheureux qu'en 1951 ce frein à la dépense ait été imposé avec un anesthésique".

Le gérant général rapporte un actif de $2.5 billions

T. H. Atkinson, gérant général, en commentant le rapport annuel de la banque pour 1951, a déclaré que l'actif total de la Banque Royale a maintenant atteint le total impressionnant de $2,515,645,208. C'est là, a-t-il dit, un nouveau sommet dans l'histoire bancaire au Canada et un chiffre qui sera sûrement remarqué dans le monde entier.

"Les dépôts, a ajouté M. Atkinson, ont aussi touché de nouvelles cîmes. Exception faite des soldes du gouvernement qui, tel que mentionné plus haut, ont fléchi de $46,000,000, les dépôts portant intérêt ont augmenté de $19,805,000 pour atteindre le total de $1,123,723,000 et les dépôts ne portant pas intérêt ont augmenté, pour leur part, de $39,694,000 pour s'établir à $1,085,717,000. Dans les deux cas il s'agit de nouveaux sommets. Il nous fait particulièrement plaisir de constater que le nombre des comptes de dépôts dans les livres de la banque ont augmenté de plus de 100,000 au cours de l'année avec ce résultat que le total dépasse maintenant 2,100,000".

M. Atkinson a déclaré que les profits de l'année ont augmenté de $1,137,926 quoique cette augmentation ait été quelque peu contrebalancée par l'augmentation des taxes. Compte tenu de ces taxes de la dépréciation et d'un dividende supplémentaire de $700,000 à ses actionnaires, (au taux de 20 cents par action) une somme de $2,000,000 a été transportée au Fonds de Réserve, ce qui laisse un montant de $1,028,153 à reporter.

Le programme d'amélioration à nos succursales, qui est en marche depuis la fin des hostilités, en fait depuis que nous pouvons nous procurer les matériaux nécessaires, a continué au cours de l'année toujours dans le but de fournir au public et au personnel des facilités modernes. Le nombre des succursales en opérations le 30 novembre était de 761 dont 62 en dehors du Canada.

SERVICE UNIQUE DE LA BANQUE ROYALE

M. Atkinson a fait remarquer que le Canada est maintenant une des importantes nations commerciales du monde et a loué notre gouvernement qui a tout fait pour ouvrir des marchés canadiens. Mais sans les facilités bancaires mondiales, toutefois, les commerçants canadiens seraient sérieusement désavantagés. La Banque Royale du Canada est en mesure de fournir ce service avec ses 62 succursales — situées dans les principaux centres des Antilles, en Amérique Centrale, et en Amérique du Sud de même qu'avec ses succursales à Londres, New-York et Paris.

"Avant la deuxième guerre mondiale, nombre de pays de l'hémisphère occidental se tournaient vers l'Europe pour se procurer une grande partie des produits manufacturés au Canada.

"Il va de soi que nous avons des affiliations avec d'autres banques dans tous les pays où nous n'avons pas de succursales. De toutes ces sources nous obtenons des renseignements et des rapports sur les conditions et les règlements commerciaux qui sont d'une grande valeur pour nos clients. Cependant, en se basant sur une expérience de plus de 50 ans d'opérations à l'étranger, nous restons convaincus qu'il n'y a rien qui puisse remplacer la représentation directe d'une organisation. L'expérience des habitudes commerciales et la connaissance intime des pratiques locales dans les nombreux pays où nous opérons, directement ou par correspondants, ainsi que nos départements étrangers au siège social, nous placent dans une position qui nous permet de fournir à nos clients et à tous ceux qui sont intéressés au commerce international, des facilités qu'ils ne pourraient avoir ailleurs".

ELOGE DU PERSONNEL

C'est toujours avec un plaisir nouveau que je termine mes remarques en rendant un tribut d'hommages mérités aux membres du personnel. Le succès d'une compagnie ou d'une entreprise quelconque est toujours en relation directe de l'efficacité de son personnel mais cela est tout particulièrement vrai d'une banque qui, après tout, ne fait que vendre du service et de la cordialité. Celle-ci est de tradition chez les membres de notre personnel. Le service en plus du strict devoir est la règle plutôt que l'exception. Le personnel de la banque comprend 12,400 personnes auxquelles il faut ajouter à peu près 1,200 autres personnes servant à différents emplois, soit un total dépassant les 13,600. Leur loyauté et leur initiative sont hautement appréciées de l'exécutif et on en a la preuve tous les jours par les rapports que nous recevons au siège social de clients par tout le pays. L'excellent rapport que vous avez devant vous est le résultat logique des magnifiques services du personnel et, de la part de l'administration et des actionnaires, je veux leur dire "Merci". Quelles que soient les conditions qui prévaudront au cours de l'année qui commence, je suis certain que le personnel sera à la hauteur de la situation.

VOULEZ-VOUS VIVRE VIEUX ?

La longévité semble avoir établi ses quartiers dans la paisible paroisse de Pointe-au-Père qui respire autour du sanctuaire régional de Ste-Anne. Est-ce l'aïeule de Jésus qui bénit ainsi ses enfants, puisque la longévité est une récompense divine ? En fait, la doyenne de cette localité, Mme Zéphirin Lavoie, a quitté cette terre le premier de l'an 1952, six mois seulement avant d'avoir doublé le cap du centenaire. Elle cède ainsi son titre de doyenne à Mme Joseph Cloutier, qui compte 96 années et d'après l'ordre chronologique, les héritières du même titre seraient ensuite Mme Jean Heppell, âgée de 94 ans, et Mme Joseph Beaumont, 91 ans.

Quant aux octogénaires des deux sexes, ils ne se comptent pas, à Pointe-au-Pere. Les deux syndics de la paroisse sont eux-mêmes âgés de 80 et 83 ans.

● 3,200,000 touristes ont visité la France l'an dernier. Depuis 5 ans les services de propagande touristique ont distribué pour 40 millions de francs de dépliants et autre matériel publicitaire.

40%
COMMISSION
ARGENT
GARCONS ET FILLETTES
Pour la vente de seulement 20 paquets de notre produit à 35 cts
RIEN A DEBOURSER
Nécessaire de vente expédié sur demande. Prime supplémentaire pour promptitude
Agences postales de Rimouski
C. P. 123 RIMOUSKI, P.Q.

FER ORNEMENTAL
WELLIE LAROUCHE
Tél : 2038

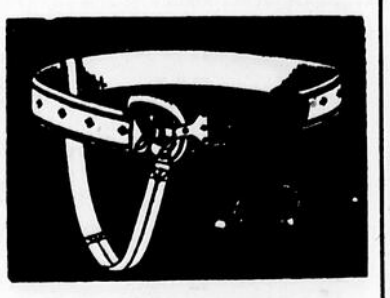
SPECIALITE
Ceintures de toutes sortes
PHARMACIES REXALL
et MARQUIS
RIMOUSKI

4,723 malades traités à l'hôpital de Matane

On trouvera ci-dessous les statistiques de l'hôpital du St-Rédempteur pour l'année 1951. Au cours de la dernière année, 4,723 malades ont été traités, cependant 3,413 ont été hospitalisés.

Voici le détail des statistiques :

Admis au cours de l'année :

Médecine	631
Chirurgie	473
Orthopédie	266
O. R. L. O.	396
Obstétrique	536
Nouveaux-nés	483
Gynécologie	168
Orologie	60
Dermatologie	12
Pédiatrie	227
Odontologie	161
Total :	3,413
Décès au cours de l'année	38
Taux de mortalité	1.1%
Jours d'hospitalisation	35,070
Moyenne de jours	9.1
Capacité en lits	145
Opérations	1,417
Traitements électriques	1,210
Travaux de laboratoire	6,401
Radiographies	1,166

● En dépit d'une réduction du nombre de colonies, on s'attend que la production de miel de 1951 atteigne 38,700,000 livres au Canada. D'après les spécialistes de la division de l'apiculture du ministère fédéral de l'Agriculture, l'accroissement de la production provient de ce que le rendement moyen en miel par colonie est passé de 66 livres en 1950 à

Réal Moreault
COMPTABLE AGREE
224 St-Germain Tél : 2761
RIMOUSKI

Benoit Michaud
CHIRURGIEN-DENTISTE
154 de l'Evêché Tél : 4320
RIMOUSKI

HENRI-A. MARTIN
SYNDIC LICENCIE
152-A de l'Evêché — RIMOUSKI
Tél : Bureau : 2344 — Rés : 3456

ACCORDEUR DE PIANO
professionnel
Au service de la région du Bas St-Laurent
Georges-V. LAVOIE
42, rue du Rocher Tél : 2043
RIVIERE-DU-LOUP

Dr. ROGER SAMSON
Médecine générale
Appartements Ste-Marie, Apt. 2
Heures de bureau : le jour, 2 heures à 5 heures p. m.
Le soir : de 7 heures à 9 heures.—Téléphone : 4274

J.-L. GUERETTE
Entrepreneur-Electricien
Vente de POELES, MOTEURS, LAVEUSES, REFRIGERATEURS
Spécialité : Filage électrique de tous genres.
Réparations de moteurs
26 St-Paul RIMOUSKI Tél : 2536

J. W. Deschênes Enrg.
J.-W. Deschênes, C. d'A. A. — Guy D'Anjou, B.A., L.L.L.
Courtiers en assurance et immeuble
Conseillers en finance et placement
125, rue Landry — MONT-JOLI — Tél. 74

Dr. GERARD FORBES
Bureau : 14 Ave. de la Cathédrale
Rimouski. Tél : 2393.
Heures de bureau : 2 à 5 heures, p. m.
ainsi que le soir.

ROGER ROY, O. D.
Optométriste
Spécialiste pour la vue.
Téléphone : 3770 74 Cathédrale
RIMOUSKI.

PAUL R. DUFOUR
Tél. 2231 Bureau 4411 Résidence
COURTIER D'ASSURANCE AGREE
EDIFICE LEPAGE
6, Avenue de la Cathédrale
RIMOUSKI.
ASSURANCE-VIE : The Prudential Ass. Co.
ASSURANCES GENERALES : Feu, maladie, automobile

PAUL H. SIMARD & CIE
Comptables agréés
Paul H. Simard, B. Com., L.A., C.A.
Syndic Licencié
Robert LeBoeuf, M.S.C., C.A.
Albert Gagné, M.S.C., C.A.
303 oul. Charest Tél. : 7367
QUEBEC - 2-7913

HENRI-A. MARTIN
COMPTABLE PUBLIC ENR.
152-A de l'Evêché — RIMOUSKI
Tél : Bureau : 2344 — Rés. : 3456

C.-E. Pelletier I.s.c.c.a.
COMPTABLE AGREE
Tél : 47-2 Tél : 179
TROIS-PISTOLES, Qué.

J. Adéodat Drapeau
COURTIER D'ASSURANCES GENERALES
Vie — Feu —Automobile
Accidents — Maladie
BUREAU : 6 rue Lepage
Près du Garage Dionne
Tél : 3775 RIMOUSKI

Dr Marc Blanchet
CHIRURGIEN-DENTISTE
EDIFICE CENTRAL
(Ferronnerie de Rimouski)
157, rue St-Germain
Tél : Bureau : 3686 — Rés. : 2619

TERRAINS
A VENDRE OU A LOUER
S'adresser à
Adrien Michaud
54 Ave. de la Cathédrale
Tél : 2125
RIMOUSKI.

Dr Claude D'Amours
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau
lundi, mardi mercredi.
jeudi, vendredi,
9 hrs a.m. à 5 hrs p.m.
lundi, mercredi, vendredi,
7h30 p.m. à 9h30 p.m.
samedi,
9 heures a.m. à midi.
145 Ave St-Jérôme Tél : 805
MATANE

CARTES PROFESSIONNELLES

LOUIS-LEO DOYON
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR-FORESTIER-CONSEIL
6, rue St-Jean RIMOUSKI
Tél : Bur. : 4324 — Rés. : 2640

S. Z. COTE ENR.
Lucien MORIN, prop.-gérant
COURTIER EN ASSURANCES
85, de l'Evêché RIMOUSKI
Tél : Bur : 2433 — Rés. : 2434
Au service du public depuis 1906

YVES BELZILE et RONALDO RABOIN
NOTAIRES
EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE
RIMOUSKI — Qué.

ARTHUR ST-ONGE
AVOCAT
152-A rue de l'Evêché
RIMOUSKI
Case postale 720 Téléphone : 4276

GAGNON & GAGNON
AVOCATS
P.-E. Gagnon, C.R.
Gilles Gagnon
J.-Claude Gagnon
Bureau :
EDIFICE CIE DE POUVOIR
Tél : 3179 RIMOUSKI

CASGRAIN, TESSIER & CASGRAIN
Ferrault Casgrain, C.R.
Maurice Tessier, L.L.L.
André-P. Casgrain, B.C.L.
EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Tél : 4124 RIMOUSKI

SIMARD & CHASSE
AVOCATS
Téléphone : 2354
178, rue de l'Evêché
RIMOUSKI, Qué.

GENDREAU & BEAULIEU
AVOCATS ET PROCUREURS
Bureau à : — 142 rue de l'Evêché
RIMOUSKI
BUREAU A TROIS-PISTOLES
les 1er et 3e samedi de chaque mois
à l'HOTEL DESBIENS

CHARLES H. D'ANJOU
AVOCAT
54 de la Cathédrale Tél : 208(
RIMOUSKI

GUY LEBLANC
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR-FORESTIER
56-A Ste-Marie Tél : 383(
RIMOUSKI

Chartré, Samson, Beauvais, Belair & Cie
Comptables agréés
Montréal - Québec - Rouyn - Rimouski
54 Ave de la Cathédrale - Téléphone : 2775
RIMOUSKI.

ROLAND HEPPELL
Tél.: Bureau: 3570 — Résidence: 4535 — C. P. 246
BUREAU: 54 Ave. de la Cathédrale—RIMOUSKI
RESIDENCE PRIVEE : 48 Ave. de la Cathédrale
Courtier d'Assurance Agrée
Spécialité : Assurance automobile et feu, au prix les plus bas en ville.
Tous services d'assurances en général

Henri-A. Martin, C.d'A.A. — Emmanuel D'Anjou
Paul Martin, C.D'A.A.
Martin & d'Anjou Inc.
COURTIERS EN ASSURANCE
Téléphone : 2344 Case postale 129
BUREAU : 152-A de l'Evêché
RIMOUSKI.
Spécialité : Assurance automobile
à des prix défiant toute compétition
AUSSI : Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie

Maurice de Champlain
COURTIER EN ASSURANCES
Case postale 429 - Téléphone : 3654
Edifice Caisse Populaire
Bureau : 135, Ave de l'Evêché
Rimouski, Qué.
Assurances Feu, Vie, Vol, Marine, Fidélité, Garantie, Accidents, Attelages, Ascenseurs, Plate-Glass, Automobiles, Bouilloires, Cautionnement, Responsabilité Publique, Responsabilité des Patrons, Garantie d'Exécution de contrats, etc.
Avant de confier votre risque, faies une visite à mon bureau ou appelez 3654

RIMOUSKOIS PARMI LES CANADIENS EN COREE

Le caporal François Vachet (à droite), de Montréal, donne des instructions à ses hommes avant de s'engager dans une patrouille en Corée. Tous du R 22 R, ils sont de gauche à droite : les soldats Jean Boutin, de Sherbrooke, S. F. Boucher, de Rimouski, Fernand Gagnon, de Val d'Or, R. L. Pilon, de Port-Arthur, Wilfrid Racine, de Thetford Mines, Gérard Morrissette, de Brompton, Gaetan Lebeau, de Saint-Alexandre d'Iberville et le commandant de section, le caporal Vachet.

(Photo de la Défense nationale).

N'Y AURAIT-IL PLUS DE GRANDES OEUVRES A ACCOMPLIR?

Je lisais dernièrement un intéressant petit article touchant les petits camelots qui vous livrent chaque jour votre journal préféré. Il parait qu'il devient de plus en plus difficile de trouver des jeunes garçons assez ambitieux pour travailler à se faire un modeste revenu.

Quelques jours plus tard, j'ai rencontré le chef de la circulation d'un quotidien et je lui ai posé la question : "Est-ce vrai que vous avez de la difficulté à trouver le nombre de camelots qu'il vous faut pour distribuer le journal ?" Si c'est vrai ? Ce n'est que trop vrai. Pourtant, le camelot moyen se fait plus d'argent que jamais.

Et mon ami de me raconter qu'il doit publier maintenant dans le journal, et cela fort fréquemment, des annonces pour trouver des camelots. "Je me rappelle, me dit-il, le temps où il y avait toujours au moins une dizaine de jeunes qui venaient nous supplier de leur donner une route de distribution. Nous n'avions pas assez d'abonnés pour satisfaire tous les jeunes désireux de se faire quelques sous pour leurs menues dépenses".

Je me demandai alors quelle pouvait être la cause de cette situation. Serait-ce que les parents de nos enfants font aujourd'hui suffisamment d'argent pour satisfaire les petits caprices des jeunes. Impossible, trop de gens se plaignent qu'ils ne font pas assez d'argent et qu'ils ont de la difficulté à joindre les deux bouts. A moins que cela ne soit pas tout à fait vrai !

Il semble bien plutôt que ce qui est arrivé, c'est que nos jeunes ont perdu l'ambition ou le désir de travailler. Ils semblent vouloir suivre l'exemple des grands qui réclament constamment une semaine de travail moins longue. En définitive beaucoup d'argent mais pas de travail.

Et j'ai relu l'article qui avait tout d'abord attiré mon attention sur ce petit problème qui reflète bien l'évolution des temps. L'auteur note que cet état de chose est inquiétant. Il se demande ce que les banques et les grandes corporations feront maintenant pour obtenir des présidents si l'emploi de camelot disparaît faute de recrues. Où notre pays trouvera-t-il ses hommes d'Etat supérieurs ? En effet, comment peut-il y avoir des grands hommes s'ils ne peuvent se rappeler les jours où ils vendaient des journaux par les portes pour vivre ou ajouter au gain familial.

Et il terminait en disant que la réponse peut bien être que si les jeunes ou les moins jeunes refusent d'accomplir les petits travaux, les tâches communes dans leur ascension à des oeuvres plus considérables, il n'y aura plus autant de grandes oeuvres à accomplir, pour eux-mêmes et le pays.

Il faut toujours commencer par le commencement et jeter des bases solides à tout édifice que nous voulons construire : que ce soit notre vie ou un pays. Combien de jeunes aujourd'hui désirent brûler les étapes et commencer par le haut de l'échelle ? Ils se réveilleront bien malheureux au bas de l'échelle qui n'existera pas.

A. Saumier

● Le Brésil comptera 60,000,000 d'habitants en 1960.

Délégation à Ottawa...

(Suite de la page 13)

concernant les produits laitiers qui permet la prohibition du commerce interprovincial des succédanés du beurre.

Parmi les résolutions ne concernant pas le gouvernement fédéral il y en a une qui est destinée aux hommes d'affaires eux-mêmes. Elle recommande instamment aux employeurs de coopérer en autant que faire se pourra dans l'embauchage des ouvriers handicappés physiquement dans des emplois qui leur conviennent.

Une autre résolution recommande que toutes les provinces et toutes les municipalités adoptent un système d'indications routières et de signaux de circulation uniformes pour mieux assurer la sécurité sur la route.

En présenta les principes d'orientation de la Chambre Canadienne le président M. R.-B. Perrault affirma qu'ils étaient l'expression fidèle des opinions de tous les genres d'entreprises grandes et petites aussi bien que de l'industrie et de la finance.

"Ces principes et ces résolutions ont été approuvés par les délégués du mouvement des Chambres de Commerce à travers le Canada réunis à Québec il y a cinq semaines à l'occasion de la 22e Assemblée Annuelle de la Chambre", a-t-il dit. "Chaque Chambre, indépendamment du nombre de ses membres, dispose d'un vote dans la détermination de la politique de la Chambre". La Chambre canadienne, a-t-il ajouté, est une fédération volontaire de quelque 700 Chambres de Commerce réparties dans les dix provinces et représentant plus de 100,000 hommes d'affaires.

OLD KEG

UN VÉRITABLE RYE WHISKY À PRIX POPULAIRE

GRATUIT — Un tableau où sont reproduits en couleurs 30 coquetels recherchés. Peut être encadré. Spécifier si on le veut en français ou en anglais. Ecrire à Melchers, C.P. 279, Montréal, P.Q.

Dans les sacs Tender Leaf vous avez,
Prêtes à faire le thé le meilleur
Les "petites feuilles du sommet"
En tête pour l'arôme et la saveur.

Goûtez la Saveur Exquise des "petites feuilles du sommet"

Chaque sac de Thé Tender Leaf vous apporte la saveur exquise et réconfortante des "petites feuilles du sommet" du meilleur Orange Pekoe. Dégustez un breuvage savoureux et satisfaisant... buvez du Thé Tender Leaf.

La façon la plus commode et la plus économique de servir le meilleur thé !

T-2F

AUBAINES HEBDOMADAIRES
chez DESSUREAULT
pour la semaine du 21 au 26 janvier
STOCK DE
$16,800.00
DE
Sets de chambre
A VENDRE
A PRIX
REDUITS

CHANCE EXCEPTIONNELLE DE VOUS ACHETER UN BEAU SET DE CHAMBRE A BON MARCHE DU 21 AU 26 JANVIER
VENTE ET ECHANGE

Surveillez
LE SPECIAL DE CHAQUE SEMAINE DANS CE JOURNAL.

Robert Dessureault
Marchand de Meubles
Maison exclusivement canadienne-française.
322 rue St-Germain, - RIMOUSKI - Tél : 3216

COURS D'INITIATION FORESTIERE OFFERT AUX JEUNES RURAUX

En collaboration avec le Service de l'Aide à la Jeunesse et la Station forestière de Duchesnay, le Bureau de Renseignements forestiers, ministère des Terres et Forêts, offre un cours d'initiation forestière aux fils de propriétaires forestiers cultivateurs ou non-cultivateurs désireux de se renseigner sur l'exploitation raisonnée d'une terre à bois et d'une érablière ainsi que sur le mesurage et le séchage des bois et l'affûtage des scies.

Le cours sera donné à la station forestière de Duchesnay, comté de Portneuf, du 18 au 28 février. Seuls peuvent s'inscrire au cours, les fils de propriétaires forestiers ayant 16 ans révolus et ne dépassant pas 30 ans. Malgré la gratuité du cours, les élèves auront à débourser $0.50 par jour pour couvrir l'excédent du coût de pension sur l'allocation versée par le Gouvernement.

Les intéressés doivent communiquer immédiatement avec M. Romuald Fournier, i.f., 41, rue Tessier, Rimouski, ou avec le directeur du Bureau de Renseignements forestiers, Hôtel du Gouvernement, Québec.

PROMESSES SCOUTES, A CAUSAPSCAL

Le 2 janvier, trois Louveteaux, Jean-Guy Roy, Claude Tremblay et Marcel Chamberland, prononçaient les promesses les liant au groupe scout déjà formé à Causapscal, groupe qui se compose de 24 membres. Il y eut chants et partie de boxe afin de récréer les parents et amis de ces jeunes. Cette petite fête était sous l'habile direction de l'aumônier des scouts, M. l'abbé Gabriel Langlois, et de leurs chefs.

Festival.— A l'occasion de la fête des Rois, il y eut grand festival à l'aréna de Causapscal. Présentés par M G.-A. Plante, maître de cérémonie, M. l'abbé Ludger Harvey, curé, MM. les vicaires Lepage et Langlois et M. Albert St-Laurent, maire de la paroisse, adressèrent la parole. Les allocutions furent suivies du salut au drapeau, de courses en patins, en skis, en raquettes et même à bicyclettes, etc. Plusieurs prix furent attribués. M. Amable Ouellet donna le mot de la fin et remercia très chaleureusement tous ceux qui avaient encouragé de leur présence les jeunes sportifs.

Naissances.— Le 1er janvier, France-Charline, enfant de M. et Mme Jean Larue (Evelyne Veilleux). Parrain et marraine, M. et Mme Sauveur Vermette, oncle et tante de l'enfant.

— Le 4, Micheline, fille de M. et Mme Antonio Villeneuve (Marie-Blanche Lacasse). Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Villeneuve, oncle et tante.

— Le 4, Claude-Didier, fils de M. et Mme Joseph Didier (Béatrice Morin). Parrain et marraine, M. Robert et Mlle Marguerite Didier, frère et soeur de l'enfant.

— Le 5, Odette, fille de M. et Mme Albert Dufour (Régina Audet). Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Dufour, oncle et tante de l'enfant.

— Le 5, Paul-Eugène, fils de M. et Mme Léopold Gagné. Parrain et marraine, M. Jean-Paul et Mlle Marie-Paule Gagné, frère et soeur de l'enfant.

— Le 6, Anne-Denise, enfant de M. et Mme Bruno Veilleux (Georgette Moreau). Parrain et marraine M. Roméo Veilleux et Mme Vve Mathias Veilleux, oncle et grand-mère de l'enfant.

— Le 6, Janviette-Yvane, fille de M. et Mme Alfred Lefrançois. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Lefrançois, oncle et tante de l'enfant.

Va et vient.— M. et Mme Georges Boulay et leur fils Marc, de Baie-Comeau, ont passé Noël et le Jour de l'An dans leurs familles, à Causapscal.

— M. l'abbé Jules-Edouard Pilotte était dans sa famille à l'occasion du nouvel an.

— M. et Mme Guy Ross et leur fille France, de Rimouski, ont passé le 1er de l'an chez M. Pierre D'Anjou.

— M. et Mme Jean-Paul Levasseur, de Rivière-du-Loup, en visite chez M. Elphège Valois.

— M. et Mme Gérard Rouleau se sont rendus à Québec à l'occasion du décès de M. Emile Rouleau.

— M. et Mme Charles-Auguste Tremblay sont en voyage à Montréal.

DECES DE M. LOUIS VIEL

Mercredi, le 12 décembre, à l'âge de 77 ans, décédait M. Louis Viel, époux de Mme Marie-Michaud, de St-Michel de Squateck.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils : Wilfrid, Alfred et Adélard, de Squateck, Joseph, de Québec; ses filles : Mme Louis Damboise (Marie-Anna), Mme Charles Damboise (Alma), Mme Lévite Raymond (Oliva), Mme JoJs.-Albert Ouellet (Imelda), Mme Gérard Beaupré (Blanche), toutes de Squateck; ses gendres : Louis Damboise, Jos.-Albert Ouellet, Lévite Raymond; ses brus : Mme Wilfrid Viel (Elise Beaulieu), Mme Alfred Viel (Marie-Anne Damboise), Mme Adélard Viel (Nathalie Morin), Mme Joseph Viel (Régina Raymond); ses beaux-frères : MM. Joseph Michaud, Joseph Dumont et J.-B. Therriault, de N.-D. du Lac; ses belles-soeurs : Mme Joseph Dumont, Mme Achille Michaud et Mme Thomas Viel, de Cabano, Mme Firmin Michaud, de Québec, et Mme J.-B. Therriault, de Notre-Dame du Lac; et ses petits-enfants, entre autres, la R.S. Ste-Lucille-Marie, des SS. de la Charité, de Québec, les RR. SS. St-Michel et Anita, des Dames Ursulines de Rimouski, et la R.S. St-Antoine de Padoue, des SS. du Bon-Pasteur, de Québec, ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle fut exposée à sa résidence. La direction des funérailles, qui eurent lieu samedi le 15, au milieu d'une grande assistance, avait été confiée à la maison J.-Omer Lévesque, de Cabano.

La croix était portée par M. Simon Pelletier et le cercueil, par MM. Wilfrid Beaulieu, Adéodat Dionne Alfred-N. Morin, Albert Ouellet, Camille Aubut et Alcide Dubé.

Le drapeau de la ligue du Sacré-Coeur précédait le cercueil à son entrée à l'église, porté par M. Henri Michaud.

La levée du corps fut faite par M. le curé J.-E.-Adélard Beaulieu, de Squateck, qui chanta le service, assisté de M. l'abbé Gérard Côté, vicaire de Biencourt, comme diacre, et de M. l'abbé Donat Ouellet, vicaire de Squateck, comme sous-diacre. Assistait au choeur, M. l'abbé J.-B. Mojrin, curé de Biencourt.

Nos sincères sympathies.

NAISSANCES A STE-FLAVIE

— A M. et Mme Eloi Larrivée (Léontine Bérubé), une fille baptisée Marie-Noëlla. Parrain, M. Roger Bérubé; marraine, Mlle Dorothée Larrivée, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mme Charles Bérubé, grand-mère.

— A M. et Mme Philippe Gagné, une fille baptisée Noëlla. Parrain et marraine, M. et Mme Ls-Ph. Desrosiers, oncle et tante. Porteuse, Mlle Pauline Gagné, soeur de l'enfant.

Va et vient.— Mlle Marthe Lebrun, g.m.g., de St-Georges de Beauce, a passé les fêtes chez ses parents, M. et Mme Alphonse Lebrun.

— Mlle Georgette Lechasseur, é.g.m., de l'hôpital de St-Georges de Beauce, également chez ses parents, M. et Mme Auguste Lechasseur, au cours des fêtes.

— M. Rosaire Lechasseur et son ami, M .Raymond Beauregard, de Montréal, en promenade chez M. et Mme Auguste Lechasseur.

— M. et Mme Lauréat Richard et leur fillette Lisette, d'Edmundston, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Mathias Michaud.

— M. l'abbé Maurice Chouinard, vicaire à Matane, est venu chez sa mère, Mme Pierre Chouinard, au Jour de l'An.

— M. Jean-Louis Desrosiers, étudiant à l'université de Montréal, a passé ses vacances chez ses parents, M. et Mme Antoine Desrosiers.

— M. et Mme Albert Dufour et leurs enfants, de Causapscal, ont passé les fêtes chez leurs parents, M. et Mme Ludovic Chouinard.

Voilà pourquoi la nouvelle

lotion SILK VELVET

d'Helena Rubinstein embellit davantage vos mains

1 ADOUCIT LA PEAU. La lotion Silk Velvet fait merveille pour adoucir les mains rugueuses ou gercées et les empêche de rougir.

2 IMMÉDIATEMENT ABSORBÉE. Une formule spéciale (mélangée avec de la soie pure pulvérisée) pénètre immédiatement dans la peau rugueuse et l'embellit.

3 NE COLLE PAS. Pas de pellicule salissante ou collante.

4 PROTÈGE LES MAINS. Employez régulièrement la lotion Silk Velvet et vous éviterez ces ravages du froid: crevasses, mains rudes, gercées ou sèches.

5 PARFUMÉE. L'agréable parfum de la lotion Silk Velvet est frais, délicat et propre.

6 ÉCONOMIQUE. La commode bouteille de plastique contient 280 applications, soit presque l'approvisionnement d'une année!

La *seule* lotion pour les mains faite de *soie naturelle atomisée*. Dans une jolie bouteille de plastique. Inclinez la bouteille et pressez doucement. 1.75.

En vente aux deux Pharmacies

REXALL 298 St-Germain — **MARQUIS** 158 St-Germain

RIMOUSKI.

VENTE GENERALE

de 20 à 50%
DE REDUCTION

COMPRENANT TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

CHEZ **BERUBE & FRERES**

229 ST-GERMAIN, RIMOUSKI. TEL : 2708

SEULE NOTRE QUALITE DE MANUFACTURIERS NOUS PERMET DE VOUS VENDRE LA FOURRURE A AUSSI BAS PRIX.

SUR TOUTE NOTRE BELLE LINGERIE

20% BAS DE NYLON, CORSETS, BRASSIERES, BLOUSES, JUPES, SOUS-VETEMENTS DE BASE, CHANDAILS DE LAINE ET UNE FOULE D'AUTRES ARTICLES.

JOLIES ROBES BEL ASSORTIMENT DE ROBES, TISSUS ET COULEURS VARIES, MODELES ATTRAYANTS ET ASSORTIS, CHOIX CONSIDERABLE, VENDU AVEC REDUCTION ALLANT DE :

20 à 50%

Manteaux de fourrure

STOCK FRAIS DE CETTE ANNEE.

Manteaux de toutes sortes de fourrure : MOUTON DE PERSE, RAT-MUSQUE, Etc. Modèles "Jacket" ou longs, stock considérable. Choix superbe. Pour cette vente, réduits de :

20 à 50%

Vente générale du 21 au 31 janvier

FAITS D'HIVER

(Par Louis MORNEAU)

Quelques nouvelles fraîches et défraîchies, cueillies çà et là, en allant faire mon Jour de l'An.

UNE BELLE FRICASSEE

Fin décembre (mercredi le 26, sauf erreur de date), M. François Dumais, laitier, du 2e rang de Rimouski, a subi une perte sensible par suite d'un iccident survenu à son traîneau. M. Dumais faisait, comme à l'ordinaire, la distribution de son lait dans la ville. Il se trouvait alors, au moment de l'accident, rue St-Jean-Baptiste, un peu à l'est de la gare. Il venait d'entrer dans une maison, pour y déposer une pinte de lait, quand son cheval, surpris par le cri d'une locomotive, prit peur et partit au grand galop. Au détour d'un angle de rue, le traîneau heurta le trottoir, versa, et les caisses pleines — soit 140 pintes de lait — s'en échappèrent. Les bouteilles furent violemment lancées sur l'asphalte, et éparpillées en tous sens. Plus de 80 furent brisées, réduites en éclats. Un ruisseau de lait, c'est le cas de le dire, coulait sur la chaussée, se répandait de chaque côté... Ce matin-là, la plupart des clients de M. Dumais attendirent vainement sa visite, et durent siroter leur café... sans lait dedans.

UN VOL... VOLUMINEUX

Un autre cultivateur de Rimouski, du 2e rang également, M. Lucien Lepage, a subi une perte assez lourde, au cours de novembre dernier, alors qu'il s'est fait voler une dizaine de cordes de bois. M. Lepage avait loué, à bon prix, un solide bûcheron pour l'aider à faire ses bûchages, soit quelques centaines de billots et une vingtaine de cordes de bois de poêle. Or quelle ne fut pas sa déception, quand il commença à charrier, en constatant que la moitié de son bois de chauffage avait disparu.

Le voleur n'a pas laissé sa carte, ni donné de ses nouvelles. Et cela n'est pas étonnant. Espérons cependant qu'il finira par se déterrer. En tous cas, s'il garde encore un reste de conscience, il ne doit pas avoir le sommeil bien paisible : il doit ronfler en grand; et s'il ne restitue pas avant de perdre le souffle (car il finira bien par mourir comme les autres), il est bien à craindre qu'il ne reste en deça de la porte du ciel — laquelle, dit-on, est fort étroite — avec les 10 cordes de bois de M. Lepage sur son dos.

ILS VONT S'EN SOUVENIR LONGTEMPS

Les 18 passagers de l'auto-neige de M. A. Dubé, tous du 2e rang de Rimouski, n'oublieront pas de sitôt, c'est sûr, leur aventure quasi tragique du Jour de l'An au matin. Ces braves gens, dont un respectable septuagénaire, M. Fortunat Lamontagne, s'étaient rendus à la messe de 7 heures à la Cathédrale, pour la bien entendre et communier, afin de bien commencer l'année.

La descente n'avait pas été difficile, le temps n'était pas trop mauvais; mais quand il fallut revenir, hum ! ce n'était pas drôle du tout. Une vraie tempête s'était élevée, de vent violent et de forte poudrerie, et la route menant au Deuxième s'était remplie, sur un bon bout du moins. A un certain moment, M. Dubé, obligé de conduire à peu près (car on ne voyait rien) poussa son **snow** un peu à côté du chemin, et l'embourba. La lourde voiture se trouva, d'un coup, enfoncée jusqu'au plancher de la cabine. Son conducteur essaya, mais en vain, de la déprendre, de la faire avancer; mais plus il la remuait, plus il l'embourbait. Sous les poussées du moteur, elle frémissait, tressautait, se cabrait presque; et toujours elle retombait, comme épuisée, dans son lit de neige. Finalement, il fallut évacuer le gros véhicule, et se précipiter, tête en avant, dans la tourmente. L. Lamontagne, un gars courageux, emploigna la pelle (on trouve toujours une pelle au fond d'un **snow**), M. Dubé resta au volant, et les hommes se mirent à pousser "Houpe ! tous ensemble !" hurla une voix dans la tempête. Et tous ensemble on donna un coup, un coup désespéré. Mais peine perdue, efforts gaspillés : le damné **snow** ne voulait pas quitter son lit blanc et mouvant !

Cependant, la poudrerie et le vent avaient traversé les **capots,** les petits manteaux, on était transi jusqu'aux moëlles; on avait le frisson, la tremblette; des p'tits gars claquaient des dents; des p'tites plaintes très touchantes : — "j'ai fret... j'ai les pieds gelés... mes bottines sont pleines de neige..." — commençaient à percer la bourrasque. Alors ce fut une vraie panique, un vrai sauve-qui-peut; ce fut la débandade, la fuite éperdue dans la tourmente, sous la poudrerie cinglante, vers le **moulin à scie** de M. Vignola. Les hommes entraînaient les petits, les petites, deux à la fois; ils les abritaient derrière les pans de leurs capots; ils devaient s'arrêter souvent, presqu'à chaque **pagée,** pour reprendre haleine, en tournant le dos à la bourrasque.

Puis on finit par arriver — lugubre promession ! — au moulin à scie, où l'on pénétra avec peine, les plus grands à quatre pattes, par un trou au ras du sol. Il était temps : des grosses larmes perlaient dans des beaux yeux candides, roulaient sur des joues satinées et rougies. Il fallut secouer les petits, garçonnets et fillettes, les faire tourner en rond, sauter et danser, pour les réchauffer et dégourdir... Entre **temps,** là-bas dans la route, L. Lamontagne avec la pelle, et M. Dubé avec le moteur, avaient fait tant et si bien, qu'ils avaient fini par arracher le **snow** de son lit de neige, et par le remettre bien d'aplomb au milieu du chemin. Bientôt il se trouvait vis-à-vis le moulin à scie. Une sentinelle bénévole placée à côté du trou d'entrée, au dehors, l'entendit gronder, et, mettant le nez dans le trou, cria joyeusement : "Aïe ! les amis, v'là le **snow !"** Le snow ! Espoir suprême et suprême pensée !... Et tous les **réfugiés,** les grands et les petits, les vieux et les jeunes, se précipitèrent, à la file indienne, hors du moulin, M. Fortunat Lamontagne formant l'arrière-garde, avec sa jambe boiteuse et son grand feutre noir, qu'il tenait à deux mains; tous s'élancèrent, avec une joie farouche, dans la tempête affreuse, sans se détourner pour regarder derrière eux; et tous finirent, malgré tout, par atteindre le "snow" dans lequel ils s'engouffrèrent, les uns derrière les autres, tout pâmés et les yeux bouchés, pour continuer leur route et retrouver leurs foyers.

ON A OUVERT UN GRAND CHANTIER A BIC

Une trentaine de bûcherons d'expérience (et leur nombre s'augmente de jour en jour) sont présentement occupés à couper le bois — sapin, épinette, bouleau, cèdre, tremble et peuplier — qui recouvre tout le cap Enragé et l'Islet-aux-Amours, au-delà de l'Anse-à-Doucet. M. Paul-Emile Pineault, commerçant de bois, résidant à Bic, s'est rendu acquéreur de cette vaste étendue de bois, pour l'exploiter à son profit. Il compte tirer de là plus de 2000 cordes de bois de pulpe, sans parler du bois de sciage. On devait commencer, dès cette semaine, à charrier sur la glace le bois déjà coupé, pour le transporter à l'Anse-à-Doucet, et de là au village, pour le charger à mesure dans les wagons du C.N.R. M. Lucien Doucet, de Bic, drige les opérations, pour le compte de M. Pineault.

UNE BOURRASQUE L'A LANCEE EN BAS DE SON PERRON

On n'a pas oublié la tempête effroyable qui a sévi pendant la nuit du 18 au 19 décembre dernier; tempête qui a ravagé plusieurs endroits du Bas St-Laurent, et causé des dégâts un peu partout. Cette nuit-là, aux Trois-Pistoles, une dame fort estimée, Mme Placide Caron, a été victime d'un bien pénible accident. Mme Caron allait se coucher, vers minuit, quand elle entendit hurler la sirène des incendies; elle voulut voir où se trouvait le feu. Alors elle ouvrit la porte de son logis, au 2e étage, et comme elle mettait le pied sur le balcon, un balcon sans rampe, une bourrasque la souleva et la lança, malgré son poids lourd (Mme Caron pèserait environ 250 lbs), dans le vide. Elle tomba sur le sol durci par le froid, debout et sans perdre l'équilibre, et elle put regagner son logis à l'instant, sans l'aide de personne, puisqu'elle se trouvait seule. Mme Caron ne ressentit alors aucun mal; mais le lendemain, elle souffrait beaucoup, et elle fut incapable de se lever. Elle a gardé le lit depuis. Ses amis, et d'abord les siens, font des voeux pour son rétablissement.

● Les compagnies de conserveries canadiennes ont acheté l'an dernier 482,734,000 livres de tomates destinées à la fabrication du jus de tomates.

En vente à Rimouski

DUNLOPILLO

Matelas et oreillers

DUNLOPILLO

LE LATEX

nouveaux original

DUNLOPILLO

Merveilleux Cadeau de Noël

DUNLOPILLO

à prix réduit

DUNLOPILLO

à 382 St-Germain

DUNLOPILLO

chez Bertin & Fils Enr.

DUNLOPILLO

garanti d'une année heureuse

BERTIN & FILS

Manufacuriers de bons Matelas
382 St-Germain
RIMOUSKI.

Notre département des pièces

EST MAINTENANT EN

OPERATION

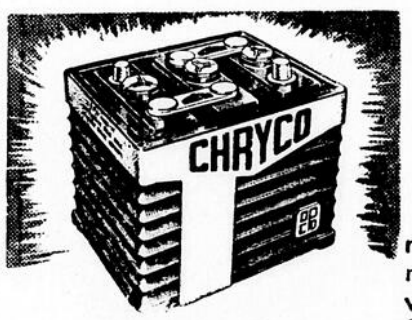

DÉMARREZ EN CRIANT "CISEAUX" AVEC UNE BATTERIE *POWERLINE* CHRYCO*

Que votre prochaine batterie soit une Powerline Chryco, débordante d'énergie !

D'ici là, confiez-nous la vérification et l'entretien de votre batterie actuelle. Ce service, entièrement gratuit, ne vous oblige en rien ! Venez nous voir *n'importe quand!*

*Chryco est une marque de commerce déposée de la Chrysler Corporation of Canada, Limited

BIENVENUE AUX AUTOMOBILISTES ET AUX GARAGISTES

Il nous fait plaisir d'annoncer que nous sommes maintenant en mesure de vous donner un service parfait concernant les

PIECES de RECHANGE

pour la réparation des automobiles :

PLYMOUTH et CHRYSLER. CAMIONS DODGE et FARGO.

PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION. CONDITIONS AVANTAGEUSES.

Le moteur dure plus longtemps et tourne mieux... avec

UN FILTRE D'HUILE *Micronic* CHRYCO*

Le filtre d'huile Micronic Chryco retarde l'usure et améliore le rendement d'un moteur. Il offre une surface filtrante de 571 po. ca.: celle des moteurs ordinaires n'est que de 69. *Sa surface filtrante est donc 8 fois plus étendue!* Aussi le filtre Micronic Chryco arrête-t-il plus vite et plus complètement au passage particules, cambouis et autres corps nuisibles suspendus dans l'huile.

Faites vérifier votre filtre d'huile aujourd'hui même!

*Chryco est une marque de commerce déposée de la Chrysler Corporation of Canada, Limited

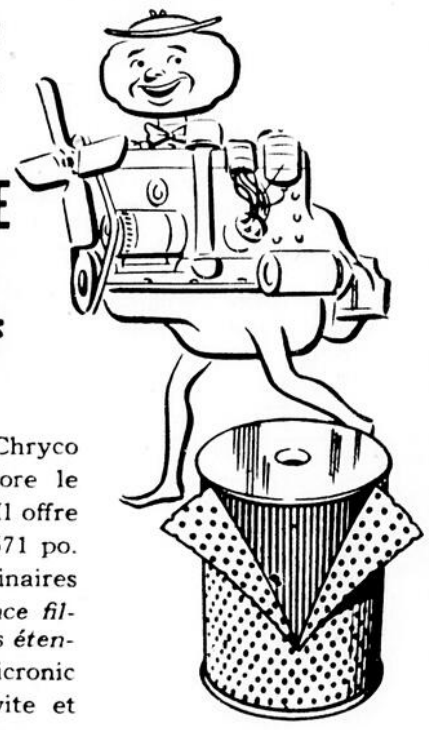

Donc . . . pour un filtrage plus rapide, plus radical, adoptez sans hésiter le filtre d'huile Micronic Chryco, pour voiture ou camion, mis au point et *garanti* par la Chrysler Corporation of Canada, Limited.

ST-ROBERT AUTOMOBILES Inc.

Distributeurs : DODGE, DE SOTO, CAMIONS DODGE
13 rue St-Jean-Baptiste, - RIMOUSKI - Tél : 3309

FONDÉ EN 1695

de KUYPER

Blended

GIN

Distillé au Canada

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

Pour la réparation de votre automobile téléphonez à 2622

58, DE L'EVECHE MICHAUD & FILS AUTO ENR. Tél : 2622 RIMOUSKI, P. Q.

La Page des Jeunes

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE

En plus des instantanés des vues d'ensemble, vous pouvez réaliser des premiers-plans attrayants, comme celui-ci, représentant le fiston en train de polir la voiture, avant un voyage de vacances. La photo peut fort bien se joindre à l'histoire photographique du voyage.

Photo de l'Automobile

L'AUTRE jour, un de mes amis me faisait voir des anciennes photos de son album de famille. Celle qui nous a le plus frappés mettait en vedette la première automobile de la famille. Installé derrière le volant, droit et imposant, on voyait son père, à l'âge de 17 ans. Sa grand-mère était installée sur la banquette arrière, portant un cache-poussière et une écharpe nouée solidement sur son chapeau à bord large: après tout, ils se préparaient à faire du 15 milles à l'heure!

Cela me fit penser aux photos qu'on pourrait prendre de l'automobile familiale et qu'on pourrait ajouter à l'album. Dans 40 ans d'ici — et probablement même avant ça — ces photos pourront nous faire rire tout en nous rappelant d'heureux souvenirs.

Pour obtenir les meilleurs photos d'ensemble, photographiez de front ou à angle droit. Si vous photographiez de loin, à un certain angle, l'auto sera déformée.

Donc, gardez vos photos de ce genre pour les premiers-plans.

On ajoutera de l'intérêt à la photo en y faisant entrer un ou plusieurs membres de la famille. Ca pourra être un enfant sortant la tête d'une fenêtre . . . ou le chien dans sa position favorite pour le voyage. Si vous voulez laisser voir l'intérieur de l'auto, vous pouvez ouvrir la portière et photographier une personne qui s'apprête à y monter.

Certaines personnes qui prennent leurs voitures au sérieux, gardent des photos caractéristiques identifiant chaque modèle (vg. la grille de devant) pour faire la comparaison ou pour régler les différends qui pourraient surgir plus tard.

Peu importe le genre de photo que vous réaliserez, votre automobile mérite une page dans l'album de cette année.

378F —Jacques Lumière

Fête des enfants au Richelieu-Rimouski

Dîner du 27 décembre, avec nos enfants, sous la présidence de l'ami Gaston Beaulieu, le dernier de son règne. Le prochain dîner aura lieu le 10 janvier, sous un nouveau gouvernement, celui de l'ami Réal Bernier. Le roi est mort, vive le roi ! Ce sera un dîner mixte. Jusqu'à présent, nos dîners mixtes ont toujours été un succès. Ayons à coeur que le prochain soit un événement dont on gardera longtemps le souvenir. On connaît le conférencier, M. le chanoine Alphonse Fortin.

Lors du dernier dîner nous avons eu le plaisir de saluer deux anciens membres qui nous sont revenus pour de bon : ce sont les amis Maurice Dechamplain et Léon Caron. La chance n'arrive jamais seule et se fait accompagner, dit-on. C'est peut-être pour cela que l'ami Arthur Raymond nous amenait un nouveau membre dans la personne de M. Sylvio Martin, agronome, de Rimouski.

L'ami Elzaér Côté, dans sa conférence-éclair, a eu des mots heureux pour les enfants qui assistaient au dîner. Le dîner, organisé par les amis Lucien Robitaille et F.-X. Legaré, a été un succès. Les tours de passe-passe de l'ami F.-X. ont vivement intéressé les enfants. Nous devrions dire tout le monde, car quelques-uns de ces jeux sont fameux.

Appelées à chanter ou à faire de la musique, on vit de gentilles petites filles s'approcher du piano, sans façons, tout naturellement. Mentionnons-en quelques-unes : Mlles Andrée Pelletier, Thérèse Gendreau, Céline Hudon, Cécile Gendreau, Marthe Gendreau, Huguette Lavoie. Il se peut que j'en oublie. On me pardonnera. Des prix furent gagnés par Mlle Louise Beaulieu, M. Luc Boudreau, M. Bruno Dumas, Mlle Thérèse Gendreau, Mlle Anne Legaré, M. Jean-Claude Caron, M. Léon Hudon et M. Georges-Henri Gagnon. Les prix de consolation allèrent à Mlle Bertin, puis à M. Jean Bernier, fils du président élu.

Une caisse d'oranges a été mise à la disposition des enfants, par l'ami Irenée Gendreau, avec permission d'en manger et d'en emporter autant qu'ils en voudraient. Parmi les donateurs des prix distribués, mentionnons les amis Lucien Robitaille, F.-X. Legaré, Roy et Belzile, Gaby Pelletier, Yvon Marquis et Gaston Beaulieu.

Les amis et les enfants semblaient tous fort heureux de la façon dont tout s'est passé.

(Communiqué)

● Les salaires canadiens ont augmenté de plus de 289 pour cent depuis l'avant-guerre.

Il n'y a pas mieux...
Kem-Tone
MARQUE DÉPOSÉE
LA PEINTURE QUI EMBELLIT MURS et PLAFONDS

Thé exquis . . saveur garantie
ORANGE PEKOE
"SALADA"

Tintin au Congo - No 53

D'autres aventures de Tintin paraissent dans "Tintin", le plus bel hebdomadaire illustré pour la jeunesse. Abonnement : $6.25, à la Tabagie LEPAGE, 294, St-Germain, Rimouski.

POUR VOUS MESDAMES

Madeleine Caron parle de:

Et de deux!

SAVEZ-VOUS comment vous servir de votre machine à coudre électrique pour réussir la décoration de toutes sortes d'articles? Savez-vous broder, avec votre machine à coudre?

Naturellement, vous savez qu'avec un truc à cette intention, vous pouvez réussir des broderies très décoratives; mais savez-vous, en cousant, obtenir quelque chose de très bien et qui ne prenne pas de temps?

Il s'agit de couture vraiment, plutôt que de broderie, des coutures ou piqûres faites avec un fil plus gros que de coutume pour mieux ressortir sur le tissu.

Evidemment, comme dans toute chose, il faut un peu de pratique pour commencer, mais que ces heures passées à décorer des retailles ou des pièces sans importance donnent de bons dividendes.

D'abord, n'oubliez que le travail se fait à l'envers et par conséquent il faut que le dessin soit calqué ou imprimé sur l'envers du tissu. Le détail a son importance! On tend la pièce sur un cerceau . . . que l'on tiendra à l'envers aussi c'est-à-dire sens dessus dessous.

Après avois enroulé le fil de fantaisie sur la bobine, et l'aiguille enfilée avec un fil de même couleur mais de grosseur moyenne, vous êtes prête à commencer vos essais.

Enlevez le pied de la machine mais descendez les griffes. La façon de procéder varie un peu avec les sortes de machines . . . Si votre machine peut reculer aussi bien qu'avancer, mettez l'indicateur du point au neutre . . . C'est vous qui allez procéder et non la machine qui, elle, fait seulement mordre l'étoffe où vous voulez. Pas ou peu de tension sur vos fils . . .

La pièce bien tendue sur son cerceau est tenue sous l'aiguille et remuée à fur et à mesure pour que l'aiguille pique le tracé des motifs . . . Une fois un peu habituée, c'est incroyable comme ça va vite. Le travail avance et cela sans fatigue pour la brodeuse puisque la machine est électrique . . .

On peut rapidement marquer tout le linge de la maison au chiffre de ses propriétaires, décorer une foule de chose depuis les taies d'oreillers, les mouchoirs, napperons de fantaisies et serviettes de table, sans oublier les linges de vaisselle d'un trousseau. Désigner ce qui appartient à Monsieur, ou bien à Madame, etc.

Une fantaisie charmante c'est le mouchoir signé c'est-à-dire avec le nom tout au long et de la main de celui ou de celle à qui il appartient. Quand on fait faire ces mouchoirs sur commande ils coûtent un prix fou mais il serait facile de les copier sur la machine une fois qu'on a appris le point de piqûre. Le prix de revient serait celui du coût initial du mouchoir . . .

Est-ce une bonne idée pour toutes sortes de cadeaux?

(TOUS DROITS RÉSERVÉS)

ECONOMIES EN ALIMENTATION

Le haut prix de tous les produits, des aliments, de la viande, du boeuf et des oeufs surtout, donnent des maux de tête à la ménagère canadienne quand il s'agit de boucler le budget à chaque fin de semaine, de quinzaine, ou de mois.

Désireuses de l'aider, les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada, ont étudié le problème, l'ont retourné sous tous ses angles afin de tenter de le résoudre. Dans quelques-uns des articles subséquents, elles suggéreront divers moyens de contourner la difficulté d'alimenter adéquatement la famille en regard d'un budget d'économies.

Est-il permis de souligner en passant qu'on est beaucoup plus enclin à se plaindre de la hausse du prix des aliments que de celle des vêtements et des articles de luxe? Il est curieux aussi de constater qu'on se prive plus difficilement du superflu que des nécessités.

Convenons, cependant, que l'alimentation est un des item très importants sur lesquels on doit chercher à réaliser des économies. Il ne faut pas oublier, toutefois, qu'on ne doit pas ménager sur la qualité des aliments. Il est important que la ménagère se rappelle aussi que des prix n'indiquent nullement la valeur alimentaire. Bien plus, il arrive souvent que des aliments très nutritifs soient placés dans les degrés les plus bas dans l'échelle des prix. Ajoutons, de plus, que bien que la viande soit ordinairement placée en tête des sources de protides et des protides de qualité supérieure, il est beaucoup d'autres aliments qui apportent aussi à l'organisme ses éléments de construction et de réparation. Tous les aliments en contiennent, certains plus, d'autres, moins et les autorités en nutrition en préconisent une certaine quantité chaque jour. Il est désirable qu'environ les deux tiers en proviennent de sources végétales telles que les haricots (fèves) et pois secs, les noix, les céréales et autres aliments tandis que l'autre tiers soit de sources animales, telles que la viande, la volaille, le poisson, les oeufs, le fromage et le lait.

Des enquêtes organisées au Canada, en 1944, démontrent à l'évidence que la quantité de protides et de protides de source animale consommée dépasse de beaucoup la quantité recommandée. Il semble que l'augmentation des viandes dans l'alimentation coïncide avec l'accroissement du pouvoir d'achat. En d'autres termes plus les gens ont de l'argent, plus ils consomment de viande. Il ressort aussi qu'en général, bien peu de familles canadiennes souffrent d'une déficience de cet aliment.

Pour aujourd'hui, les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, ministère de l'Agriculture du Canada, conseillent donc à la canadienne de tenir compte de ces remarques très générales, tout en suivant les règles alimentaires du pays. Noter que, dans ces règles, pour chaque service de viande, qu'on peut lui-même remplacer par un succédané, plusieurs services de fruits et de légumes sont recommandés. Particulièrement à cette saison de l'année où il y a une abondance et une si grande variété de produits dans nos jardins et sur nos marchés, il y a des économies à réaliser en apportant sur la table une plus grande quantité d'aliments moins dispendieux tels que les légumes et fruits.

Prochainement, les Economistes ménagères, Section des Consommateurs, reviendront avec des conseils précis et très pratiques sur la manière d'acheter, de conserver, d'utiliser la viande avec le maximum de rendement possible ainsi que des suggestions et des idées pour la remplacer par d'autres aliments sans pour cela compromettre la santé de la famille.

Eruptions de la Peau

Voici une huile antiseptique, pénétrante, qui ne tache pas; elle procure un soulagement rapide dans les cas de démangeaison et de malaise.

Non seulement cette huile antiseptique et curative facilitera la cicatrisation naturelle et rapide des plaies et des blessures, mais aussi les clous et ulcères sont soulagés.

Dans les affections de la peau, la démangeaison de l'eczéma est promptement arrêtée. Les boutons—les éruptions cutanées s'assèchent et disparaissent en peu de jours. Il en est ainsi pour le mal de barbe, l'eczéma chronique, la démangeaison des pieds et des orteils, et autres troubles cutanés.

Vous pouvez obtenir L'HUILE EMERAUDE "MOONE" à toutes les pharmacies.

PHARMACIE REXALL

Rimouski.

3 soulagements du RHUME!

Transi de froid, d'humidité? Crampes?... Un rhume vous menace?

1. Une cuillerée à thé de PAINKILLER dans de l'eau ou du lait tiède sucré—réchauffe tout le corps!
2. Frictionnez la poitrine avec le PAINKILLER pour soulager les bronches.
3. Respirez les vapeurs calmantes du PAINKILLER. Elles dégagent le nez et vous aident à respirer plus facilement.

ENRHUME? PRENEZ PERRY DAVIS' PAINKILLER Des millions s'en servent

Réveillez-le avec l'arome exquis d'un fameux café

● Il se lèvera joyeusement et se hâtera de descendre déjeuner dès qu'il aura humé l'arome exquis et si appétissant du Café Chase & Sanborn.

Connu depuis près d'un siècle, le Chase & Sanborn—un mélange des meilleures fèves de caféier au monde—était déjà célèbre à l'époque héroïque des grands voiliers océaniques. Son riche arome, sa saveur délicieuse et réconfortante justifient pleinement que des millions de personnes l'aient adopté de préférence à toute autre marque de café.

Vos déjeuners prendront un nouvel attrait grâce à ce fameux café. Que son arome exquis salue votre réveil chaque matin.

Café Chase & Sanborn

Toute la saveur que votre tasse peut contenir!

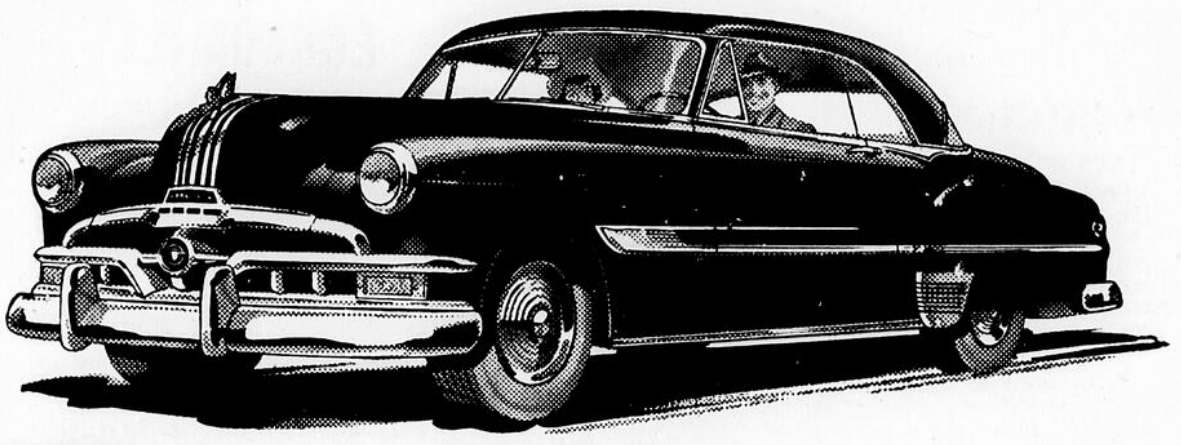

Pontiac

Éclatante nouvelle *performance à "*double portée*"!

Puissants moteurs à *haute compression*!

Luxueux intérieurs et *ensembles de couleurs*!

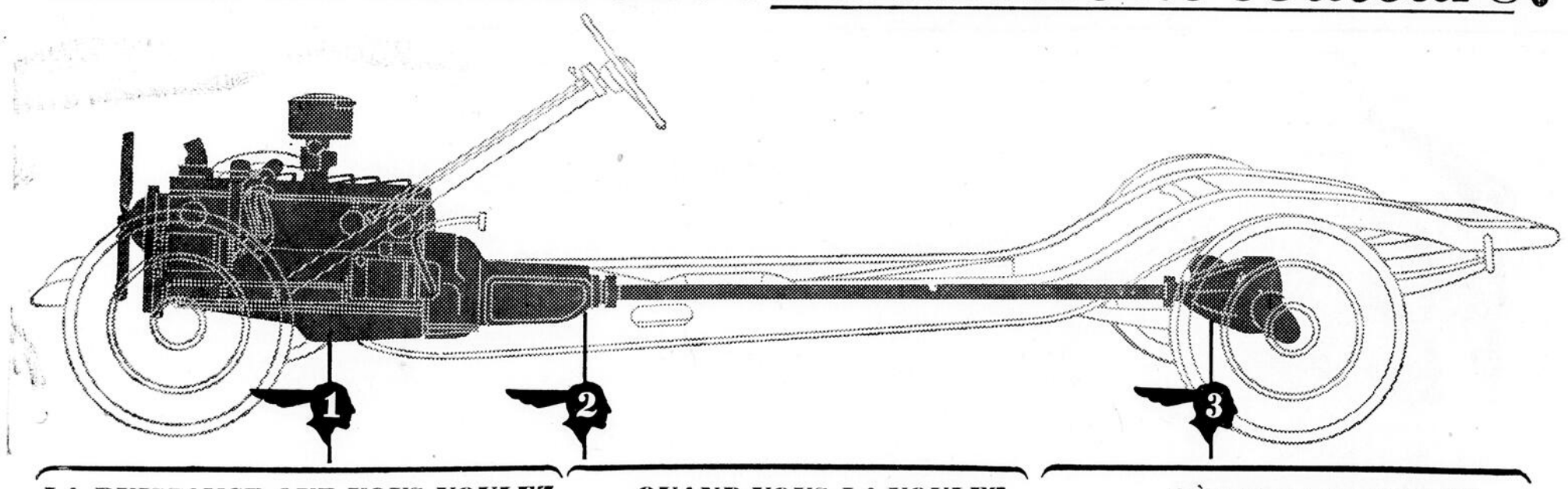

LA PUISSANCE QUE VOUS VOULEZ

❶ MOTEURS À HAUTE COMPRESSION

❷ NOUVELLE COMMANDE AUTOMATIQUE* HYDRAUMATIQUE À DOUBLE PORTÉE OU POWERGLIDE

❸ NOUVEL ESSIEU ÉCONOMIQUE

Superbe nouveau style Silver Streak
Choix de drap de luxe pour s'harmoniser avec la couleur de la carrosserie
Nouveaux ensembles de couleurs complets, en dedans et en dehors
Choix de moteur 6 ou 8 cylindres
Système de ventilation à deux conduites, à même
Record de longue durée de tout repos

**La commande hydraumatique à double portée est facultative à coût additionnel sur la série Chieftain. La PowerGlide est facultative à coût additionnel sur les modèles Fleetleader de luxe.*

P-452-AF

QUAND VOUS LA VOULEZ

Si vous voulez une nouvelle expérience palpitante en fait d'agrément et de performance en automobile, faites l'essai des excellentes nouvelles Pontiac.

Ce n'est qu'après avoir contemplé les nouveaux intérieurs ravissants et les superbes harmonies de couleur de la Pontiac que vous pourrez en apprécier toute la beauté. Il vous faut mettre le pied sur l'accélérateur pour connaître la nervosité des moteurs Pontiac plus puissants, à haute compression —car la puissance en CV de la Pontiac "6" et de la Pontiac "8" a été accrue.

Essayez aussi l'éclatante nouvelle commande hydraumatique à double portée* de la Pontiac. Mettez l'indicateur à la position de circulation dense pour prendre les devants . . . et éprouvez la douceur et la puissance du moteur à haute compression. Mettez maintenant l'indicateur à la position économique et filez silencieusement et sans effort.

OÙ VOUS LA VOULEZ

Ou, si vous préférez, vous pouvez choisir une Pontiac 1952 munie de la douce PowerGlide*— car la Pontiac, et seule la Pontiac, vous offre un choix de *deux* commandes entièrement automatiques, jointes au nouvel essieu économique.

Mais, surtout, n'oubliez pas de vérifier les étiquettes de prix des merveilleux nouveaux modèles Pontiac 1952. Sous le rapport du coût initial, comme à tout autre point de vue d'ailleurs, vous conviendrez que "dollar pour dollar, la Pontiac est imbattable."

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

GARAGE WILFRID OUELLET - BIC

M. le Chanoine Perron fêtera ses 60 ans de vie religieuse

Plusieurs autres fêteront leurs noces d'argent

Un des doyens du clergé de Rimouski célébrera cette année, soit le 28 février prochain, le soixantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Il s'agit de M. le chan. Joseph Perron, né le 10 septembre 1865 à St-Hilarion de Charlevoix, fils d'Adolphe Perron, cultivateur, et d'Aglaé Bouchard. Ayant terminé ses études à l'Ecole Normale Laval de Québec, il étudia la théologie au Grand Séminaire de Rimouski, de 1888 à 1892, et fut ordonné à Rimouski le 28 février 1892 par S. E Mgr A.-A. Blais. Fut par la suite nommé vicaire à Cacouna (1892), a la Cathédrale (1893). Curé du Mont-Louis en 1894, il y a construit l'église; et curé de Ste-Blandine, en 1897, où il a également bâti une église, puis un presbytère. Exerça ensuite son ministère curial à Ste-Luce, 1907, à Ste-Flavie (1908-28), où il fit construire le couvent des RR. SS. du St-Rosaire et restaurer l'église, puis à St-Anaclet (1928-37) où il restaure l'église et le cimetière. Fut nommé vicaire forain en 1920, chanoine honoraire en 1929 et chanoine titulaire en 1933. Retiré depuis 1937 à l'Hospice du Lac-au-Saumon.

M. l'abbé Antoine Perreault

M. le chanoine Joseph Perron

M. l'abbé Oscar Bérubé

M. l'abbé Zénon Soucy

M. l'abbé Georges-Etienne Talbot

M. l'abbé Omer D'Amours, V. U.

Noces d'argent

Dix anciens élèves du petit ou du grand séminaire de Rimouski célébreront cette année leurs noces d'argent de vie sacerdotale, ayant été élevés à la prêtrise au cours de l'année 1927.

Cinq d'entre eux font toujours partie du clergé diocésain et nous nommons :

M. l'abbé Omer D'Amours, V.U., B.S.A., originaire de Cacouna et depuis treize ans curé de Ste-Odile-sur-Rimouski, paroisse qu'il a fondée.

M. l'abbé Oscar Bérubé, originaire de St-Damase, prêtre fondateur de la paroisse de Ste-Paule et curé actuel de St-Luc de Matane.

M. l'abbé Zénon Soucy, originaire de St-Ulric de Matane, curé fondateur des paroisses de La Rédemption et de St-Rédempteur de Matane, sa cure actuelle.

M. l'abbé Georges-Etienne Talbot, originaire du Bic, professeur au Séminaire depuis son ordination.

M. l'abbé Antoine Perreault, originaire de Ste-Flavie, professeur au séminaire, maître de chapelle à la cathédrale de Rimouski depuis 1930.

Sont en dehors du diocèse, le R.P. J.-Bte Michaud, p.m.é., un fils de la paroisse du Bic, actuellement à la maison de probation de sa communauté, à Québec.

M. le chan Désiré Roy, un fils de St-Fabien, qui appartient au diocèse d'Amos.

M. l'abbé Joseph Sutton, né à Ste-Adélaïde de Pabos, curé de Cascapédia, diocèse de Gaspé.

M. l'abbé Alphonse Anctil, originaire de St-Ulric de Rivière-Blanche, curé de Ste-Marthe, dans le diocèse précité.

M. l'abbé Alexis Doiron, né à Campbellton, appartenant au clergé du diocèse de Chatham.

Un autre prêtre qui appartient au diocèse de Rimouski depuis quelque temps, M. l'abbé Laurent Morin, aumônier diocésain des Syndicats Catholiques, comptera au cours de l'année un quart de siècle de prêtrise.

D'autre part, quatre curés du diocèse du Golfe St-Laurent atteignent aussi cette année à 25 années de prêtrise. Ce sont le R.P. Alfred Poulin, c.j.m., curé de la cathédrale St-Jean-Eules de Baie-Comeau; le R.P. Ludger Lebel, c.j.m., cur de Havre St-Pierre; le R.P. Chs-Eugène Robitaille, c.j.m., curé de Clarke City, et M. l'abbé Edilbert Lévesque, curé des Escoumins.

● La pluie dans les campagnes n'est pas toujours bienfaisante. Elle peut commettre des dégâts : une hauteur de pluie d'un pouce sur un acre de terre équivaut à un poids de près de 110 tonnes. Les gouttes de pluie frappant un sol dénudé déplacent environ 22.5 tonnes de glaise et de terre franche. Gare à l'érosion.

L'événement sensationnel de 1952

Arrivera bientôt la nouvelle 1952

Studebaker

CHEZ

Albert Côté

37 de l'Evêché

Tél: 3726

Consultez le représentant de la Mutual Life à ce sujet dès aujourd'hui

LE MODE SÉCURITÉ MUTUAL LIFE À PRIX MODIQUE

plus

LE NOUVEAU MODE DE PENSION FÉDÉRALE

$100* vous procurent PAR MOIS À VIE À PARTIR DE L'ÂGE 65

*Cette somme augmentera considérablement si l'assuré fait accumuler ses dividendes Mutual Life.

$15,000 d'assurance-vie dès maintenant jusqu'à l'âge de 65

...$100 par mois à partir de 65 jusqu'à 70...

. . . après l'âge de 70, le mode Sécurité de la Mutual Life combiné avec la pension de vieillesse du Gouvernement fédéral continueront de vous verser $100 par mois à vie

Depuis des années des milliers et des milliers de détenteurs de polices profitent des dividendes généreux de la Mutual Life du Canada.

Succursale :
Immeuble Banque Canadienne Nationale
RIMOUSKI, P. Q. - Téléphone : 2437

THE MUTUAL LIFE of CANADA
SIÈGE SOCIAL WATERLOO, ONTARIO
La première mutuelle au Canada

N-152F

Talon Limitée

AU RAYON DE LA CONFECTION
pour hommes, jeunes gens et garçons

NOTRE GRANDE VENTE

A UN SOU

REMPORTE UN SUCCES ET SE CONTINUE

TOUTE LA SEMAINE PROCHAINE

SUIVEZ LA FOULE
ET ECONOMISEZ

VALEURS SENSATIONNELLES

Ajoutez un sou et doublez votre achat

VALEURS REELLES

COMPLETS
PALETOTS D'HIVER
STATION WAGON
POUR DAMES ET MESSIEURS
TRENCH HOLLYWOOD
PALETOTS D'AUTOMNE
COMPLETS ET PALETOTS
POUR GARCONS

$34.50
$39.50
$49.50
$59.50
$69.50

Ajoutez un sou et doublez votre achat

AU RAYON DE LA CONFECTION POUR DAMES ET DEMOISELLES

VOYEZ NOTRE VASTE ASSORTIMENT DE :

- STATION WAGON
- MANTEAUX
- ROBES
- JUPES
- BLOUSES

AJOUTEZ UN SOU
ET DOUBLEZ VOTRE ACHAT

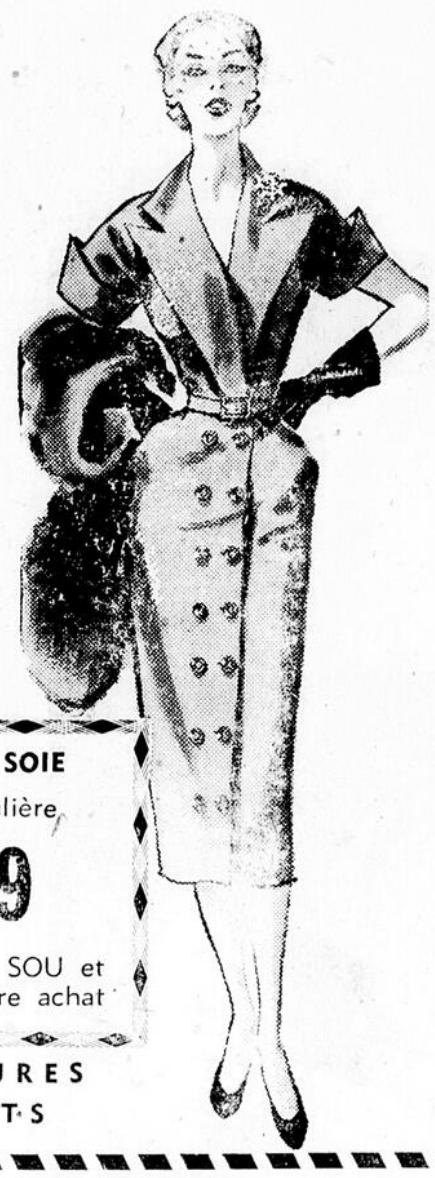

JUPONS
VALEUR REG.
AJOUTEZ UN SOU
ET DOUBLEZ VOTRE ACHAT
1.99

BAS POUR DAMES
Valeur régulière
.69
Ajoutez un SOU et doublez votre achat

BAS DE SOIE
Valeur régulière
.99
Ajoutez un SOU et doublez votre achat

MANTEAUX DE FOURRURES
A PRIX TRES REDUITS

AU RAYON DE LA MERCERIE

AJOUTEZ
1c

CHEMISES	Val. Rég. $2.95 à $6.95
CRAVATES	$1.00 à $2.50
BAS	.79 à $2.50
FOULARDS	$1.95 à $4.95
CEINTURES	$1.50 à $2.50
BRETELLES	.79 à $2.00
CHAPEAUX	$6.95 à $10.00
GANTS DE KID	$4.95 à $6.95
SOULIERS	$9.95 et plus.
MOUCHOIRS	$2.25 la doz.

AJOUTEZ
1c

ET DOUBLEZ VOTRE ACHAT

VOYEZ CES SPECIAUX AU RAYON DES MEUBLES

MOBILIERS CHESTERFIELDS

Recouvert en rep.
Construction sur ressorts.
Valeur $159.00.
SPECIAL **$99.**

MATELAS A RESSORTS

Recouvert d'un fort coutil, remplis de centaines de souples ressorts. Construction garantie. Dimensions: 39-48-54 pcs.

VALEUR REG. $39.50. SPECIAL
$27.50

MOBILIER DAVENPORT

3 pièces. Solide construction. Recouvert en Rep ou Homespun. Dossier à bascule, appuis bras. Naturel ou fini noyer.
REG. $169.00. SPECIAL
$119.00

TABLES ET CHAISES CHROMEES

Dessus de table en arborite. Chaises pattes droites. Sièges recouverts en plastique. Teintes variées : jaune, bleu, rouge, gris, vert, etc.
Rég. $149.00. SPECIAL
$99.00

MOBILIERS DE CHAMBRE

5 pièces. Construction en merisier fini noyer. Bureau et vanitée surmontés d'un grand miroir.
REG. $149.00. SPECIAL
$99.00

328 ST-GERMAIN
RIMOUSKI.

Talon Limitée

200 NOTRE-DAME
TROIS-PISTOLES